

d'Montreal et The Lake of the Woods  
McGillings Co. difendre de garantir  
son paiement à la demandeur  
d'un somme d' \$ 850.<sup>00</sup> l'autre moitié  
du montant total. soit \$ 850.<sup>00</sup> devant  
être payé par la demandeur ainsi que  
le frais de l'expert Paul Biagle  
toute la partie devant signer une  
convention à ce propos par le Notaire  
de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Pissoir Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
D'astourni le réglement de ladite action  
comme ci-dessous. à même le fonds de  
receve.

Soumis un rapport du département  
en faveur recommandant le règlement  
de la réclamation Thos. H. Morgan  
& sa femme pour dommages causés  
au lot No. 12-22-31 sispli au coin  
de avenue du Parc et Van Horne.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Pissoir Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
D'astourni le réglement de ladite réclama-  
tion son paiement à M. Thos. H.  
Morgan d'une somme de \$ 2.500.<sup>00</sup>  
en règlement. ladite somme devant  
être versée à même le fonds de receve  
chaque partie payant son frais.

Soumis un rapport du département en  
faveur recommandant le règlement de  
l'action Edouard Gobin & la cité de  
Montreal No. 2486 C. S. 110. pour  
remboursement de taxe sur paiement  
à M. Edouard Gobin d'une somme  
de \$ 741.<sup>55</sup> et à un avocat M. M. Dujon  
Montil d'une somme de \$ 34.<sup>62</sup> plus  
frais. ladite somme a été imputée sur  
le fonds de receve.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
Pissoir D'astourni le règlement de ladite action  
comme ci-dessous et de donner suite  
aux Evaluations de la cité de  
fixer l'évaluation de la partie de terrains  
en question en cette same somme tenu  
en culture pour les années 1916 et 1917.  
ce qui d'après le rapport somme de  
Rueau de l'évaluation cette partie de  
terre était en culture en 1916 et 1917  
alors qu'il n'a pas été évalué à \$ 100.<sup>00</sup>  
l'argent.

Soumis un rapport du Secrétaire  
du Trésor et des Finances en la d-  
mord de M. C. Charlemagne Rodier  
représentant la Compagnie Immobilière  
Franco-Américaine offert pour la per-  
mission de garder en place une entrée à  
l'abattoir sur le trottoir public de la  
rue Ste Catherine est, en face de la  
propriété portant le No. 1246 de ladite  
rue.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Pissoir Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
De recommander au Conseil la renouve-  
lement dudit privilège.

Soumis un rapport du département en faveur  
au sujet de la réclamation René Thibodeau  
au montant de \$ 15.<sup>00</sup> pour perte de salaire.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Pissoir Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
D'astourni le règlement de ladite réclamation  
à même le fonds de receve, nonobstant le  
rapport du département en faveur.

Soumis un rapport du département en faveur  
au sujet de la réclamation de Demaselle C.  
Trembley pour chute sur le trottoir.

Résolu *Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
D'adopter la motion de M. Tremblay que  
le Bureau reçoive de la part du conseil municipal  
le règlement et sa recommandation.*

*Ces documents suivants sont soumis au  
Bureau, et*

*Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
De les déposer aux archives sous:*

*Rapport du Trésorier de la Ville de Montréal  
mentionnant l'unité des sommes dues  
par les acheteurs d'terrains dans la  
rue du Bonheur St. Laurent.*

*Rapport d'assiduité de la Cour des  
Recours pour le mois de janvier.*

*Soumis : un rapport du département  
en faveur du Président du Bureau  
de l'Estimation demandant l'autorisation  
de régler la cause John Greenhill, F. à la  
Ville, concernant l'évaluation de la pro-  
prieté de la succession John Greenhill,  
No. du cad 4,686 parcella de Montréal  
sur la base de l'évaluation d'1916.*

*Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
De confirmer dans ladite recommandation*

*Soumis : une communication de la Québec  
Savigne & Turt les conceignant le fonds  
d'avortement sur les obligations émises  
par la Ville.*

*Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
De transmettre ladite communication  
au Trésorier de la Ville, pour rapport.*

*Soumis : un rapport du département en faveur*

*recommandant le paiement à M. Gagnon  
Joseph Gagnon d'une somme de  
F. 203.<sup>25</sup> pour services rendus au  
gouvernement dans le cadre de la vente de  
l'île de Montréal à The Hami Construction  
Co. et The Hami Construction Co. à la  
ville de Montréal.*

*Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
D'adopter le paiement de ladite somme  
à M. Gagnon, à même le fonds de réserve.*

*Soumis : un rapport du département  
en faveur concernant la réclamation :  
David & Charlotte - Adelaid Ballard  
pour dette sur le tracteur.*

*Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyée par M. le commissaire Ross il est  
D'adopter le règlement de ladite récla-  
mation sur fondement des sommes sui-  
vantes, à même le fonds de réserve.*

*a) à M. David & Ritchie, avocat  
de la demandeur, frais de la cause du  
procès. F. 276.<sup>25</sup> avec intérêt au taux  
de 5% depuis le 20 juin 1917.*

*a) à M. David & Ritchie, avocat de la  
demandeur, frais de la cause du procès  
F. 123.<sup>12</sup>, avec intérêt depuis le 20 juin 1917.*

*a) à M. David & Ritchie, avocat de la  
demandeur, frais de la cause du procès  
du Roi F. 343.<sup>50</sup> avec intérêt au taux de  
5% depuis le 29 décembre 1917.*

*Soumis : un rapport du département en faveur  
recommandant le paiement à M. M. Abbott  
Roselin & C. d'une somme de F. 7.<sup>63</sup> supri-  
mettant partie de leurs frais dans la cause de  
Bertrand F. la Ville*

Résolet *Sur proposition de M. le commissaire Villermeau  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
d'apprécier le paiement de ladite somme  
à MM. Hibberd. Gosselin les a mis en la  
fond de réserve.*

*Soumis un rapport du département  
en foi; au sujet de la réclamation  
Henault & Haffner pour construction  
d'un trottoir sur le Boulevard West-  
mount, dislant que MM. Henault &  
Haffner n'ont aucune réclamation vala-  
ble contre la Ville.*

Résolet *Sur proposition de M. le commissaire Villermeau  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
d'apprécier ledit rapport et d'informer  
MM. Henault & Haffner en conséquence.*

*La séance est adjournée à jeudi, le 14 de  
Ceux qui, à l'abbé A.M.*

*Agrement.*

*M. MacKay*

*Procès verbal d'un réveillon du Bureau des  
Commissaires.*

*Tenu le 14 février 1915 à M.*

*Présente.*

*Son Honorabilité M. MacKay,  
M. le commissaire Anley,  
Ross.*

*La lecture du menu est suspendue.*

*Soumis une communication de la loi.  
Despreux, Fleur Dieu, demandant la  
permission de déposer son établissement  
et d'installer un banderolle d'un côté  
à l'autre de la rue Ste Catherine du 1er  
au 17 mars prochain.*

*Sur proposition de M. le commissaire Anley.*

Résolet *Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
d'accorder la permission demandée et  
d'informer le Suptendant de Police  
en conséquence.*

*Soumis une communication de M.  
H. A. Bilair, offrant ses services comme  
sténographe de la CLC en il y aurait  
une enquête au sujet des accusations  
portées contre le Capitaine Savard.*

*Sur proposition de M. le commissaire Anley.*

Résolet *Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de déposer cette communication sur le tableau.*

*Soumis une communication de M. Alfred  
Leduc, recommandant M. J. E. Blinck,  
qui sollicite une position dans la bureau  
des Estimateurs.*

*Sur proposition de M. le commissaire Anley.*

Résolet *Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette communication au*

President du Bureau des Estimateurs.

Souvenir une communication de cer-  
tain ingénieur du département de  
l'agriculture, demandant un reajus-  
tement de leur salaire.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De déposer cette demande au dossier  
des réajustements de salaire.

*Résolu*

Souvenir une communication de M.  
C. J. Riendeau sollicitant une pro-  
position dans le Bureau des Estimateurs.  
Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De transmettre cette communication  
au President du Bureau des Estimateurs.

*Résolu*

Souvenir un rapport de l'ingénieur Su-  
rintendant de la Voie, transmettant  
les renseignements demandés par le  
Conseil suivant résolution en date  
du 9 juillet dernier, au sujet des  
réclamations pour salaire faites  
par certains employés du département  
des Travaux Publics.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De transmettre ces renseignements au  
Conseil, et de demander à ce dernier  
un crédit de \$ 1,437.<sup>75</sup> pour le paiement  
de ces réclamations.

*Résolu*

Souvenir un rapport de l'ingénieur  
Sousintendant de l'Agriculture au sujet  
d'une proposition de la Compagnie  
McGill University fîte pour faire des  
analyses et des déterminations des  
gaz, température, etc., obtenues dans  
l'emploi du combustible.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.

Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De transmettre ce dossier au Sousin-  
tendant de l'Edifice Municipaux, pour  
rapport.

*Résolu*

Souvenir un rapport de l'ingénieur Su-  
rintendant de la Voie, demandant de  
mettre à sa disposition un crédit  
additionnel pour l'enlèvement de la  
neige de la toiture.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De faire à même le fonds de réserve  
pour le faire ci-dessus, une somme  
de \$ 35,000. =.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en  
Chef, recommandant de rembourser  
à la E. D. Noffle Concrete Co. Ltd.  
des dépôts de garanties, au montant  
total de \$ 2,048.92 retenu par la cité  
pour la construction de la toiture dans  
les divisions est et nord.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De rembourser la cité de la cité à rem-  
bourser lesdits dépôts en garanties.

Souvenir un rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef informant la Ville  
qu'il a transmis à M. C. C. Chapman  
un plan montrant les points de repère  
dans les limites de la ville Montréal.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Rossil fait  
De faire over ce rapport aux archives.

Souvenir un rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef, recommandant de rem-  
bourser à M. St. R. MacLean, expert.

Tant la succession croise, une somme de \$ 470.- étant la balance du dépôt qu'il a fait pour la construction d'un mur de soutènement sur le chemin de la route de Neigre, via la propriété de ladite succession.

Ses propositions d'Ubicommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
d'informe la Trésorerie de la Ville à rembourser à M. St. P. MacInnes  
ladite somme de \$ 470.-.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef déclarant si pour faire reconstruire le mur de face droit à la rue de l'HO. O. Parental qui a demandé la permission de jeter de la neige dans la rue au bord de la route.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
d'informe M. Parental que la Ville ne peut pas se rendre à sa demande.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef du sujet d'une route de Neigre sur la place partant de St. Lambert et aboutissant au quartier Victoria.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
de féliciter M. S. Baillargeon que la Ville ne sera pas responsable des accidents qui pourraient survenir sur cette route, le tout sous la direction du département en faveur.

M. Ubocommissaire Villeneuve prend son siège.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef déclarant si pour faire reconstruire le mur de face droit à la Rose.

present l'umber les qui a demandé à la Ville de la réguler à temps convenable en tant temps de l'hiver. L'une des avenues reliant la rue St. MacInnes au Boulevard Renéau.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
d'informe la Rose sont l'umber les.  
Conformément au rapport du Dépu-  
te Ingénieur en chef.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef recommandant d'accorder à la Montreal Light Heat & Power Co. la permission d'ériger des poteaux sur la rue de Berri, Lyphon et Macance.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
de faire venir dans ladite recommanda-  
tion et de faire rapport au Conseil en  
Consequence.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef en rapport avec la révolte de résidente de la route St. Paul qui ont demandé de faire enlever un tas de pierres qui se trouve à l'angle des rues Cabot et Angers.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Résolu Appuyé par Ubocommissaire Ross il est  
d'informe les résidents conformément  
au dit rapport.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef recommandant d'agréer aux entrepreneurs du projet de la rue de Berri une extension pour la complition de leur travail.

Ses propositions d'Ubocommissaire Ainey.

Appuyé par Ubocommissaire Ross il est

Résolu

D'accorder aux entrepreneurs de port de la un Chênech une extension de temps jusqu'au premier juillet 1918 pour le cas:

(a) lesdits entrepreneurs justifiés par des documents qu'ils ont placé en ordre nécessaire pour l'obtention des matériaux requérus pour compléter les travaux, et que les arrangements faits en comportant la livraison avant le mois d'avril 1918;

(b) qu'aucun autre délai ne sera accordé, et que la date obligée exigea la finalité fixée au contrat pour tant soit tard apporté après le 1er juillet 1918.

Soumis un rapport du Député ingénieur en Chef en rapport à une communication de M. C. Chaput qui a sollicité de l'emploi.

Sur proposition d'Uncommissaire Ainey.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé

Résolu D'informer le requérant conformément au dit rapport.

Soumis une communication anonyme demandant que le souci soit payé le vendredi au lieu du samedi à cause de la nouvelle loi de fermeture du magasin le samedi.

Sur proposition d'Uncommissaire Ainey.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé

Résolu De transmettre cette communication au payeur de la liste pour y donner suite si tel chose est possible.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef au sujet de la demande de la Régie Electrique Plant le 6. d'un entretien final pour l'exécution du contrat No. 1 de

l'usine de filtration.

Sur proposition d'Uncommissaire Ainey.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé Conformément à la recommandation de l'Ingenieur en Chef, il nomme M. N. le professeur Herdt, homme expert pour l'étude des pompes installées par la dite compagnie, afin de savoir si ces pompes doivent être acceptées ou non et pour savoir si les entrepreneurs sont obligés d'installer les détecteurs suivants, savoir:

6 démarcure et 1 wattmètre.

Soumis une communication de M. J. O'Sullivan, sollicitant une position comme ingénier au Service de la Ville.

Sur proposition d'Uncommissaire Ainey.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé Résolu De transmettre cette demande à l'Ingenieur en Chef.

Sur proposition d'Uncommissaire Ainey.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé

Résolu De permettre au département des Travaux Publics d'établir en vigueur la pose de valves automatiques sur les rues Stadacona, Quiclet et Valois pour baguez un crédit de \$ 2.000\$ a été voté par le Conseil le 11 du mois courant.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Extractions, demandant d'accorder à M. H. J. Mc Althy une réduction pour l'égoit courant sur l'avenue Payette. Sur proposition d'Uncommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. Uncommissaire Ross et Lé

Résolu De débattre à l'Ingenieur en Chef quelle réduction devrait être faite.

Sur Nommer le Maire étant appeler au telephone à son bureau. M.M. le Commissaire Ross est appeler à presider.

Soumis un rapport du département en poi; recommandant le réglement de l'action No. 2456, C. S. M. Joseph Spauville al. F. la leite.

Sur proposition d'Un Commissaire Villeneuve. Appelé par Un Commissaire Ainey il est d'abord le réglement de cette action ex-jointe de rives. Comme suit:

Dommages accordés H. 10,000 = avec intérêt du 20 octobre 1917.  
Paiement à la Cour Supérieure H. 16.20 avec intérêt 20 octobre 1917.  
Paiement à la Cour de Revision H. 32.50 pour intérêt.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège, et la séance est suspendue.  
Sur Nommer le Maire suspend son siège, et la séance se continue.

M. le Commissaire Villeneuve suspend son siège.

Soumis un rapport du département en poi; demandant l'autorisation d'inscrire au Compte de Révision la cause No. 305 C. S. M. J. N. Edmunds F. la leite dans laquelle la Cour Supérieure a rendu jugement le 31 janvier dernier.

Sur proposition d'Un Commissaire Villeneuve. Appelé par Un Commissaire Ross il est résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Soumis un rapport de l'Union de la leite, transmettant une communication d'MC C. J. O'Brien qui sollicite un per-

jugement du Conseil qui lui a été accordé sa proposition d'Un Commissaire Villeneuve. Appelé par Un Commissaire Ross il est résolu De transmettre ce dossier au Directeur de l'Assistance M. le municipal pour rapport.

Soumis un rapport du département en poi; transmettant les renseignements demandés par le Bureau et suivant violation du 28 janvier dernier, au sujet de l'expropriation de la rue Notre-Dame ouest.

Sur proposition d'Un Commissaire Villeneuve. Appelé par Un Commissaire Ross il est résolu De déposer ce rapport au dossier.

Ces documents suivants sont remis au Bureau et

Sur proposition d'Un Commissaire Ross.

Appelé par Un Commissaire Ainey il est résolu De les déposer aux archives, sans.

Rapport des services des maladies Cons. togienne, pour la saison finie au 31 décembre 1916.

Rapport des opérations du Service Médical Municipal, pour le mois de Janvier.

Soumis un rapport du President du Bureau des Estimates, recommandant d'approuver le rôle préparé pour la construction d'école dans différentes rues.

Sur proposition d'Un Commissaire Villeneuve.

Appelé par Un Commissaire Ross il est résolu De retourner ce rapport au President du Bureau des Estimates, avec prière de prendre communication de la nouvelle clame de tel charte adoptée lors de la dernière session, et d'en faire rapport.

Soumis un rapport du Surlintendant du département des Finances, au sujet d'un plainte de M. J. H. Williams contre la vendue que étaient leurs marchandises sur le trottoir.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De transmettre ce rapport à Son Honneur le Maire.

Soumis un rapport du Greffier od. joint de la liste, M. Beaure, au sujet du vote du crédit nécessaire pour l'organisation des élections municipales des 2 avril prochain.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. lecommissaire Ainsley il est  
Résolu De poster une somme additionnelle de \$ 5,000.00 pour le finir ci-dessus, à même le crédit de l'administration générale, et de reconvoquer au Conseil d'approver la suggestion contenue dans ledit rapport à l'effet d'établir pour l'impression de la liste un prix de \$ 0.05 la ligne et de \$ 0.50 l'insertion. La Ville devra facturer le papier, et le travail devra être fait aussi également que possible par les différents établissements d'importance qui vaudront bien se charger.

Soumis deux comptes de menuisier la liste, voire M. Turcet et G. Maynard, au montant de \$ 135.00 chacun, pour faire déplacement à Québec. Soumis également au sujet des amendements à la loi hanté.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De transmettre ledit compte au contrôleur et auditeur, pour paiement.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. lecommissaire Ainsley il est  
Résolu De faire à un comité spécial, composé de M. le commissaire Ross et Villeneuve et de M. J. Peltier et J. H. Turcet, l'offre d.M. Lefebvre Charpentier d'achanger certain terrain avec la Ville et la demande d'HO. Rodolphe Bégin de retrouver un terrain qu'il a acheté à la Ville, ce comité devant faire rapport bientôt le 15 des courants.

M. lecommissaire Ross laisse son siège et le prend avec quelques intants.

À la suggestion de Son Honneur le Maire, et sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu Que M. Arthur Godin, gardien de nuit au Refuge Macaulay, soit réinstallé dans ses fonctions.

Que M. A. Lemay, employé du Bureau de l'Estimatuer, qui avait été suspendu soit réinstallé et transféré au bureau des Achats et de Ventes et que M. le E. Duquette employé des achats et des ventes, qui avait été suspendu, soit réinstallé et transféré au bureau des estimatuer, tant jusqu'à ce que la nouvelle administration ait décidé de ces cas.

Sur proposition de M. lecommissaire Ross.

Appuyé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
Résolu De donner instructions au Surlintendant de Police de prendre les mesures nécessaires pour mettre en vigueur la loi fiduciale concernant la Copropriété, loquelle a été publiée dans la Gazette des Comptes et qui s'applique à toutes les municipalités théâtre et places d'aménagement, tel que

mentionnée spécifiquement dans la loi.  
Sous-mime une communication d' M. Benoît, concernant la transaction à faire avec le propriétaire intérieur de l'établissement de la rue Saint-Denis.

Rivière

Sur proposition d' M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Rose il est déploré M. Benoît qu'il ne peut être donné suite à cette affaire actuellement, attendu que c'est largement au profit pour être fait à l'amiable mais en vertu de la loi de expatriation.

Sous-mime une communication de Mr Croddock. Seigneur les au sujet de la propriété No. 36 rue du Consulat dont la locataire a été arrêtée par la police.

Rivière

Sur proposition d' M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Rose il est demandé à l'éditée compagnie depuis quand elle était agent pour ladite propriété, quel est-elle propriétaire et depuis quand le bail détenu par la locataire qui a été arrêté existait.

Rivière

Il est demandé au Sûrintendant de Police si cette maison était reconnue comme maison de prostitution, et depuis combien de temps.

M. le commissaire Rose laisse son siège.

Sous-mime une requête d' employeur de l'atelier de la plâtre et demandant le paiement de leur salaire pour la période du 9 et du 11 du courant.

Sur proposition d' M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Ainey il est

Rivière De demander à l'ingénieur en Chef de soumettre un état indiquant le nom des employés affectés et le montant du salaire respectif pour ces deux jours, pour chacun d'eux.

Sous-mime un rapport du Sûrintendant des Edifices Municipaux, sur la demande de M. Joseph Delisle de louer un hangar en arrière du No. 1251 rue Notre-Dame ouest.

Sur proposition d' M. le commissaire Ainey. Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est demandé à l'astorius la location de dit hangar à M. Delisle à raison de 25.- par mois et aux autres conditions mentionnées dans le rapport du Sûrintendant des Edifices Municipaux en date du 11 février.

Sous-mime un rapport du Sûrintendant des Marchés, recommandant le transport des bœufs suivants:

Etal No. 79 Marché St. Antoine. De James L. Hickley à Broad Farmer New laid Egg bo.

Etal No. 79 Marché Bonsecours. De Bourcier Smith Exchange à St. N. Misere.

Sur proposition d' M. le commissaire Ainey. Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est demandé à l'astorius le transport desdits bœufs.

Sous-mime un rapport du Sûrintendant des Edifices Municipaux, recommandant la votation d'un crédit de 392.- pour réparation urgentes à l'Etal de Ville Lefèvre à l'Annexe.

Sur proposition d' M. le commissaire Ainey. Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est demandé à l'astorius la votation d'une somme à même le

credit voté pour : administration générale.

Souvenir un rapport du Directeur des Marchés recommandant d'accorder l'usage gratuit de la salle du marché Maisonneuve samedi, le 16 de novembre, pour permettre à l'ex-maire et aux anciens membres du Conseil de Maisonneuve d'y tenir une assemblée publique.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De voter comme dans ladite recommandation.

Souvenir le tableau d'audience du département de l'Incineration, pour le mois de janvier 1918.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De disposer aux archives.

Souvenir un rapport de Bibliothèque transmettant la resignation de M. Rodolphe Routhier à compter des 3 mois prochain.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De déchetter ladite resignation. Son nom au Magasin déclarant concourir dans ledit rapport.

Souvenir un rapport du Directeur des achats de chevaux sur le résultat de la vente à l'enclos du cheval No. 139 département de l'Incineration.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De transmettre une copie au Trésorier et au contrôleur.

Souvenir un rapport de l'Architecte et Directeur des Bâtiments recommandant de permettre à M. J. N. Beyer Cirey, diocèse de la lot portant les Nrs. cad. 1513-1514-1515 du quartier St. Henri, sis au No 1117 rue St. Antoine, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois de corde, charbon, four et grain.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu D'accorder la permission demandée.

Souvenir un rapport du département ayant au sujet de faire la reconstruction de la fabrique de la Compagnie Canadienne de Vinaigre, rue St. Germain.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De transmettre à l'Architecte et Directeur des Bâtiments, pour rapport suivant recommandation du directement en loi.

Souvenir un rapport du Directeur de l'Incineration recommandant de mettre à sa disposition l'usine, la cour, les ateliers et l'entillage de l'ancienne ville de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est résolu De transmettre dans ledit rapport.

Souvenir des lettres de MM. Joseph Casgrain, J. M. Steckon et F. A. Currier, offrant leurs services comme sténographes lors de l'enquête sur le capitaine Savard.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Aixey il est résolu De disposer au dossier.

Souvenir une offre de M. E. Audette offrant

de vendre des propriétés pour l'isogie-  
sement de la rue Notre Dame, dans le  
quartier MC ille-end.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ainey il est  
Le décampteur au Président du Bureau  
des évaluations pour rapport, et à  
l'Isogie en Chf. faire un plan  
mettant la balance de ce terrain  
qui verra à sa suite.

Soumise une communication des ab-  
us de la Société Saint-Jean-Baptiste, demandant  
de faire imprimer dans le Bulletin  
municipal la partie complète du  
contrat des tramways, adopté à  
la dernière session.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ainey il est  
Le déposer sur la table.

Soumise une communication de la  
Simoonda Canada Saw Co. Ltd. se  
plaintant de ne pas avoir eu de  
Courtier de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Le décampteur cette communication au  
L'Intendant des Achats et des Ventes  
pour rapport.

Soumis une communication de M.O.  
Théophile Mathieu, demandant une  
d'une réclamation contre la Ville pour  
accident d'automobile.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Le décampteur ladite communication  
au département des Réclamations.

Soumis une communication de la leie.

du Pacifique Canadien, concernant  
un acte d'arrangement pour l'ita-  
blissement de tracé voies d'évitement  
au MC ille-End.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Le décampteur au département en Chf.  
pour rapport.

Soumis une communication de la Cie. Des-  
trict de Baie Sainte-Croix, concernant des prix  
pour la fabrication de charbon.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Le décampteur au L'Intendant des  
Achats et des Ventes.

Soumis un rapport du L'Intendant  
des Édifices Municipaux, au sujet  
de l'application aux anciens de  
l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Le décampteur bdit rapport aux abus.

La séance est adjournée à 14 heures P.M.  
Ce jour, pour la lecture des minutes, et  
aff 11 hrs. le 15 du courant, pour la distri-  
bution des affaires de routine.

Agrement.

Albert Ross

Procès-verbal d'une réunion du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 14 février 1915, P.M.

Présent,

Sur l'ordre du Maire M. Martin,  
M. M. le Commissaire Ross.  
Ainey.

De concertement unanime, le Bureau  
procède à l'expédition de quelques  
affaires de routine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
résolu que la somme de \$50.- soit prévue à  
l'œuvre le crédit voté dans le budget  
pour réception et application à  
couvrir les dépenses de voitures à faire  
pour recevoir la délibération des inge-  
nieurs de marine.

Résumé  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
d'abordée l'interprétation d'une somme  
de \$1,000.- sur le fonds de caisse pour  
payer le frais de délibération à Québec  
Cependant ce montant devra être écarté.

Soumission acte d'arrangement et  
de transport entre The Deakin Con-  
struction Co. Ltd. - The Atlas Construction  
Co. Ltd.

Résumé  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
de soumettre ledit acte au départe-  
ment en foi; pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est  
résolu que les minutes des séances des 2  
des 4, des 11 et des 12 février soient  
approuvées.

La séance est levée.  
Ajournement.

M. Ross

Procès verbal d'une réunion du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 15 février 1918 A.M.

Présents,

Sur Nom de Mme M. Martin,  
M. le Commissaire Ross.  
Ainey.  
Villeray.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villeray, il est  
décidé que la sympathie soit offerte à  
la communauté des Sœurs Grises à  
l'occasion de l'incendie d'hier soir  
qui a causé des dommages considérables.  
Elles ont été établisamment, et que la mise en  
place résultat en une plus grande  
réussite du plan de vies nombreuses  
dans le personnel confié à leur  
soins, et que la Religieuse Mme Le-  
prieure soit informée que le Bureau  
des Commissaires fera tout en son  
pouvoir pour l'aider à faire face  
à la situation dans laquelle se trouve  
placée la communauté à la suite  
de cet incendie.

Souvenir tenu jusqu'à mandat vis-  
sant par le Contrôleur et Auditeur de la Ville  
aux montants respectifs de \$ 12.589.<sup>50</sup>  
\$ 32.946.<sup>20</sup> \$ 95.<sup>75</sup> suivant blets certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'abandonner le parement.

Souvenir sur rapport du Secrétaire.

du département de l'Association,  
informant le Bureau qu'il ne sera  
pas possible de faire disposer des  
cendres en quantité assez considérable  
pour protéger efficacement le tuyau  
à l'issue duquel l'ordure est ren-  
voyée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
décidé que le Dépôt fait rapport sur la ta-  
ble pour être étudié par la prochaine  
administration.

Souvenir sur rapport de l'ingénieur  
en Chef recommandant de verser à  
la Compagnie G. J. Reed 140 tonnes de  
matériaux d'asphalte au prix de 20<sup>fr</sup> par  
tonne.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
décidé que le concours dans ce rapport.

Souvenir sur rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef recommandant de rem-  
bourser à Madame F. Biron une  
somme de \$ 29.<sup>31</sup> représentant la balance  
du dépôt qu'elle a fait pour réparer le  
podge en face de sa propriété située  
au No. 137 de la rue Québec.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
d'abandonner le remboursement de la somme  
ci-dessus à Madame Biron.

M. le Commissaire Ross laisse son siège.

Souvenir sur rapport de l'ingénieur en Chef  
concernant le projet de drainage du  
district de la rivière St. Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est

Rissoh De déposer ce rapport sur la table pour étude ultérieure.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef transmettant une requinte du Département d'Aqueduc (No. 16) pour la fourniture et l'installation d'une pompe turbine au point de filtration, et recommandant d'accepter une proposition de la Canadian Fairbanks-Morse Co. qui offre de fournir et d'installer cette pompe aux termes et conditions mentionnées dans une communication en date du 4 février 1918.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver ladite requinte et  
d'accepter ladite proposition de la  
Canadian Fairbanks Morse Co.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la question de l'appropriation de l'eau pour la ville.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver ce rapport sur la table  
pour étude ultérieure.

Soumis une communication de M. G. Richard Maynard, recommandant M. Adam J. Barr qui sollicite une position de matrone à l'Hôpital du Recouvrement.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver cette communication au  
Succinct dudit département de Police.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef transmettant une demande pour la construction d'un égout-collecteur

pour la rue Denney, Ontario et  
Pifontaine.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver ce rapport à l'ass.  
Normand le Moine.

M. le Commissaire Rose reprend son siège.

Soumis un rapport du département en foi : recommandant de faire voter sur ce dit additifuel d.d. # 12.262<sup>o</sup>  
pour faire la montant nécessaire pour  
payer le prix du contrat No. 3 concernant  
l'échirine de filtration.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver ce rapport sur la table  
pour étude ultérieure.

Soumis une communication de M. G. Parent, suggérant la nomination  
d'un témoin expert pour faire l'évaluation  
de la propriété de Mme F. O. Renaud,  
en rapport avec l'inspiration pour  
l'établissement de banque à la long de  
l'Aqueduc.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est  
d'approver cette communication  
au département en foi : pour donner son  
opinion sur la nécessité qu'il y ait  
d'faire cette nomination.

Soumis une communication de M. A. Le-  
duc, qui se plaint du fait que la Rue  
Montreal Street Heat & Power ne  
donne pas la preuve d'gas nécessaire  
aux résidents de la tête de l'avenue.

Sur la proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est

Référer De donner instructions au Secrétaire de communiquer avec la autorité de la Montreal Light Heat & Power pour le peu de remédier à cet état de choses.

Souvenir une communication de M. Leopold Vandeleur, recommandant M. Henri Gardinier pour la position de gardien de nuit au Refuge Men-tiling.

Référer La proposition d' M. le commissaire Villeneuve Appuyée par M. le commissaire Ainey il est de déposer cette communication aux archives.

Souvenir le rapport suivante : Rapport du Directeur de l'Aquitaine Municipale, concernant la suspension de M. N. Godin, employé comme gardien de nuit au Refuge Mc Sterling.

Rapport du President du Bureau de l'Estimation, concernant la suspension de M. Albert Lemay.

Rapport du Secrétaire des Achats et des Ventes, concernant la suspension de M. C. E. Duguette.

Référer De donner instructions au Secrétaire de communiquer avec la autorité de la MLC.

De déposer ce rapport aux archives, attendu que ces employés ont été remplacés temporairement jusqu'à l'intérieur fonction de la branche Commissaire administrative.

Souvenir des communications de Mme J. Gagnon et M. Gabard, offrant leur service comme sténographes dans l'enquête projetée, au sujet de l'accusation flotante contre le capitaine Savard.

La proposition d' M. le commissaire Villeneuve Appuyée par M. le commissaire Ainey il est de déposer cette communication au dossier, et d'ajouter aux noms de ceux qui ont déjà offert leur services ceux de MM. Huberdeau et Lomax.

Souvenir un rapport du Secrétaire du département des Impressions, recommandant de mettre à sa disposition les crédits suivants :

Pour fourniture et préparation aux	
dactylographes	* 150. -
Pour électricité	51. -
Pour papeterie	300. -

La proposition d' M. le commissaire Villeneuve Appuyée par M. le commissaire Ainey il est de mettre à la disposition du Secrétaire du département des Impressions ci-dessous une administration générale.

Souvenir un rapport du Secrétaire des Édifices Municipaux, recommandant de faire voter un crédit de \* 22. - pour payer le coût de l'installation de tables dans la salle de l'Hôtel de Ville pour y placer les volumes du Bulletin Municipal.

La proposition d' M. le commissaire Villeneuve Appuyée par M. le commissaire Ross il est

de recommander au Conseil la voté de la somme de \* 22. - pour la fin ci-dessus évidemment aux membres du Bureau des Commissaires.

Résolu

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelées par M. le commissaire Ainey il est  
que la résolution du Bureau N° 39173  
en date du 14 février courant, à l'effet  
de voter des crédits, au montant de  
\$ 382.75 pour réparations urgentes à  
l'Hôtel de Ville et à l'Amph. soit amendée  
de façon à comporter une recommandation  
au Conseil de voter cette somme  
à même la balance disponible du crédit  
vote pour : la dévouement aux membres  
du Bureau des commissaires.

M. J. A. Léclair, maire de la ville de  
Vaudreuil. Et les autres propriétaires  
intérieurs se présentent devant le  
Bureau au sujet des travaux qui  
devraient être faits aux approches du  
pont de la rue Church.  
Avec pour préalable.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelées par M. le commissaire Ross il est  
que l'autorisation donnée en cette affaire  
à l'Ingenieur en Chef pour rapport  
d'urgence.

M. le commissaire Villeneuve tenu au  
siège.

M. le chevalier Lacombe se présente  
devant le Bureau. Et demande que  
la ville fasse entretien, par les services  
ployés du département de la Ville  
la partie de la rue Diction, com-  
prise entre la voie du Terminal  
et l'établissement de la Sacoche  
Stock et sur laquelle il existe  
un droit de passage.

Ses propositions de M. le commissaire Ainey.  
Appelées par M. le commissaire Ross il est  
que l'autorisation cette demande soit

Résolu

accordée au Chef pour rapport.

M. le commissaire Villeneuve suspend son  
siège.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelées par M. le commissaire Ross il est  
que l'Ingenieur en Chef soit autorisé  
à ce que M. Gordon Grant dise  
pour les demandes à quelle condition  
il accepterait d'agir comme avocat  
technique dans l'affaire de violences  
de la Monk Contractors les contre la ville.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelées par M. le commissaire Ainey il est  
que l'autorisation la Ville ait payé les  
employés de la ci-devant municipalité  
de M. Léonard Dubois adéquatement  
pour son travail ordinaire.

Son Honorabilité M. le Maire tenu au siège  
et M. le commissaire Ross est appelle  
à prêter.

Successeur élu par le conseil  
de l'Assemblée Parlementaire et de la ville  
de Montréal parmi les deux  
membres de la Montreal Water Power Co.  
et la demande de faire digérer une controverse  
d'ordre financier dans les termes  
suivants.

Ses propositions de M. le commissaire Ainey.  
Appelées par M. le commissaire Villeneuve il est  
que l'autorisation cette requête au départe-  
ment en question pour établir la laitière peut  
offrir la Montreal Water Power  
les si faire droit à cette demande.

Attendu que le Gouvernement a attiré  
l'attention de ce Bureau sur la diffi-  
culté presque insurmontable que com-

portant la traduction et l'impression  
du rapport du Bureau de Risches.  
Sur l'ordre d'appel de New York  
sur l'administration de la Ville de  
Montréal et que il prétend que ce  
travail qui devra être fait en  
même temps que l'organisation des  
élections municipales, ne pourra être  
complété avant au moins deux mois.

Attendu que suivant le rapport  
ci-dessus du Secrétaire du Bureau  
municipal et de la papeterie, le coût  
de l'impression de ce rapport, au  
nombre de copies voulues, s'élèverait  
à peu de \$ 6.000 =

Attendu que le travail de traduction,  
en question nécessite la présence d'une  
garantie d'emploi qui vont  
forcément obliger de brigoler leur  
brevetage constante et gfer. Cela est  
vrai, en outre, dans la plupart  
des cas, par la connaissance techni-  
que volontaire pour traduire intégrale-  
ment ce rapport.

Risches Son propos fait à M. le Commissaire à la Ville de Montréal.  
Appelé par M. le Commissaire à la Ville de Montréal  
Offre statuée le 11 juillet 1917 à l'effet de donner  
instruction au Gouverneur de la Ville de  
faire la traduction de ce rapport  
soit en ordre et aussi il que  
dit Gouverneur envoie instruction  
de disposer, au bénéfice du journal  
quotidien, du nombre de copies  
dont il peut pratiquement se  
disposer.

Risches Il est en outre  
que le Gouverneur de la Ville reconvi-  
ertra l'Instruction de transmission aux chefs

des différents services municipaux  
cette partie du rapport traitant  
de leurs départements respectifs afin  
que ils puissent en tirer tout le  
profit possible.

Attendu midi. le Bureau procéda  
à l'ouverture des commissions reçues  
pour la fourniture de chabots pour  
le département de l'Agence.

Les recommandations suivantes sont  
bien en faveur des parties intéressées;  
c'est:

J. Bohem. Loue \$ 1.65	chez lui de	700.
J. O. Labrecque 8.65	do do	700.
J. G. Labrecque 4.95	do do	2.500 =

son propos fait à M. le Commissaire à la Ville de Montréal.  
Appelé par M. le Commissaire à la Ville de Montréal  
Le Secrétaire du Bureau et des Services  
au Secrétaire de l'Assemblée et des Services  
à l'Agence en Ch. pour tabulation  
et rapport au département en faveur  
pour rapport sur les biguettes et de  
remettre au Trésorier de la Ville les cheques  
de dépôt les accompagnant.

Soumis un rapport de l'Agence au Secrétaire  
du Bureau et des Services, informant le  
Secrétaire que son rapport en date du  
14 juillet 1917, a l'effet de voter à 1.449.  
Pour salaire des contremaîtres et char-  
tiers ont adopté automatiquement.  
Son propos fait à M. le Commissaire à la Ville de Montréal.

Risches Appelé par M. le Commissaire à la Ville de Montréal  
Son propos fait à M. le Commissaire à la Ville de Montréal  
Le Secrétaire du Bureau et des Services, informant le  
Secrétaire que son rapport en date du  
14 juillet 1917, a l'effet de voter à 1.449.  
Pour salaire des contremaîtres et char-  
tiers pour faire paix de salaire devant l'année  
1917, savoir:

Dominion et	\$1029. <sup>25</sup>
de nord	287. <sup>75</sup>
de orient	120. <sup>75</sup>
	<u>\$1,437.<sup>75</sup></u>

Souvent une communication avec les Gouverneurs adjoint de la Ville informant le Bureau que son rapport, en date du 4 Janvier 1917, a été fait de voter \$1,437.<sup>75</sup> pour salaire des contrôles et chabutiers et adopté automatiquement.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Réponse D'après l'avis à l'ajoint du Bureau, il a été fait au Gouverneur pour le paiement desdites réclamations, à hauteur de \$1,437.<sup>75</sup> le tout suivi par un avis visé par l'ingénieur Superintendent de la Ville.

Réponse Que la communication du Bureau, en date du 14 Février 1918, (N° 38814) a été fait de faire rapport au Conseil pour voter \$1,437.<sup>75</sup> pour le paiement des réclamations, soit recouvrer et annuler à toutes fins que de droit.

Souvent le rapport du Superintendent de l'Edifice Municipal et du President du Bureau de l'Estimation, en sujet du renouvellement du bail de la Banque Provinciale avec la Ville pour un local situé dans l'ancien hôtel MC accorde à Abitibi.

Sur proposition de M. le commissaire Aixey.

Réponse D'après l'avis à l'ajoint du Bureau, il a été fait au Gouverneur pour le renouvellement du bail à raison de \$25.<sup>00</sup> par mois, suivant l'offre de la Banque Provinciale.

Souvent une communication de M. A.

N. Grachez se plaintant de l'existence d'un boulangerie à côté de sa propriété, située sur la rue Codrington, sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Aixey il est Réponse De l'ajoint du Bureau à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Souvent une communication de M. M. T. Guit-Layr, Gouverneur à l'ajoint du Bureau concernant le renouvellement de \$800,000. d'obligations de la ville de Montréal.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Aixey il est Réponse De l'ajoint du Bureau à l'ajoint du Bureau, pour rapport.

Souvent un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant de vendre la débenture pour l'immeuble daté 6.900 m<sup>2</sup> au prix, libérable le 7 avril prochain, et donnant comme terme l'intervalle jusqu'au 8 octobre.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Aixey il est Réponse D'après l'avis à l'ajoint recommandé à l'ajoint du Bureau pour rapport au Conseil, en conseil.

Souvent un rapport du President du Bureau de l'Estimation, disant qu'une réduction a été faite dans la taxe d'une propriété de la Compagnie de Construction du St. Laurent Ltd. conformément au contrat intérieur.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le commissaire Aixey il est Réponse D'après l'avis à l'ajoint recommandé au Conseil.

Souvent une communication de M. C. Lefevre, demandant de lui renouveler

une hypothèque de \$ 5,000. à due le  
1<sup>er</sup> février Calendrier.  
Sur proposition de M<sup>me</sup> le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M<sup>me</sup> le commissaire Aley il est  
Demandé la date de communication  
au Trésorier de la Ville pour rapport.

Riester

La séance est suspendue quelques  
instant. M<sup>me</sup> le commissaire Aley  
est appelli au dehors.

Sous un rapport du Secrétaire  
d'Police, recommandant  
d'accepter l'offre faite de M<sup>me</sup> Aldine  
Clément de céder à la Ville pour  
une autre année l'immeuble 2790  
Boulevard St. Laurent, occupé  
par la poste de police, No. 21, à raison  
de \$ 1300. par année.

Sur proposition de M<sup>me</sup> le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M<sup>me</sup> le commissaire Aley il est  
Demandé D'approuver toute réclamation  
et d'autoriser la passation d'un  
bail en conséquence.

La séance est adjournée à 3 hr. P.M.  
Ce Jeudi.

Ajournement.

M<sup>me</sup> R. S.

Procès verbal d'une séance du Bureau  
du Commissaire.

Tenue le 15 février 1918. P.M.

Présents.

M<sup>me</sup> le commissaire Aley,  
Ross.  
Villeneuve.

En l'absence de Son Honorabilité  
M<sup>me</sup> le Maire, M<sup>me</sup> le commissaire Villeneuve  
est appelli à presider.

Une sommission pour la fabrication  
de ferronnerie, est soumise par le  
Secrétaire.

Sur proposition de M<sup>me</sup> le commissaire Ross.  
Appuyé par M<sup>me</sup> le commissaire Aley il est  
Demandé De transmettre au Secrétaire tout  
ce qui concerne l'achat et la vente.

Sous un rapport de M<sup>me</sup>  
R. Brunet, offrant de céder à la  
Ville un terrain qu'il a acheté et qui  
est situé sur le Boulevard St. Laurent.  
Sur proposition de M<sup>me</sup> le commissaire Ross.  
Appuyé par M<sup>me</sup> le commissaire Aley il est  
Demandé De transmettre au President du Bureau  
des Estimateurs.

Sous un rapport du President des  
Bureaux des Estimateurs sur un offre  
de M<sup>me</sup> Truffl Charpentier d'acheter  
certains terrains avec la Ville.

Sur proposition de M<sup>me</sup> le commissaire Ross.  
Appuyé par M<sup>me</sup> le commissaire Aley il est  
Demandé De demander au President du Bureau  
des Estimateurs de soumettre un plan  
du terrain situé au coin nord-ouest des

new Ontarioist Movement

M. le Commissaire Bon soumet  
sa réponse à l'interpellation de  
M. le Commissaire Villeneuve concernant  
le lynch qui a été donné au poste  
No. 4, le 17 décembre dernier.

No. 4. le 117 deembre dernier.  
sur proposition de M. le commissaire Proc.

*Pisolaria appressa Milwaukeeana* Averill at  
De Kalb white ripples and arches.

La séance est adjournée à lundi: le  
18 du courant. — Secrétaire. A.M.  
Ajournement.

*Acitros*

Procès verbal d'un réunion des Bureaux  
des Commissaires.

Tunis le 18 Janvier 1917. A.M.

Priests.

Son Nomme à Marie M. Martin  
M. M. le Commissaire Avey  
Rob.  
Villermin

La lecture des minutes est suspendue.

Spesuni des mandats vérifiés par le  
Contrôleur et Auditrice de la Ville, au  
montant total de \$ 44,962.<sup>03</sup> suivant  
liste ci-contre.

See proposition d'un décret ministériel à ce sujet.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
Résolu De donner instructions au Lieutenant-  
général de la Voie, M. Gauvin, d'faire  
mettayer le approcher de l'entrée de l'Hôtel  
de Ville, du côté du Palais de Justice. De  
lui donner aussi ordre formel de ne plus  
mélanger le sable et la cendre pour être  
utilisé sur le trottoir dans toute la  
partie de la Ville, et d'avoir en conséquence  
le contremaître Emond.

Soumission rapport de l'ingénieur  
en charge des Chemins de fer, recommandant  
d'autoriser la vente provisoire à la Compagnie  
des Tramways d'intérêt temporaire  
ment un embranchement constitutif  
sur le un Wellington.  
Sur proposition du Commissaire Lillemeus.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Airey il est  
de transmettre ce rapport au dépar-  
tement en faveur de la direction.

Soumis un rapport du Député-  
Ingenieur en Chef transmettant  
un compte de la Soc. du Pacifique  
Canadien au montant de \$ 11,34  
pour certains travaux occasionnés  
par le passage d'un égoit le long  
de la rivière l'und du canal Lachine.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
d'autoriser le paiement deudit compte  
à moins la balance disponible du  
crédit voté pour l'égoit collecteur  
du quartier Edmunds.

Soumis un rapport du Député Inge-  
nier en Chef au sujet de la construction  
d'un égoit dans la rue de  
Bincourt et Jacques-Hertel.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de déposer ce rapport au dossier.

Soumis le dossier concernant la  
construction d'un égoit collecteur  
dans la rue Derby, Ontario et  
Pufontaine.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de déposer ce dossier sur la table pour  
être pris en considération par la pro-  
chaine administration.

Soumis un communiqué de presse  
de la Soc. de Téléphone Bell demandan-  
tant de lui retourner un bond garantie  
au montant de \$ 7,313<sup>14</sup> donné à la  
ville pour couvrir le coût de la réparation

des passagers dans certaines voies.  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette communication à  
l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis une communication de M. G. W.  
Parent, au sujet de la préparation aux élec-  
tricité dans le département en faveur.  
Le dossier est rentré si au bureau Toronto  
à son honneur le Maire.

Trois (3) sociétaires reçus pour  
diverses fournitures, sont ouverts par  
le Secrétaire.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de les transmettre au Secrétaire du  
Département des Achats et des Ventes.

Soumis un communiqué de son honneur  
le Maire, transmettant un rapport  
du Secrétaire du département des  
Privilégiés, au sujet d'une plainte de M.  
G. W. Ville au contraire de vendre  
que étaient leurs marchandises sur  
leur tractoir pour la vente de périodiques  
(magazines).

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de déposer instruction au Secrétaire  
de Police, d'empêcher ces personnes d'occu-  
per un espace de plus de quelque  
gride pour la vente de leurs marchandises  
les établissements actuels étant dans  
des obstructions pour le passage.

Soumis un rapport du Secrétaire  
du département des Privilégiés, au sujet  
d'une requête de la Caisse d'épargne  
Industrial de Québec demandant d'être exempté

de payer la taxe violante pour une  
voiture située sous le trottoir de la rue  
Ste-Catherine ouest.

Résoeur  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette requête au Directeur  
du Bureau des Estimations, pour  
rapport.

Souvenir une communication du Secrétaire  
du Conseil des arts et manufactures  
demandant l'ajoutement d'une partie  
à la subvention accordée par la cité  
audit Conseil.

Résoeur  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette communication  
au Directeur de l'Assistance Municipale,  
pour rapport.

Souvenir un rapport du département en  
faveur du sujet d'un avis donné à la  
Hôte par MM. M. & M. Longfellow et C.  
Rockson, d'avoir à expécher un arrêté  
certain fait pour l'établissement de  
boulevards long des canaux l'Agardue.

Résoeur  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre ce rapport au Directeur  
du Bureau des Estimations avec  
pour faire valoir la protestation suivante:  
Idem pour le département en faveur.

Souvenir un rapport du département  
en faveur du sujet d'une offre faite par  
M. O. O. Joubert d'Asselin une  
propriété appartenant à la hôte, pos-  
séant le N° 397 à 401 de la rue St-Antoine  
sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoeur  
Quelle propriété soit vendue à l'acheteur

avec tout à prix, et que rapport  
soit fait au Conseil en conséquence.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
d'audit de M. Marché, recommandant  
de mettre à sa disposition certains  
crédits pour payer les salaires des  
employés du Vieux-Marché de Montréal  
à la fin de l'année dernière, etc  
jusqu'à la fin mai prochain, savoir:  
M. Marché-Montréal, salaire et  
contingent 25.  
C. C. Lefebvre, chef ingénieur \$ 400.-  
Jean Faro, chef. Ingénieur 275.  
M. Cap. Martineau, chef de marché 275.  
D. Roy chef. clerc de marché 260.  
le contingent 25.  
\$ 1. 235.-

Résoeur Montréal, salaire et contingent  
Henry Reed, chef de la pêche 225.-  
Contingent 5.-  
\$ 230.-

#### Système ferroviaire.

Propriétaire fiduciaire du système  
ferroviaire et de la pêche à élire \$ 360.-

Sur proposition de M. le commissaire Ainsley  
Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
Résoeur D'approouver ledit rapport et de le  
transmettre au Contrôleur et Auditeur  
pour sa gouverne.

Souvenir une requête de M. T. Leveugle  
actuellement à l'emploi de l'Agardue  
Demandant de lui octroyer une bourse.  
Sur proposition de M. le commissaire Ainsley

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Résoeur De faire rapport au Conseil, recommander  
d'ordre que conformément aux recommanda-  
tions de l'attaché 338<sup>e</sup> de la chancery une somme  
de \$ 300.- soit payée à M. T. Leveugle, à  
compté du 1<sup>er</sup> juillet courant.

Soumission rapport de l'Ingenieur  
Sousintendant de la voie. Il a sujet  
d'une requête des contremaîtres  
employés au travail de l'intérieur  
de la berge qui ont demandé que leur  
salaire soit augmenté.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Rossil et  
Riester D'informe le requérant que le  
Bureau de Comptabilité n'a pas le  
pouvoir de faire droit à une requête  
qui devra être prise en considération  
par la prochaine administration.

Soumission communication de  
M. le chevrier Elie, transmettant  
une requête du Club de saquerter  
St. Paul qui s'occupe d'assurer  
la gratuité de la salle municipale  
de ce quartier. Evidemment pour le dimanche  
après-midi, le 24 du mois courant.

Sur proposition de M. le commissaire Amy.

Appuyé par M. le commissaire Rossil et  
Riester De fait droit à cette demande.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy il est  
Riester De l'obtenir instruction au Sousintendant  
de Police de venir à ce que l'automobile  
du département du feu de Maisonneuve  
qui a été transportée, soit renvoyée à  
Maisonneuve.

Riester Il est en outre  
De proposer instruction au Sousintendant  
de Police de maintenir le statut quo dans  
les services des feux et de la police de  
Maisonneuve jusqu'à nouvel ordre.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Amy il est  
Riester De faire rapport au Conseil recommandant

de vendre au Marin et aux échasses de  
la ci-devant ville de Maisonneuve, à pris-  
son de 1<sup>2</sup> le fantaisie et les papiers  
qui les utilisaient avant l'assèchement.

Soumission rapport du Sousintendant  
de Police, demandant de lui communiquer  
une partie du rapport des experts du  
Bureau d'Instruction de Recherche  
sy rapportant au département de Police.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Rossil et  
Riester D'informe le Sousintendant de Police  
que le Greffier est actuellement à dîner.  
Pour cette cause des différents services  
la partie de ce rapport concernant  
leur département.

Soumission communication de M.  
N. Parent, demandant de procéder  
à l'expédition des terrains requis  
pour l'érection de la caserne Kelly.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Rossil et  
Riester De faire le Secrétaire de mettre devant  
le Bureau le dossier en cette affaire.

Advenant midi: le Bureau procéde  
à l'ouverture des soumissions reçues  
pour la fourniture d'asphalte.

Les soumissions suivantes sont bues  
en présence des parties intéressées et approuvées:  
1. Elder Ebon Asphalt Co. \$44.90

2. Barber Asphalt Paving Co. \$12.71 f. 28.90

2. International Gully, Mfg. Co. 30.15 29.40 8,000<sup>f</sup>

Fuer également deux communications de  
la Imperial Oil Co. et de la International  
Gully, Mfg. Co. informant le Bureau  
que leurs offres sont par un état de com-  
miserance.

Résoeur  
Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Rose il est  
que les soumissions soient transmis  
au Secrétaire du Comité des Achats  
et des Ventes et à l'Ingénieur en  
Chf. pour tabulation et rapport.  
Il pour déclarer dans quelle ville  
ces asphalte ont été employés;  
de demander au département en faveur  
que ces soumissions soient égales  
et de transmettre le chèque dû à l'exploit  
qui accompagneont les listes  
de la liste.

Son Honoré le Maire tenu son  
siège, et M. le commissaire Rose  
est appelé à présider.

Souvenir une communication de M.O.  
N. A. Berger, au sujet d'un em-  
piement qui achait le commis-  
sariat de la ville de Maisonneuve sur cer-  
taines propriétés appartenant à M.  
J. B. Biscarlette.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est  
Résoeur De transmettre ladite communication  
au département en faveur à l'Ingénieur  
en Chf. et au Directeur du Bureau  
des Étangements pour rapport com-  
plet sur la question.

Souvenir une communication de M.O.  
Walter E. Lyman, au sujet de la  
condition fixe la charge de la mme  
Redpath Crescent.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est  
Résoeur De transmettre à l'Ingénieur en Chf. pour  
rapport.

Résoeur

Souvenir une communication de la  
supérieure de l'hospice St. Antoine  
demandant une augmentation de  
subvention.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est  
Résoeur De transmettre au Directeur de la  
mairie Municipal pour rapport.

Souvenir une communication de M.O.  
A. Ambroise, demandant que la  
porte de police No. 21 soit laissée au  
même état droit.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est  
Résoeur De déposer aux archives.

Souvenir une communication de M.O.  
John P. Hart, demandant le poste  
d'Attorney Oxford.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est  
Résoeur De transmettre à l'Ingénieur en Chf.  
pour rapport.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du Parc Mont-Royal, en rapport  
à une communication de M. Auguste  
Foster, au sujet d'un accident qui  
se produisait à la glissade du  
Mont-Royal.

Sur proposition de M. le commissaire Avey.  
Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Résoeur De transmettre copie du dit rapport à M.  
Foster.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du Trésor, demandant de mettre  
à sa disposition une somme addition-  
nelle de \$ 800.00 pour fourniture générale  
Sur proposition de M. le commissaire Avey.

Résolu D'accepter la somme à la disposition du Superintendant de l'Institution des Orphelins et de la Jeunesse pour la faire verser dans le fonds ci-dessous sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditier.

Succomme au rapport du Superintendant des Édifices Municipaux recommandant d'accepter l'offre faite par M. Ovila Côté de laisser la somme de \$ 600.<sup>00</sup> pour l'année payable dans une propriété partout sur les lots 1503 à 1507 de la rue Notre-Dame ouest et à la condition additionnelle de dénuder le lieu loué.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury.

Résolu D'accepter l'offre de M. Côté, payez que il fera accepter par la banque de Montréal de \$ 600.<sup>00</sup> que il a transmis avec son offre et d'autoriser le Notaire de la cité à préparer un bail en conséquence.

Succomme à la communication de M. A. Desjardins, offrant ses services comme sténographe dans l'enquête qui doit être tenue au sujet de l'accusation portée contre le capitaine Lassard.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury.

Résolu De faire approuver cette communication au dossier.

Succomme au rapport du Trésorier de la cité recommandant de faire voter par le Conseil une somme de \$ 1,780.<sup>72</sup> pour payer l'augmentation de salaire accordée aux deux maordomes.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury.

Résolu D'accepter ce rapport au Contrôleur et Auditier.

Succomme au rapport de l'Architecte de la Ville recommandant d'accorder à MM. McLean et Sabourin l'autorisation d'occuper le lot cont. 902 subds. 128, 129, 130 quartier St. Denis, situé en arrière des nos. 59 et 608 de la rue St. Denis, pour y établir une garage public.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury.

Résolu D'accepter M. le Commissaire Aury.

Approuver la dépense faite par M. le Commissaire Aury.

La séance est adjournée à mardi : le 1<sup>er</sup> juillet à 11 h. A. M.

Agrement.

M. R. vs

Procès verbal d'une réunion du Bureau des  
Commissionnaires.

Tenu le 19 février 1918. A. M.

Présent,

M. M. les Commissionnaires Rose.  
Ainay.  
Tuckot.

En l'absence de Son Honorabilité le Maire  
M. le Commissaire Rose est appelé à  
présider.

Le Secrétaire procéda à la lecture des  
minutes, au cours de laquelle Son  
Honorabilité le Maire (page 138) et M. le  
Commissaire Villeseux (page 158)  
prirent leur siège.

Son Honorabilité le Maire tint son siège  
à la page 141 et M. le Commissaire  
Villeseux, à la page 161.

Les minutes sont approuvées, telle  
qu'elles sont.

Approuvée un chèque accepté de M. le  
Docteur Côté, au montant de \$ 600.00  
pour louer d'une propriété portant  
les Nrs. 1503 à 1507 de la rue Notre-Dame  
soit.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de transmettre ce chèque au Trésorier de  
la Ville et d'informer le Secrétaire à cette  
fin à M. le Docteur le premier chèque que il  
avait transmis avec son offre en date  
du 2 février 1918.

Révision  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de transmettre ce chèque au Trésorier de

Approuvée une communication de la Cie.  
Cradock-Simpson, au sujet des  
baies de l'immeuble situé au No. 30  
de la rue City Councilor.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de déposer cette communication aux  
archives.

Approuvée une communication de M.  
R. Dandurand, demandant des  
informations, au sujet d'une proprié-  
té achetée par la Banque de Montréal  
dans l'intention d'y établir une succu-  
lale au coin de la rue Sherbrooke et  
de la rue Drummond.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de transmettre cette communication  
à l'Architecte de la Ville avec instructions  
de faire en le Bureau les renseignements  
demander par M. Dandurand.

Approuvée une communication de la  
Chambre de Commerce, informant le  
votre que le rapport des experts du Pen-  
séeur Dr. Redicker, M. le maire de  
New York soit rendu public le plus  
tôt possible.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de transmettre toute communication et  
de la déposer aux archives.

Approuvée une communication de M. S.  
Charbonneau, transmettant une requête  
de répondant de changer le nom de la rue  
Savoie.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,  
Approuvée par M. le Commissaire Tuckot, il est  
ordonné de transmettre cette requête à l'ingénieur

en Chef pour rapport.

Souvenir une communication des  
giant du theatre His Majesty's  
demandant si la Cite n'aurait pas  
par faire un arrangement special  
puis permettre a' ce theatre de  
donner des representations de deux  
a yesse.

Résolu Souvenir une communication d'  
M. le Commissaire Ainsley.  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
de transmettre cette communication  
au Secrétaire du département  
des Privileges pour rapport.

Souvenir une communication de M.  
E. J. Hall se plaignant de l'état des  
toitures sur l'actuel bancher.

Résolu Souvenir une communication d'  
M. le Commissaire Ainsley.  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
de transmettre cette communication a'  
l'Enginier en Chef pour rapport.

M. le Commissaire Villeneuve répond de la sui-

Souvenir une communication de M.  
A. P. Mathieu avocat, transmettant  
une réclamation de M. G. Pepin et de  
Dame M. L. Flaherty pour pétendus  
dommages soufferts par suite d'une  
amputation illégale.

Résolu Souvenir une communication d'  
M. le Commissaire Ainsley.  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
de transmettre cette communication  
au département des Réclamations pour  
rapport.

Souvenir de mandat vérifié par le  
Contrôleur et Auditeur de la Cite, au  
montant total de 48.972. L'avisant  
être certifié.

Souvenir une proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyée par M. le Commissaire Turett il est  
Résolu De transmettre le paiement.

Souvenir une communication du Presi-  
dent du Comité du Financement du  
patrologue canadien, sur sujet de la  
souscription recommandée hier dernie-  
rue par le Bureau des Commissaires.

Souvenir une proposition de M. le Commissaire Ainsley.  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
Résolu De transmettre cette communication  
au Secrétaire du ministre devant le  
Bureau la docum. en cette affair.

Souvenir une communication de M. A. De-  
nault, demandant le paiement d'une  
somme de \* 223<sup>2</sup> qui lui aurait  
été intérue sur l'indemnité qui lui  
a été accordée dans l'expropriation  
du Boulevard St. Joseph.

Souvenir une communication au Bureau  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
Résolu De transmettre cette communication au di-  
partement en faveur pour rapport.

Souvenir une résolution du Conseil, en  
date du 18 février, concernant, à l'effet de  
nommer M. L. Napoléon Turett comme  
membre du Bureau des Commissaires  
en remplacement de feu M. le Commissa-  
ire Cole, pour la balance du terme  
d'office du dit commissaire défunt.

Souvenir une proposition de M. le Commissaire Ainsley.  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
Résolu De déclarer l'adite résolution et d'offrir  
des félicitations à M. le Commissaire  
Turett, à l'occasion de sa commissaria-  
tion comme membre du Bureau.

Souvenir un rapport du Gouverneur-adjoint  
de la Cite, transmettant un projet d'au-

au sujet de la récompense de \$ 500. offerte par la Ville à la personne qui fournit des informations qui auront amené l'arrestation de l'auteur de l'attentat sur la personne de M. le commissaire Villeneuve.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.  
Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
d'apprêter les dits arrangements et d'en autoriser la publication dans le journal  
suivant:

le Canada et la Gazette.

Souscriven rapport du Secrétaire du Comptoir et de Vente régionale demandant le remboursement à la Société W. J. Thom Oil. en dépôt de \$ 191.2 fait en rapport avec son contrat pour la fourniture d'huile à cyclindre depuis l'année 1917.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ainey il est  
d'apprêter le remboursement du dit dépôt.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Ainey et le  
Greffier Bureau de Communication et  
pour une enquête administrative  
en vertu de l'article 218 de la charte  
sur les accusations portées contre le  
police Capitaine Savard par M. le commissaire  
Villeneuve au cours de la séance  
du Bureau du 11 février courant  
l'odite enquête devait être faite sous  
la direction du département en faveur  
et devant commencer à la séance du  
22 courant, à 3 h. P.M. et qu'en  
soumission de \$ 500. soit faire pour le  
fond de réserve pour défrayer les dépenses  
de sténographie etc. et que Mme

Gagnon et Lormay soient chargés  
d'offrir cette sténographie.

Souscriven rapport du Chef du  
Département des Incendies demandant  
de mettre à sa disposition un crédit  
de \$ 5 000. pour les fins suivantes:  
Comptables

charbon. spm, pour la pompe à vapeur et  
du store pour le rachaufer des  
(pompe à vapeur) \$ 2.000.

Fournitures pour automobiles 2.000  
Réparation aux appareils 1.000.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
d'apprêter à la disposition du département  
des Incendies le crédit ci-dessus, le  
tout sous la direction du Contrôleur  
et Auditeur.

Souscriven rapport du Directeur In-  
genieur en chef demandant du crédit  
pour l'enlèvement de la neige.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est  
d'apprêter un crédit suivant.

Pour l'enlèvement de la neige (ordinaire),  
\$ 40.000 ex-adminis-  
tration générale.

Pour l'enlèvement de la neige (spécial)

\$ 50.000 ex. administration générale.

Pour l'enlèvement de la neige du trattois.

\$ 50.000 ex-fond de réserve.

Sur l'ordre du Maire suspend son siège.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ross il est  
d'apprêter la réquisition suivante:

Voie de Dis. ouest 10-11-12.  
do do Nord 18-19-22

Agendue 79. F3. 83<sup>2</sup> 84. F5. 90.  
 Équité Div. est 19.  
 Jd. do do ouest 20. 21  
 Assistanee Municipale 9.  
 Hygiène 11. 12.  
 Incendie 28-29.  
 Empreinte 18-21.  
 Police Mont-Royal 10.  
 Edifice M. Monseigneur 9. 14.  
 Incendie 26.

Souvenir une communication de son honneur le Maire attirant l'attention du Bureau sur le fait que des charretiers se sont plaints d'y n'avoir pas de travail, et que les voitures des grandes compagnies font le travail de l'intervention de la neige.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. lecommissaire Ross il est  
 Résolu de transmettre cette communication à M. lecommissaire Turcot.

Souvenir le rapport des inspecteurs de tramways pour la semaine finissant le 9 février courant.

Sur proposition de M. lecommissaire Turcot  
 Approuvée par M. lecommissaire Ross il est  
 Résolu de présenter ledit rapport et d'en transmettre copie au Conseil.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.  
 Approuvée par M. lecommissaire Turcot il est  
 Résolu que l'on donne instructions au Chef de Police et au Chef du département des Incendies de transmettre leurs uniformes pour le uniformer d'ici et d'heure.

Souvenir un rapport de Contrôle et

Auditeur recommandant de faire voter la Crédit nécessaire pour payer le coût de la distribution de l'éau dans le parc Lapointe.  
 Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. lecommissaire Ross il est  
 Résolu de transmettre ce rapport à M. lecommissaire Turcot.

Souvenir une communication de M. V. Godin, au sujet de l'enlèvement de la neige en face d'un terrain qu'il possède sur la rue Joly. Dans la partie Est.  
 Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. lecommissaire Turcot il est  
 Résolu de transmettre cette communication à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Souvenir une communication de M. J. A. Gelle, offrant ses services comme inspecteur ou contrôleur pour le département de la Voie.  
 Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. lecommissaire Turcot il est  
 Résolu de transmettre cette communication à l'ingénieur en Chef.

Souvenir un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, transmettant une proposition de M. George Vandelec, fils, pour l'intervention des personnes ayant ou eu connu.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve  
 Approuvée par M. lecommissaire Ross il est  
 Résolu que l'on envoie la copie du contrat intervenu entre la cité et la compagnie générale de Tramways Turcaine, à savoir que de la révolution du Bureau mentionné dans le rapport du Directeur de l'Assistance

MC une cipal.

Souvenir une communication de M. G. H. Parent, au sujet du priso  
aux saies avec dans le dipar-  
tement en fo:

un proposition d'Unleommunicaii Villeneuve.

Réisole Appuyé par M. lecommissair Ross il est  
de transmettre cette communication  
à l'Avocat en Chef de la bte. pour  
rapport.

Souvenir un rapport du Chef des  
département des Incendies, sur les  
changements survenus dans la  
bifode depuis le quinze ans se  
terminant le 15 fevrier courant.

un proposition d'Unleommunicaii Ross,  
Appuyé par M. lecommissair Ainey il est  
de satifier ledit changements.

Souvenir un rapport de l'Ingenieur  
en chef recommandant d'acheter de  
M. V. A. Raci et une machine pour  
le nettoyage des égouts.

un proposition d'Unleommunicaii Tricot,

Réisole Appuyé par M. lecommissair Ross il est  
de donner instruction au Secrétaire  
de tirer le premier rapport qui aurait  
été fait au sujet de l'ensi de cette  
machine et de retourner le dossier  
à l'Ingenieur en Chef pour un nouveau  
rapport.

Souvenir un compte du Bureau de  
Recherches Municipales de New York  
au montant de \$8,000 = n'important  
la balance due à ce dernier pour l'ex-  
écution fait aux termes du contrat in-  
tégral le 12 septembre 1817.

un proposition d'Unleommunicaii Villeneuve.

Réisole Appuyé par M. lecommissair Ross il est  
de transmettre le paiement de ce compte  
et de demander au Secrétaire de la bte.  
de verser ce que le paiement soit fait  
dans les meilleures conditions possibles.

Souvenir un rapport du Directeur de  
Bureau MC une cipal d'Hygiène  
transmettant un compte de mille  
francs St. Jean, au montant de \$10 =  
pour deux conférences données au cours  
du mois de Janvier 1918.

un proposition d'Unleommunicaii Ross,  
Appuyé par M. lecommissair Ainey il est  
de transmettre le paiement droit du compte, à  
même le crédit voté pour la bte contre  
la tuberculose et la mortalité infantile.

Souvenir un rapport du Lieutenant  
de Paix, concernant l'administra-  
tion et l'entretien du Parc de Marim-  
mee.

un proposition d'Unleommunicaii Ainey,  
Appuyé par M. lecommissair Villeneuve il est  
de transmettre au département en fo; pour  
rapport.

Souvenir une communication de la Société  
leatholique de protection et de renseigne-  
ment Idem demandant de porter à \$3,000.  
sa subvention annuelle.

un proposition d'Unleommunicaii Villeneuve  
Appuyé par M. lecommissair Ross il est  
de transmettre cette communication au  
Directeur de l'Assistance Municipale.  
Pour rapport.

M. lecommissaire Ross laisse son siège.

Souvenir une communication de l'abbé Bourne  
St. Jean Baptiste demandant :

1<sup>o</sup> Quelle attitude le Bureau entend prendre de la glace pour la fourniture d'angle glace aux contribuables pendant la saison d'été 1918.

2<sup>o</sup> De lui procurer une copie du rapport des experts sur les questions municipales.

Révolte

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Arvey il est décidé que le Club ouvrier St. Jean Baptiste gère la question de la fourniture de la glace. L'état d'esprit dans lequel l'administration est pleine de disparité, le Commissaire en croient pour devoir se charger de cette question et qu'il la fasse faire sonner à la nouvelle administration.

Révolte

Il est en ordre de demander au Sûrintendant des Impôts et de la Papeterie ce qui concerne l'impression de ce rapport en français et en anglais, moins le sommaire dans le Bulletin Municipal, et d'informer le Club ouvrier St. Jean-Baptiste de la présente décision.

Soumission rapport de l'ingénieur au chef du commandant de réfuter M. V. Dufay comme opérateur du filtre à l'intérieur de filtration.

Révolte

Sur proposition de M. le Commissaire Turett. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est décidé d'époncer ce rapport aux archives, de ne pas le délivrer à un demandeur à la demande de l'heure ne permettant pas au Bureau de faire une nomination.

Soumission rapport du Sûrintendant du département de l'Incarceration demandant d'être autorisé à adjointe à son département un employé qui

étant préposé au service de livraison et de vidanger dans la cité devant ville de M. Tariomene.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est décidé de donner l'autorisation demandée par le Sûrintendant du département de l'Incarceration et de l'informer que le salaire a été payé devant être complètement payé par la fin d'octobre.

Soumission rapport du Sûrintendant du département de l'Incarceration demandant de mettre à sa disposition un crédit de \$ 5,000. pour le nettoyage des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Arvey. Approuvé par M. le Commissaire Turett il est décidé de donner à la disposition du Sûrintendant de l'Incarceration un crédit de \$ 5,000. pour la fin ci-dessus. (ex-administration générale).

La séance est adjournée au 20 du courant mercredi à 11 heures. A. M.

Ajournement.  
M. Martineau

Procès-verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 20 février 1915. A.M.

Présente.

M.M. les Commissaires Ross.  
Villermeur.  
Tremblay.  
Ainay.

En l'absence de Son Honoré le Maire,  
M.M. les Commissaires Ross et Ainay il est appelé à présider.  
La lecture des minutes est suspendue.

Réquierement du propriétaire de M. le Commissaire Villermeur.  
Appelé par M. le Commissaire Ainay il est  
que la résolution du Bureau du date  
du 18 du courant, à l'effet de verser au  
monde au Conseil de vendre au  
Maire et aux échevins de la ci-devant  
cité de Maisonneuve leur pupitre  
et leur fauteuil à raison de \$ 1.50  
soit un dollar et demi, pour  
les informations données à ce sujet  
par les journaux, et que ce rapport  
soit fait au Conseil, recommandant  
lui de ne pas donner suite au  
rapport qui a été présenté à ce  
sujet par le Bureau.

Le Secrétaire procède à la lecture des  
minutes, en l'absence de l'un des M.M.  
les Commissaires Ainay (pour 1.75) laisse  
son siège.

M.M. le Commissaire Villermeur étant  
appelé en dehors de la salle, la séance  
se continue.

Les minutes sont approuvées telles quelles.

M.M. le Commissaire Villermeur suspend son  
siège.

Soumis au mandat, vérifié par le  
Contrôleur et Auditeur, l'amountant  
Total de \$ 102.604.00 suivant liste certifiée  
en possession de M. le Commissaire Villermeur.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu D'envoyer toutes les sommes.

Soumis au rapport du Directeur de  
l'Assistance M.M. le Commissaire demandant  
d'autoriser à la disposition du comité  
d'assistance un crédit additionnel  
pour l'intervention des personnes pauvres.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De faire à la disposition du département  
de l'Assistance M.M. le Commissaire pour la  
fin de l'année une somme de \$ 75.00 (ex-  
administration générale).

Soumis une communication de M.M. le  
Commissaire Villermeur à St. Pierre demandant  
au nom de la Compagnie Equitable Real-  
ty Limited que la Ville achète à cette  
dernière certain lot situé sur l'Avenue  
Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villermeur.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
De transmettre cette communication  
au Trésorier de la ville, pour rapport.  
M.M. le Commissaire Ainay suspend son siège.

Soumis le rapport du Service des Maladies  
Contagieuses pour la semaine finissant le  
16 février précédent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Pièce appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Pièce de l'apport ce rapport aux archives.

Souvenir une communication de la  
Montreal City Council demandant  
quand la Ville sera partie à lui faire  
vers \$60,000 = de débentures qui elle  
a été autorisée, à propos conformité  
aux dispositions de l'article 69  
des derniers amendements à la charte  
de 1918.

La proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le commissaire Turet, il est  
Pièce de l'apport au Contrôleur et  
Auditeur cette communication ainsi  
que le dossier complet sur cette affaire  
pour rapport.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
dant des Achats et des Ventes, concernant  
le remboursement de la dépense  
faite par rapport avec leur contrat  
pour la livraison de 5,000 tonnes de  
charbon noir au département d'Hydro-  
électricité de la province de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Turet, il est  
Pièce à l'appui de la remboursement dudit  
dipôt.

La proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le commissaire Arvey, il est  
Pièce de l'apport de John H. Robste, J.W. Mahé  
Enjoint James O. Keef, Rev. Jean Héroux,  
Docteur Deschatelets - Ech. Blumenthal  
Edmond Beaudreiz, 3818 rue Lajemaine.  
H.S. Plummer, 814 Avenue New-York  
Dame, Eugène Bouchard, 1139 Ste-Hubert.  
J.A. Scroggins. Appartement Bishop,  
de l'obligation devant le Bureau  
du Commissaire à la ville de Montréal

à l'Hôtel de ville de la ville de Montréal  
vendredi, le 22 février courant, à  
3 hrs de l'après-midi; dans la salle  
des séances du Bureau, pour entendre  
témoignage donné l'affaire concernant  
la déclaration portée contre le  
Capitaine G. Savard, par M. le com-  
missaire Villeneuve.

Il est  
Enjoint aux personnes ci-dessous mentionnées  
d'apporter avec elles leurs notes et autres  
et autres documents qu'elles peuvent  
avoir en leur possession en rapport  
avec ladite enquête.

Il est en outre  
Enjoint à M. J.H. Robste d'apporter avec lui  
en liberté de bouge et en liberté de  
séjour de 1916 et 1917  
les preuves assignations et documents  
en vertu des dispositions de l'article  
21 Op de la charte de la ville de Montréal.

Souvenir un rapport du département en  
faveur informant le Bureau que deux des  
intelligents M.M.Q. Bidard et Damier  
dans les échanges en dommages  
produits contre la ville, par suite des  
changements de niveau de certaines rues  
dans le quartier Hochelaga refusent  
de signer le projet d'acte d'arbitrage.  
Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Arvey il est  
Pièce de l'apport de l'Instruction au département en  
faveur de compléter l'arbitrage en remettant  
les comptes des deux établissements qui ont  
lorsqu'ici refusé de signer ledit acte.

Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le commissaire Turet, il est  
Pièce de l'apport la régulation suivante:  
Ville Dis. Ouest 12-13-14.

Aqueducs 86-87-91-92-93-94-95-97-  
 71-81-89.  
 Voies d'as. nord. 21  
 do do est 14-15.  
 Edifices M. Communautaires 13-15  
 Parc Lafontaine 15-16-17-19-20  
 de l'Hôtel-Royal 11.  
 Police 26-27.  
 Hygiène 13.

Souvenir un rapport du Trésorier de la  
 cité transmettant un communiqué au  
 G. M. C. A. au sujet d'une somme  
 d'obligation de \$ 5.000 à faire par le trésorier de la  
 ville.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
 Résolu D'informer la G. M. C. A. que sa demande  
 sera prise en considération par la pro-  
 chaine administration qui devra prépa-  
 rer un budget supplémentaire.

Souvenir un rapport du Trésorier de la  
 cité au sujet de la requête de M. A.  
 Lemay qui a demandé de renouveler  
 une obligation de \$ 5.000 échue depuis  
 le 1er février courant.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le commissaire Turcot il est  
 Résolu D'abandonner à M. Lemay un délai de treize  
 mois pour le paiement de cette obligation  
 qui devra porter intérêt à raison de  
 7% par an payable sans annulation.

Souvenir un rapport du Trésorier de la  
 cité au sujet d'offre faite par M. O.  
 A. J. Fugion de négocier \$ 800.000 à obli-  
 gations émises par la cité de Maisonneuve  
 au cours du mois de janvier 1918, en remplacement  
 d'un même montant d'obligations  
 échues à cette date, et se conformant à

par accepter cette proposition.  
 Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le commissaire Aley il est  
 Résolu De concourir dans le rapport du  
 Trésorier, et d'informer M. Fugion  
 en conséquence.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
 du département de l'Instruction publique  
 demandant que M. Eugène St-Lamant  
 qui occupait la position d'inspecteur  
 dans le bureau de l'Instruction dans la  
 ci-dessous cité de l'Hôtel des Affaires, soit  
 placé dans son département.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le commissaire Turcot il est  
 Résolu De concourir dans ledit rapport  
 demandant de garder M. St-Lamant au service  
 de l'Instruction, au salaire de \$ 900.00 par an.

Souvenir un rapport du département  
 en force au sujet de la demande faite  
 par M. O. P. Bourassa pour être payé  
 de son salaire devant le temps qu'il  
 a agi comme représentant militaire  
 devant un tribunal d'exemption.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le commissaire Turcot il est  
 Résolu De demander à l'Architecte de la Ville  
 de faire rapport sur le cas de M. Rice.  
 Un des employés du département  
 qui a été absent pour agir comme  
 représentant militaire devant un tribu-  
 nal d'exemption, de faire rembourser  
 par ledit M. Rice le salaire qu'il a  
 perçu durant son absence, et qu'il a  
 cas de M. Bourassa de signifier au  
 rapport du département en force qui distrait  
 qu'en vertu de la loi il ne peut devoir  
 d'exiger le paiement de son salaire comme  
 employé de la cité, pendant la deux mois

qui il a été absent.

Son Horner & May laisser au siège  
et McCormonianum Rose et appelle à  
présider.

Soumis à doréen concernant l'appro-  
priation, pour l'assentie de la ville de  
Suz, la proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Risole Appuntie. De bloominne Turcote. Iet  
De Idem ander a M. H. Pairement de  
sein vanloeden en ten l' Bureau ee sajt.

Sacem: en rapport de l'entente  
d'la leite. au sujet d'un reglage des  
droits au nom St. Denis nro 100 qui se  
plaint que la Montreal Water Power  
augmente ses taux pour le taxe de l'eau  
dans le quartier Saint-Denis.

**Risole** See proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyez par M. le commissaire Tucot il est  
D'informé à ce sujet au cours St. Denis lors  
conformément au dit rapport.

Sous un rapport du Lieutenant  
de Police, une ordonance de défense  
devant les tribunaux le surlant Dethan  
qui a été poursuivi en Cour Supérieure  
par M. J. C. Cleator.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le commissaire Aury il est  
Risolu D'astorius le département en faire com-  
paratre et à plaider pour le suspect  
Dittmar dans cette cause.

Souvenir de l'apport du Président  
du Bureau des Estimations. Macon-  
mandant que la cotisation pour le court  
de certains égouts soit payable par  
versements fractionnés pendant une pe-  
riode n'excédant pas 15 ans et la mise

en force du rôle d'évaluation, avec  
effort selon la loi:

See preposition of M. le commissaire Villeneuve  
Opposing M. le commissaire Trust il est  
Risba De la cause le dit rapport a son antea  
pour saison si ce rapport n'a pas été  
Construit avant le 1er Janvier 1915.

La proposition de M. le commissaire aux Comptes,  
Appuyée par M. le commissaire Villeneuve et  
Richeleau, fut rejetée le 19 du courant. No.  
139150 concernant la rémunération à être  
payée aux employés de Maisonneuve  
soit amender de façon à comporter  
une demande du département en faveur  
de la Ville de Montréal et tenir de  
payer à ces employés les salaires  
que ils recevaient de la Ville de Maisonneuve.

Sous le rapport du département  
en foi: déclarent. au sujet du transport  
du contrat de la compagnie F. J. Fog.  
fth. à la Deaster Construction Bed fth.  
pour la construction de pont de la île  
de hinch que ce contrat doit être considéré  
purement et simplement comme un  
transport des agents qui deviendront  
des en veet de contrat du 10 novembre  
1916 et que le hite ne doit pas changer en  
relation contractuelle.

Sur proposition de M. le commissaire Tricot,  
Approuvée par M. le commissaire Aixey, il fut  
Résolu d'approuver ledit rapport et d'informer la  
Compagnie Jogo en conséquence.

Souvenir un rapport du département en  
rig sur une demande de M. le chevalier  
Larivière d'intenter la partie de la ex  
Déclaration, comprise entre les voies des Termes.

et l'établissement de la locomotive  
Walter.

Sur proposition de M. le commissaire Turet,

Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
Résolu De faire émettre la demande à l'ingénieur  
en Chef avec instructions de s'assurer  
si l'on sait par possible de faire  
un arrangement avec la compagnie  
Montreal Locomotive Works pour faire  
certains travaux d'acier.

Soumission rapport du département  
en forêt sur une question d'assurance  
travaux de résidents des rues Mar-  
quette et Papineau concernant le  
dégagement de leurs tuyaux à l'eau

Sur proposition de M. le commissaire Turet

Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
Résolu De communiquer avec les propriétaires  
intérieurs pour savoir si les ter-  
rains gelés sont les tuyaux de la  
M. officiel Water-Power Co. ou bien  
de leur propres tuyaux. et de leur  
faire savoir que si il s'agit des tuyaux  
privés de propriétaires, ces derniers  
sont obligés de les dégager à leur  
dépense.

Soumission rapport du département  
en forêt concernant un chemin exploité  
par M. Baillargeon sur la flèche de  
St. Lambert par que Victoria.

Sur proposition de M. le commissaire Turet,

Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
Résolu De faire faire M. Baillargeon de son  
à fermer ce chemin. et de donner in-  
struction au département de la Voie de  
pours à chaque bout et à des endroits  
bien en vue des plaques indiquant à ce  
sujet.

Soumission rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef concernant la somme  
de \$ 1200. = pour le nettoyage de  
l'égout de la rue Saint-Jacques  
du boulevard de la Montagne à la  
station du Grand-Tronc.

Sur proposition de M. le commissaire Turet

Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
Résolu De faire voter au Conseil d'opéra  
pour la faire ci-dessus, la somme  
de l'adette somme de \$ 1200. = comme  
suit :

Ex entretien de la neige. \$ 600. =

Ex nettoyage de l'égout. 600. =

Soumission rapport du département  
en forêt au sujet de l'application de la  
Compagnie du Grand-Tronc pour  
permettre de continuer une voie commu-  
nale, à travers la rue du Berger et la  
rue Dunn pour l'établissement de la  
Compagnie Franco-Baïca & Co.

Sur proposition de M. le commissaire Turet,

Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
Résolu D'informer la loi du Grand-Tronc que la  
lôte n'a aucune objection à ce qu'il  
fasse application à la compagnie de  
l'avenir de fer, et que la lôte ne sou-  
tient aucun obstacle contre l'autorisation  
demandée, provided que cette application  
comporte que l'autorisation soit donnée  
aux conditions mentionnées dans ledit  
rapport.

Soumission rapport du Sénéchal dont des  
M. acheté depuis dont l'autorité  
fais la distribution d'une certaine  
de légumes qui se trouvent dans  
M. l'assoupli.

Sur proposition de M. le commissaire  
en forêt

Vidéo

et l'établissement de la locomotive  
Wolfe.

Réponse du préfet à M. le commissaire Turcot,  
Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
de son avis d'envoyer la dossier à l'ingénieur  
en chef avec instructions des termes  
si l'on sait par possible de faire  
un arrangement avec la compagnie  
Montreal locomotive Wolfe pour un  
certain nombre d'années.

Soumission rapport du département  
en faveur de son égale et certaine  
droiture de résidents de la Mar.  
quête et Papineau concernant la  
degelage de leurs tuyaux à l'eau  
du propriétaire M. le commissaire Turcot

Réponse de l'assemblée avec les personnes  
intervenues pour savoir si les ter-  
rains gelés sont les tuyaux de la  
M. officiel Water. Postem Co. ou bien  
leur propres tuyaux. et de leur in-  
former que si il s'agit des tuyaux  
privés de propriétaires, ces derniers  
sont obligés de les dégeler à leur  
disposition.

Soumission rapport du département  
en faveur concernant un chemin exploité  
par M. Baillargeon sur la flèche, du  
Bt. Lambert par que Victoria.

Réponse du préfet à M. le commissaire Turcot,  
Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
de son avis de faire à M. Baillargeon l'autorisation  
à fermer ce chemin, et de donner une  
instruction au département de la Voies de  
pour à chaque bout et à des endroits  
bien en vue des plaques indiquant à ce  
sujet.

Soumission rapport du Département Inge-  
nieur en chef concernant l'autorisation  
d'ouvrir une branche additionnelle  
de \$ 1200. - pour le nettoyage de  
l'émissaire de la rue Saint-Jacques  
du boulevard de la Montagne à la  
station du Grand-Tronc.

Réponse du préfet à M. le commissaire Turcot  
Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
de son avis d'autoriser au conseil d'opines  
pour lui faire ci-dessous, la somme  
de l'adite somme de \$ 1200. - comme  
suit:

Ex entretien de la neige	\$ 600. -
Ex nettoyage de l'émissaire	600. -

Soumission rapport du département  
en faveur au sujet de l'application de la  
Compagnie du Grand-Tronc pour  
permettre de continuer une voie publique  
Côte, à travers la rue du Berger et la  
rue Dunn pour l'établissement de la  
Compagnie Franco-Belge à Co.

Réponse du préfet à M. le commissaire Turcot,  
Appelé par M. le commissaire Ainey il est  
de son avis d'informer la loi du Grand-Tronc que la  
législation n'a aucune objection à ce qu'il  
fasse application à la compagnie de  
l'assemblée de Québec, et que la législature  
livrera aucun obstacle contre l'autorisation  
demandée, position que cette application  
comporte que l'autorisation soit donnée  
aux conditions mentionnées dans le dit  
rapport.

Soumission rapport du Comité dont des  
Magasins dépendent l'autorisation de  
faire la distribution d'une certaine quantité  
de légumes qui se trouvent dans la Meille  
M. Lavoie.

Soumission rapport de M. le commissaire Ainey,

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Turet il est  
d'astreinte à l'entendant des Marchés  
à faire la distribution de ce budget  
suivant l'ordre établi:

M. le Commissaire Rose, l'avis en signe  
et M. le Commissaire Turet est  
appelé à presider.

Souvenir un rapport du Supintendant  
des Marchés fassent certaine sug-  
gestion au sujet du marché de Mon-  
tréal concernant la partie publique de  
Montmorency.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
de démander au département en faveur  
qu'il soit nécessaire de donner suite  
aux recommandations contenues dans  
ledit rapport ou si, par le fait  
de l'équipage, les réglements de la  
ville de Montréal s'appliquent sous  
que il soit besoin de prendre des dis-  
positions spéciales.

Souvenir un rapport du Supintendant  
des Edifices Municipaux demandant  
que la direction à suivre concer-  
nent la propriété occupée par la  
Banque Provinciale sur la rue Notre-  
Dame ouest.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
de démander de nouveau à la Banque  
Provinciale à quelle condition elle  
consentirait à céder son bail pour  
permettre de compléter bientôt  
la rue Notre-Dame ouest.

Souvenir un rapport de l'Archiviste M.  
municipal demandant l'autorisation

de se servir d'un camion pour  
opérer le transport des archives de la  
Ville de Montmorency.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu De délivrer instructions à l'ingénieur  
en chef de donner suite à la demande  
de l'Archiviste Municipal.

Souvenir une communication de la  
Supérieure générale des Soeurs Grises  
relativa à l'offre de leur service à la suite de l'in-  
firmerie à leur, il y a quelques jours.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
de délivrer ladite communication aux  
archives.

Souvenir une communication de  
l'Hôpital Alexandre demandant  
de faire suspendre pendant la guerre  
l'effet des réglements déterminant  
la limite d'âge auquel il est  
permis de garder des pouvoirs.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu De transmettre ladite communication  
au Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène.

Souvenir une communication de The  
Hughes Open Co. Ltd. au sujet de l'im-  
position de la taxe de leur propriété.

Sur proposition d'M. le Commissaire Ainey.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
de transmettre ladite communication au  
département des Recouvrements.

Souvenir une communication de Madam  
F. Brinmont demandant au nom des

Dame de Charité de Montréal  
l'usage de la salle du marché pour  
la soirée de samedi au bénéfice  
de l'hospice de la Providence.

Révolte de M. le commissaire Aury.  
Appelé par M. le commissaire Turet.  
De faire remettre au Lieutenant d'art  
Edifice Montréalais, pour rapport.  
La séance est adjournée à jeudi.  
Le 21 février 1915 à 11 h 30 A.M.

Ajournement.  
M. Ross

Procès verbal d'assemblée des Bureaux  
des Commissaires.

Jeudi le 21 février 1915 à 11 h.

Présente.

M. M. les Commissaires Aury,  
Ross  
Turet.

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le commissaire Ross est appuyé à  
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Souvenir une communication de Mme  
J. B. Godesse, demandant que le nom  
de son mari, malade, soit mis en  
la liste des pensionnaires de la cité.

Révolte de M. le commissaire Aury.  
Appelé par M. le commissaire Turet, il fait  
de faire déclarer d'informe Madame  
Léonie où se situe la demande  
de pension que son mari a faite le 26  
octobre dernier.

Souvenir une communication de M.  
R. Blanchet se plaignant du fait  
que la location de sa propriété située  
sur la rue Fabre n'a pas été renouvelée  
d'jan.

Révolte de M. le commissaire Aury.  
Appelé par M. le commissaire Turet il est  
de faire intimer pour faire appeler  
de la Montreal Water & Power Co. Pour  
que le contribuable qui ille devient assister  
la curiosité d'ien que cela soit en droit  
d'attendre.

Son Honoré le Maire prend son siège.

Soumission une communication de M. J. St. Linnott au sujet de l'inspection des fils électriques.  
Sur proposition de M. le commissaire Ameys.

Révolte Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
de la démissionne cette communication  
au Secrétaire d'Etat du département de l'Éclairage.

Soumission une communication de la North American Oil Co au sujet  
de la soumission que elle a faite pour  
la fourniture de compresseur bouillonneur.

Soumission également un rapport  
du Secrétaire d'Etat des Achats et des  
Ventes et de l'Ingénierie mécanique  
en charge de l'approvisionnement  
qui devra bientôt de ce compagnie soient  
achetés pour en faire un nouvel essai  
sur proposition de M. le commissaire Ameys.

Révolte Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
de la démissionne dans ladite recommandation.

Soumission une demande, vérifiée par le  
Contrôleur et Auditeur de la liste, au  
montant total de \$ 1,198.<sup>26</sup> suivant  
liste certifiée.

Sur proposition de M. le commissaire Ameys.

Révolte Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
de faire autoriser le paiement.

Soumission une rapport du chef du  
département de l'Éclairage demandant  
de mettre à la disposition du comité  
un crédit de \$ 7,442.<sup>26</sup> pour l'entretien  
et la main-d'œuvre des services à incendie dans  
la ci-dessous cité à Marionneau.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Turet il est

Soumission rapport du chef du dé-  
partement de l'Éclairage.

D'approuver ledit rapport, et de le  
transmettre au Contrôleur et Auditore  
pour sa gamme.

Soumission une rapport du chef du dé-  
partement des Transports demandant  
de faire voter la crédit nécessaire  
pour l'achat de uniformes requiri-  
s pour son département.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Ameys il est  
de proposer ledit rapport sur la table.

Soumission une interpellation de M. Q.  
Lévesque La fortune, au sujet de  
l'achat de la firme Ontario et de la  
construction de tracteur à cet endroit  
sur proposition de M. le commissaire Turet.

Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette interpellation à  
l'ingénierie en chef, pour rapport.

Son Honoré le Maire tient son siège  
et M. le commissaire Ross est appuyé  
à prouver.

Soumission une rapport du département  
qui informe le Bureau que l'acte  
d'abrogation entre la liste et la  
liste du Pacificus Canadien rela-  
tif à l'établissement d'une voie de  
passage dans la cour de la rue de l'Assomption  
a été approuvé et transmis au Bureau  
du Trésor.

Sur proposition de M. le commissaire Turet.

Appuyé par M. le commissaire Ameys il est  
de déclamer la compagnie du Pacificus en  
conséquence.

Souvenir rapport des inspecteurs de  
travaux pour la seconde fois sur  
le 16 fevrier courant.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot.

Approuvé par M. le commissaire Aury il est  
Résolu De transmettre ledit rapport et de le  
transmettre au Conseil.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef  
concernant la pose de conduttes pour le  
dien service d'utilité publique  
dans le point de la rue Chomedé.

Souvenir également une proposition de  
la compagnie de téléphone Bell à ce  
sujet.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot.

Approuvé par M. le commissaire Aury il est  
D'accepter la proposition de la compagnie  
de téléphone Bell et de faire le départe-  
ment en foi; de faire préparer les actes  
nécessaires.

Souvenir une communication de MM. Gauthier et Beauregard, sur sujet  
d'un garage établi sur la rue Montarville  
qui fut incendié et qui devait se  
trouler dans un voie de réparations.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.

Approuvé par M. le commissaire Turcot, il est  
De transmettre cette communication  
à l'Architecte de la Ville, pour savoir  
si il a accordé un permis pour ces ré-  
pairs de réparation au département en foi  
pour savoir si ce permis peut être révoqué  
au cas où il n'accordé pas cet accord.

Souvenir un rapport du Suptendent  
du Marché, recommandant de faire  
préparer un plan des spécifications  
et un estimate pour l'établissement  
d'un système de chauffage dans la

Differentielle bague des locataires du  
Marché Bonsecours.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.

Approuvé par M. le commissaire Turcot il est  
Résolu De transmettre ce rapport à l'Architec-  
tecte de la Ville avec instructions de  
donner suite à la recommandation  
y contenue.

Souvenir une communication de l'archi-  
tecte Roch Lachapelle, demandant  
d'être mis à sa disposition.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.

Approuvé par M. le commissaire Turcot il est  
Résolu De transmettre cette demande au Se-  
crétariat de Police, et au Directeur  
des Beaux Municipal d'Hygiène, pour  
rapport.

Souvenir une requête de l'architecte de la Cen-  
tre Résidence demandant une augmenta-  
tion de salaire.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.

Approuvé par M. le commissaire Turcot, il est  
Résolu De disposer cette requête au dossier.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot.

Approuvé par M. le commissaire Aury, il est  
Résolu d'envoyer O. Camppear, 43 Explorade  
Enjoint N° 1, Grand-champ, 304 Hampton,

José Le Marpentin, 294 B. Pige, Lafontaine

J. A. Daigre, 125 B. bl. Colombe.

Gérard Bilanger, 981 St. Hubert.

O. Poulin, 1489 St. Laurent.

A. Demers, 2174 St. Denis.

Thomas Camppear, 2053 St. Urbain.

O. A. Morin, 6335 St. Charles.

G. Riopel 2, bl. Colombe.

Eugène Lapointe, 1387<sup>o</sup> St. André.

Joseph Odongalo, 1211 St. Hubert.

Avila St. George, 90 Chambord.

Julien Vauvin; 1368 Chabat.  
 Euclide Poulin; 216 B. Aglarin.  
 Rocco Carducci; 133 Creignout  
 J. A. Scoggi, Appartement Bishop.  
 Tony Blant; 10 Clarke.  
 de Comparaître devant le Bureau  
 du Commissaire de la Ville de Montréal  
 à l'Hôtel de Ville de la Ville de Montréal,  
 vendredi, le 22 février courant, à trois  
 heures de l'après-midi, dans la salle  
 des séances du Bureau, pour rendre  
 témoignage dans l'affair concernant  
 les accusations portées contre le Capitaine  
 de police F. Sabard, par M. le Commis-  
 saire Villeneuve.

Il est

Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées  
 d'apporter avec elles leur note et autres  
 documents qui elles pensent avoir en  
 leur possession, en rapport avec ladite  
 enquête.

Il est par aultre

Enjoint à M. J. A. Damour d'apporter avec lui  
 le dossier concernant le Capitaine G.  
 Saugé ainsi que le manuel de la  
 police, et à M. J. A. Scoggi d'ap-  
 porter avec lui un livret de billets et un  
 livret de chèques de 1916 jusqu'à date.  
 La présente assignation est donnée  
 au nom du disjonction de l'article  
 21 R. d la Charte de la Ville de Montréal.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de  
 la Ville le quantité d'huile qui  
 s'échappe par la décharge d'égout  
 de la station de pompage.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de la  
 Ville le quantité d'huile qui s'échappe par la décharge d'égout de la station de pompage.

Pissoir à la demande cette communication à

l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de la  
 Ville le quantité d'huile qui s'échappe par la décharge d'égout de la station de pompage à la demande cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de la  
 Ville le quantité d'huile qui s'échappe par la décharge d'égout de la station de pompage à la demande cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de la  
 Ville le quantité d'huile qui s'échappe par la décharge d'égout de la station de pompage à la demande cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Enjoint au Commissaire de la Ville de Montréal  
 de faire déterminer par un Ingénieur de la  
 Ville le quantité d'huile qui s'échappe par la décharge d'égout de la station de pompage à la demande cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

La séance est adjournée à vendredi, le  
 22 du courant, à 11 h. A. M.

Adjournement.

Rapport

Procès-verbal d'une séance du Bureau du  
Commissionnaire.

Jeudi le 22 février 1918. A.M.

Présent,

M. M. le commissaire Rose.  
Tremblot,  
Villemeur.

En l'absence de Son Honour le Maire  
M. le commissaire Tremblot est appelé à  
présider.

Les minutes sont lues et approuvées.

Sur proposition de M. le commissaire Villemeur.  
Appuyée par M. le commissaire Rose il est  
d'approuver les régulations suivantes:

Vieille. Dia Est 16.

do " nord 25.

Équante " ouest 22. 23.

1 do " nord 25.

Agendue 6.7. 96

Surgencelle 30.

Alarmer 6.

Soumission deux rues demandées,  
révisées par le Contrôleur et Auditeur  
de la Ville, augmentées respectivement  
de \$ 11,106.<sup>32</sup> et 482,477.<sup>15</sup> suivant billets  
certifiés.

Sur proposition de M. le commissaire Villemeur.

Appuyée par M. le commissaire Rose il est  
d'insister pour le paiement.

Deux commissions reçues pour diverses  
fournitures sont ouvertes pour le bientôt.  
Sur proposition de M. le commissaire Villemeur.  
Appuyée par M. le commissaire Rose il est

Révision de transmettre au commissaire aux  
Succursales des Achats et de Vente.

Attendre que M. P. E. Lamarche,  
l'un des Avocats de la Ville, a informé  
le Bureau que d'après les dispositions  
de la Charte rendue par sténographie  
de la Cour Supérieure peuvent agir  
comme tels dans les enquêtes bud-  
ministratives faites par le Bureau du  
Commissaire.

Attendre que M. Lomax  
nommé par résolution du Bureau  
en date du 19 février courant, pour  
agir comme sténographe dans l'affaire  
relative au Capitaine Saugé, est sté-  
nographe de la force de Police.

Sur proposition de M. le commissaire Villemeur.  
Appuyée par M. le commissaire Rose il est  
Résolu que M. Tremblot soit nommé pour  
agir à la place de M. Lomax, et que la ré-  
solution du Bureau, en date du 19 février  
courant, soit annulée et consignée.

M. le Docteur Poulin, introduit une  
désrogation, au sujet de l'achat de terrains  
nécessaires pour la construction d'abattoirs  
sur le Boulevard St. Laurent, au  
nord du tunnel.

Au cours des remarques faites  
à ce sujet, Son Honour le Maire prend  
son siège.

Apres quelques paroles.

Sur proposition de M. le commissaire Villemeur.  
Appuyée par M. le commissaire Tremblot, il est  
d'ordonner de transmettre le dossier au Contrôleur et  
Auditeur pour savoir si il peut trouver  
du fonds pour le paiement des débentures  
qui seront émises au nom de la Ville pour  
cette acquisition.

Souvenir une communication de Mme. F. G. Savage, sollicitant un emploi au service de la hôte.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est

Résolu de transmettre cette communication aux archives.

Sur l'ordre du Maire attire l'attention des Bureaux sur les plaintes nombreuses qui sont faites au sujet de la qualité du gaz fourni par la M. J. N. & P. Co.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est

Résolu De déclarer au département en faveur qu'il y a quelque chose à faire dans les circulations.

Souvenir un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant d'accorder à M. H. J. O'Brien, employé dans le département du Trésor, un congé additionnel de trois mois.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est

Résolu D'approuver ladite recommandation.

M. O'Brien ne devra toutefois être payé de son salaire que dans la limite fixée par la résolution du Bureau en date du 16 juillet 1916.

Souvenir un rapport du Secrétaire des Achats et des Ventes recommandant de rembourser à la maison "Dominion Agency" (Plyfer MC manufacturing ofd Supply Company) un dépôt de \$ 50.00 fait en rapport avec son contrat pour la fourniture d'hiver en 1917.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est

Résolu D'autoriser le remboursement du dit dépôt.

M. W. le Échanson Eli et O'Connell se présentent devant le Bureau et souhaitent une régularité du contrôleur employé dans la fabrique et atelier que se trouvent 10 ailes le long de la rue des Seigneurs et qui demandent d'améliorer le service des tramways à cet endroit.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est

Résolu De transmettre cette requête au conseil avec ses recommandations de faire la Commission des Tramways donner suite aux demandes y concernant.

M. Lachance Vandeleur introduit une réclamation contre les contribuables qui demandent la construction de trottoir sur le Boulevard St. Laurent, à partis du Boulevard Limozy en allant vers le nord.

Sur proposition d'M. le commissaire Ross.

Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est

Résolu 1<sup>o</sup> De demander à l'ingénieur en chef de préparer un état pour la construction

d'un trottoir temporaire en bois sur le Boulevard St. Laurent (côté ouest)

à partis de Youville jusqu'à la propriété

de M. Libby et de côté est jusqu'à la

propriété Berard.

2<sup>o</sup> De demander au Contrôleur et Auditeur si il n'y a pas, depuis l'an 1908, des montants disponibles (sur les salaires et gages qui pouvoient être utilisés pour cette fin).

3<sup>o</sup> D'informer l'ingénieur en chef que si

l'appropriation se fait sur le Boulevard St. Laurent, le bâti de cette troisième devra servir pour les trottoirs du monde.

Soumission d'ordre concernant l'appropriation du terrain requis pour l'élargissement du Boulevard St. Laurent, pour la partie comprise entre le tunnel Courteau et la voie du C.P.R. et la rue de Castel-vue.

M. le commissaire Villeneuve propose.

Appuyé par M. le commissaire Dubucot.

Ce rapport soit fait au Conseil communal que il soit procédé à l'appropriation des terrains requis pour l'élargissement du Boulevard St. Laurent, entre le tunnel et la rue de Castelnau, conformément aux dispositions de la Loi, et suivant le plan préparé par l'ingénieur de la cité, en date du 12 décembre 1916, et qu'à cette fin une somme de \$ 65,000. à City puis à réunir le crédit voté pour la construction d'un pont au-dessus de la rue Shabrooke soit approuvée pour la partie déponible. La balance devrait être mise à disposition sous ci être déterminée par l'ingénieur en chef, approuvée par le Contrôleur et Auditeur, sous la direction du département en foi.

À la demande de M. le commissaire Rose, la considération fut différée à l'assemblée de lundi; le 25.

M. le commissaire Aury prend sa retraite.

Soumission rapport du Contrôleur et Auditeur, au sujet du montant de \$ 60,000.

payable à la Montreal City Land Co. Conformément à la section 69 des derniers amendements à la Charte, sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Dubucot, il est résolu que faire rapport au Conseil, immédiatement de voter pour compléter cette transaction une somme de \$ 65,000. à être mise par virement sur la somme de \$ 118,000. appropriée pour la construction d'un pont au-dessus de la rue Shabrooke et, une fois de répartition spécial devrait être fait et préparé, suivant la disposition de la Charte pour répartir ce montant sur les immeubles mentionnés dans la section 69 des derniers amendements à la Charte.

M. le commissaire Aury démissionne.

Une soumission réelle pour fourniture est ouverte par le Secrétaire.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Rose, il est résolu de transmettre cette soumission au Secrétaire d'Etat Achate et de Venter.

Interrogation de M. le commissaire Villeneuve, M. le commissaire Rose, voudrait-il bien expliquer au Bureau pourquoi il n'a pas fait rapport au Bureau sur la circonstance dans laquelle un Comptable au service de la cité a volé au moins de novembre ou de décembre jusqu'à deux d'automobiles, appartenant à la cité, et les a ensuite vendues pour son profit personnel.

Six d'entre eux avaient été payés, il utilisa la cité une fois qu'il eut été démis. Le comptable n'a jamais été suspendu ou destitué, il est encore à l'emploi du département.

d'Police.

Souvenir un rapport du Directeur du Bureau MC sur cequel dit ingénieur recommandant la construction d'un égout dans la rue Anseau.

Sur proposition de M. lecommissaire Turet.

Réponse Approuvé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
de déterminer ce rapport à l'ingénieur en chef pour savoir si la construction dudit égout ne peut pas être retardée de même que celle des égouts dans les rues de Piercourt et Jacques-Hertel.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef au sujet d'une communication d'M. J. O'Sullivan qui a sollicité une position au service de la Ville.

Sur proposition de M. lecommissaire Turet.

Réponse Approuvé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
de faire ce rapport à l'ingénieur en chef avec prière de prendre les considérations les plus faites par M.O. O'Sullivan dans l'exigentation de son contrat pour la construction du pont ferroviaire où il se présentait un risque d'ingénierie dans son département.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire voter un crédit de \$60.<sup>00</sup> pour l'installation d'un compage automatique au No 2214 de la rue St-Denis afin d'empêcher le refoulement des eaux d'égout.

Sur proposition de M. lecommissaire Turet.

Réponse Approuvé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
de recommander au Conseil la votation de ladite somme pour la fin ci-dessus.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. lecommissaire Villeneuve.

Réponse Approuvé par M. lecommissaire Turet il est  
de faire suite à la révolution de Russie  
en date du 15 février courant, de re-  
commander au Conseil au nom de voter  
une somme de \$ 11.29 pour payer un  
compte de la compagnie du Pacific  
enfournant le coût de certaine chose  
occasionnée par le passage d'un égout  
le long de la rivière sud du canal Pacific.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en  
chef recommandant de rembourser  
à M.M. Hinault & Hoffmann le  
détaché de garantie retenu pour la  
construction de certaine tranchée dans  
la quai aux Huîtres Dame-de-Grâce.

Sur proposition de M. lecommissaire Turet.

Réponse D'assurer le remboursement de ce détaché  
de garantie, sa montant à la somme  
de \$ 1,359.<sup>25</sup>.

Souvenir une communication d'M. G.  
Jaury demandant de faire poser des  
affiches pour prévenir le danger cau-  
sé par la circulation des automobile  
et de voitures au coin des rues Viatte  
et Robine.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Réponse Approuvé par M. lecommissaire Turet il est  
de déterminer cette communication à  
M. lecommissaire Turet, avec auto-  
risation de régler cette question.

Souvenir une communication de la lein.  
d'Auguste Miller offrant de vendre à  
la Ville 600 verges de bois, au prix de \$140.<sup>00</sup>  
la verge.

Sur proposition de M. lecommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. lecommissaire Turet il est

Résolu De transmettre cette communication au Secrétaire d'Etat des Achats et des Ventes, et au Secrétaire du département de l'Incarceration, pour rapport d'urgence.

Souvenir un rapport du département en foi; de l'Inspection en Chef et des Secrétaires d'Etat des Achats et des Ventes sur la sommission reçue le 15 février courant pour la fourniture du charbon pour le département de l'Agroforesterie.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Appelé par M. le commissaire Turcot, il est fait état du contrat pour la fourniture de charbon bituminous soit accordé pour moitié à M.M. J.O. Labrecque, Pépin, et pour l'autre moitié à M.M. L. Léonard pour lequel il est fait état que le contrat pour la fourniture du charbon Pépin fut accordé à M.M. J.O. Labrecque hier, au prix de deux sacs minéraux impéctives et aux mêmes conditions de réception qu'à l'an dernier.

Il est en suite résolu que le Notaire de la cité soit prié de faire par le Contrat à intérêter et que Son Honorabilité Maire et le Gouverneur de la cité soient autorisés à signer la dite convention.

Souvenir un rapport du Secrétaire du département sur les Réclamations au sujet d'une réclamation de M. Théophile Mcathieu, pour dommages résultant d'un accident d'automobile.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve. Appelé par M. le commissaire Turcot, il est fait état par M. Mcathieu que sa réclamation a été rejette, conformément à une résolution à ce sujet, conformément à une résolution à ce sujet, conformément à une résolution à ce sujet.

Résolu

commandation du Commissaire de la cité;

Souvenir un rapport du Directeur-Ingénieur en Chef, recommandant que une réduction de 6.5 pds soit faite en faveur de M.M. Julie Savoie, al. sur un compte d'expédition spéciale pour un égout de 12 pouces construit par l'ancienne municipalité de Ville Émard, sur la rue Desbarri.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Turcot, il est résolu De faire connaître la dite recommandation.

Souvenir un rapport du département en foi; recommandant de rejeter une réclamation de la Montreal Light Heat & Power, au montant de \$ 32.50 résultant du coût de matériaux et de travaux occasionnés par la rupture d'une conduite dans la rue St. Antoine, le 11 septembre 1917.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Turcot, il est résolu De rejeter la dite réclamation.

Souvenir le dossier au sujet de la succession de nos concubins recommandé l'an dernier, en faveur du fonds patrimonial canadien.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Turcot, il est résolu De disposer ce dossier sur la table.

Les rapports suivants sont soumis au Bureau, et sur proposition d'M. le commissaire Turcot.

Appelé par M. le commissaire Villeneuve, il est résolu De les disposer aux armoires, seconci.

Le rapport de l'agence de la police de la ville de Montréal.

d'un borné fontaine sur la rue Saint-Patrice, près de la propriété Loomis.

Rapport du Service médical municipal pour la première quinzaine de février.

Rapport du Directeur du Bureau municipal d'Hygiène, concernant les demandes d'emploi de M. M. Monbeau, Bourgeois, Beausse.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant d'accorder à M. W. J. McAltby, une réduction de 143 francs par pied linéaire pour le gain courant sur la rue Gayette.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Turett, il est déclaré d'accord avec ce rapport au Trésorier de la Ville.

Soumis une communication de M. J. Bremner ex-secrétaire de feu M. le commissaire bâti demandant certain renseignement, au sujet des enquêtes concernant la不准许 et l'abandon automobile, et du perfidium abusif.

Sur proposition de M. le commissaire Turett.  
Appelé par M. le commissaire Ross, il est déclaré que la dernière partie de la communication apres les mots: aussitôt que possible, soit ultimée, et que l'on transmettra bâti cette communication soit transmise aux chefs des différents départements intérieurs. Pour rapport.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, concernant le renouvellement de bail, pour la location

du local occupé par la poste de pierres No. 4, suivant demande de propriétaire M. Charles Gossette.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appelé par M. le commissaire Avey il est déclaré que M. Gossette le renouvellement bâti fait.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, au sujet du décret accordé à M. A. Gray pour le paiement d'une obligation que il doit à la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Turett, il est déclaré que, lorsque le Maire et le Gouverneur de la Ville s'engageront à verser.

Soumis une communication de Madame F. Baird demandant d'accorder l'usage de la salle de marché de Maisonneuve pour des soins de malade, au bénéfice de l'Hospice de la Providence.

Sur proposition de M. le commissaire Avey.  
Appelé par M. le commissaire Ross, il est déclaré que l'assemblée au Sûrintendant des Marchés, pour rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, au sujet du montant à percevoir pour le paiement du salaire des employés du département des finances de la Ville.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Turett, il est déclaré que l'assemblée bâti rapport au dossier du budget supplémentaire.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, au sujet de la remise en dommages de M. Adrien N. J. Bironnelle.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Révolte

Appelé par M. le commissaire Turet il fut  
de l'assassinat fait rapport au dépar-  
tement des Réclamations.

La séance fut adjournée à 3 heures P.M.  
Ce jour pour procéder à l'enquête  
sur les accusations portées par M.  
le commissaire Villeneuve contre le capitaine  
de Police Savard, et à lundi le 25  
du courant, à 11 heures a.m. pour les  
affaires de routine.

Ajournement. M. Maury

Procès-verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 22 février 1915 P.M.

Présents.

Sur Nomme le Marin M. Martin.  
M. M.O. le commissaire Ross.  
Turet.  
Villeneuve.

Des commentaires unanimes des Bureau  
une communication des Soeurs Grises  
est soumise, concernant les mesures  
à prendre pour leur venir en aide et  
les propositions de M. le commissaire Turet.

Révolte De l'assassinat ladite communication  
au Directeur de l'Assistance Municipale,  
avec instruction de mettre à la  
disposition des Soeurs Grises un itinéra-  
rium en faveur M. enlign et à faire rap-  
port à l'immédiatement dès qu'il a besoin  
d'un crédit pour cette fin.

Le Bureau procède à l'enquête sur  
les accusations portées contre le capi-  
taine de police J. G. Savard, par M.  
le commissaire Villeneuve, au cours de la  
séance du Bureau du 11 février courant.

Le Secrétaire donne lecture de la résolution  
du 19 février décidant l'enquête.

M. M.O. Wilson et Berconitch demandent  
l'autorisation que leur est accordée de  
comparaître devant le capitaine Savard.

Ils soumettent comme exhibit No. 1 une  
exception de l'intimité de la juridiction.

des pouvoirs assumés proprio motu  
du Bureau de l'ommuniaice de la  
cite de Montréal.

M. le commissaire Aley prend son  
siège.

Il remet également, comme  
exhibit No. 2 une section de l'intime  
pour détails.

Ces documents sont déposés au dossier.  
Le Secrétaire procéda à l'appel des  
témoins.

Après remarques de MM. Wilson et  
Bercovitch sur les documents plus  
haut mentionnés et de M. le Commis-  
saire Villeneuve, au sujet de l'éb-  
gence de certains témoins assignés  
sur proposition de M. le commissaire Aley.

Réponse  
Appuyé par M. le commissaire Ross. Il est  
de l'heure instruction au département  
de Police de localiser les témoins sui-  
vants:

Émma Bouchard - J. P. Wahl - F. A.  
Scoggin, qui doit par répondre à  
l'appel de leur nom et lorsque ces  
témoins seront localisés il leur assigner  
pour la retraite de jeudi, le 28 du current  
à 3 hrs P.M.

Enjoint  
Sur proposition de M. le commissaire Aley.  
Appuyé par M. le commissaire Ross. Il est  
à l'heure Robinson, ce-département  
au No. 6 Saint-Jean, et demandant  
désireralement à l'édifice à appartement  
Prince-Arthys, chambre 1, de comparaître  
devant le Bureau du Commissaire  
de la cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de

la cité de Montréal, jeudi, le 28 du  
current, à 3 heures P.M. à l'apres-midi  
dans la salle des séances du Bu-  
reau, pour rendre témoignage dans  
l'affaire concernant la accusation  
fictive contre le capitaine de police  
J. G. Savard, par M. le commissaire Vill-  
eneuve.

Il est  
Enjoint à la personne ci-dessous nommée  
d'apporter avec elle le vote et autres  
documents qui elle peut avoir en sa  
possession, lors rapport sur ladite  
enquête.

L'appointe assignation est donnée  
en vertu des dispositions de l'article 219  
de la Charte de la cité de Montréal.

Le  
L'enquête est continuée à jeudi, le  
28 du current, à 3 hrs. P.M.  
Gouvernement. M. maire

Procès-verbal d'une séance du Bureau  
des Commissaires

Tenu le 25 février 1918. A.M.

Présent,

Sur l'ouverture à Mme M. Martin,  
Mme le Commissaire Rose,  
Villeray  
Turett.

La lecture des minutes est suspendue.

M. le Commissaire Rose donne avis  
qu'à la prochaine séance du Bureau  
il proposera la motion suivante:

Que le département en soi: veuille  
instructions d'examiner immédiatement  
tous les documents relatifs à l'achat  
des terrains qui forment actuellement  
partie du Parc de Maisonneuve et de  
l'offrir au Bureau des Commissaires  
par l'entremise suivante:

- 1: Je nom de toutes les personnes ou corps  
d'organes qui ont vendu des terrains  
pour le Parc de Maisonneuve.
- 2: Si ces personnes ou compagnies détai-  
naient ces terrains par l'entremise  
de vente ou autrement et à quel prix  
ces terrains leur avaient été vendus  
et à quel prix il leur ont revendus à la  
ville de Maisonneuve; (en date des  
différentes transactions devant être  
désignées).
- 3: Si les prix de vente ont été payés en argent  
ou en débentures, si c'est les débentures

à qui ces débentures ont été livrées.

Y a-t-il eu des irregularités ou des  
illégalités commises en rapport avec  
ce dossier ou avec le terrain et est-ce  
que tous les contrats de vente sont vige-  
raux et légaux et bientôt la cité de  
Montreal.

Souvenir une communication d'Mr. A.  
Bourbonnais pour dommages causés  
à sa propriété un Grothi.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeray  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
résolu De transmettre cette communication à  
l'ingénieur-Suintendant du Bureau  
pour rapport.

Souvenir une communication d'Mr.  
Joseph Verdi; sollicitant un emploi  
dans le département de l'Institution.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeray  
Appuyé par M. le Commissaire Turett, il est  
résolu De transmettre cette communication au  
Suintendant du département de l'Institu-  
tion, pour rapport.

Souvenir une communication d'Mr. E.  
Flamand relativalement à certains diffi-  
cultés qu'il a au sujet de son élection  
deputé à l'assemblée de Maisonneuve à  
Montréal.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeray  
Appuyé par M. le Commissaire Turett, il est  
résolu De transmettre cette communication au  
Suintendant du département de l'Institu-  
tion, pour rapport.

Souvenir une communication de Mme.  
Karron Ross, au sujet d'une invasion  
de débentures de la cité de Montréal.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeray.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Turcot, il est  
de transmettre cette communication  
au Secrétaire de la Ville.

Trois (3) recaussions pour disposer  
fournitures sont souhaitées par la Société.

Résoeur sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre au Secrétaire au  
Sénéchaussée de l'achèvement du Vieux.

Soumission en communication d'M. J. H.  
Doré, au sujet d'impayes de l'amortissement qu'il  
a faite contre la Ville.

Résoeur sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Turcot il est  
de transmettre cette communication  
au Secrétaire du département des Ré-  
légations, pour attention immédiate.

Soumission deux recausse de mon date, vici-  
fijx par le Contrôleur et Auditeur de la  
Ville, au montant exactif de \$ 7,996.<sup>25</sup>  
et 1661.<sup>88</sup> suivant être certifiée.

Résoeur sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Turcot il est  
de demander le paiement.

M. le commissaire Aury prend son siège.

Soumission en compte d'M. Achille  
Desjardins, pour frais de sténographie  
sous le nom de Recorder à l'Ordre M.  
Stuart & al.

Résoeur sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
d'ordonner le paiement de ce compte si-  
mont à \$ 8.<sup>13</sup> à même le crédit voté pour  
frais de sténographie pour la tenue du second

Soumission en communication d'M. G.  
Jormin, offrant de céder certains terres à  
la Ville, sur proposition de M. le commissaire Aury.

Résoeur Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette communication à  
M. le commissaire Villeneuve.

Soumission en compte d'M. Ernest Roy,  
avocat, pour jugement rendu sur  
rapport avec le bill de solvabilité d'M. ains-  
si que présent à la dernière session.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre ce compte au département  
en question pour rapport.

Soumission en requête du chauffeur de  
bain public demandant une aug-  
mentation de salaire.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de dispenser cette requête au dossier.

Soumission en communication de la  
Roxhamont lumber les demandent de  
rendre salvable leur paie quelconque  
entre le Bonheur Roxhamont et la  
rue M. Queson.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Ross il est  
de transmettre cette communication à  
l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumission une communication de la  
Imperial Order Daughters of the Empire  
qui demande la permission d'organiser un  
trot day.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Aury il est  
de transmettre cette communication à l'ordre.

neur à Marie.

Souvenir une communication de M.O.  
Deschatelets au sujet d'expenses  
opératoires de sa propriété sur une  
ajouture.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Pièce jointe par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à M. le commissaire Villeneuve.

Souvenir une communication de M.O.  
Léodequin Melton, demandant de faire  
placer des plaques indicatrices afin  
de mettre en évidence les rues levées  
concernant la circulation du trafic  
dans les rues des quartiers Quartier.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Pièce jointe par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à  
l'ingénieur en chef.

Souvenir une communication de M.O.  
J. Pascal au sujet d'un filtre posto-  
teur de son investissement.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Pièce jointe par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à M.  
le commissaire Turet.

Souvenir une communication de M. W.S.  
Watkins, se plaignant du fait d'être  
privé du service de l'eau à M. le com-  
missaire Turet, sur la rue Drolet.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Pièce jointe par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à M. le commissaire Turet.

Souvenir une communication de la  
Union fond coopérative Ltd. demandant

l'exemption d'une obligation qui devait  
échéer le 29 décembre 1919  
sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à  
M. le commissaire Villeneuve.

Souvenir une communication de deux  
de St. Viateur, offrant de céder à La Ville  
le lot cor. 256 N 157 de quarts d'Acres  
sur proposition de M. le commissaire Ross.

Pièce jointe par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à  
M. le commissaire Turet.

Souvenir une communication de M.  
A. Ange, employé dans le bureau de  
l'échevin, demandant un congé de  
trois mois pour cause de maladie.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Amey il est  
de transmettre cette communication à M.  
le commissaire Villeneuve.

M. le commissaire Amey laisse son siège  
et suspend temporairement ses fonctions.

Interpellation de M. le commissaire Villeneuve.

Relativement à mon interpellation des 22  
courant, demandant au Commissaire  
Ross d'expliquer au Bureau pourquoi  
il n'avait pas fait rapport sur le vol  
d'un automobile appartenant à  
la Ville, je poste maintenant la communication  
suivante.

Qu'un comptable a volé à la liste la somme  
d'autant d'automobile en question entre la fin de dé-  
cembre et le commencement de janvier.

Que le département de détection a fait une en-

quête au sujet de ce vol, une fois  
que il fut fait de constat, il fut en  
rapport à la sauveté au Chef de  
Police, dans lequel ce contrebandier  
avait été pendu quelque temps  
chauffeur du chef, il était indigne comme  
tout l'autre du vol;

Que le chef n'a absolument rien fait  
dans cette affaire et l'individu  
est encore à l'emploi de la ville.

Que le chef en faisant une réunion  
de son école ayant grisé et en se  
portant par la chose à la Commission  
du Bureau, n'est rendu coupable  
d'un manquement à son devoir, qui  
justifie sa suspension immédiate;

J'accuse de plus le chef d'avoir ignori  
l'avenir qui lui furent donnés et  
les plâtres qui lui furent faits par  
la cure de la paroisse Saint-Jean-Bap  
tiste au sujet d'un contrebandier dont  
je croyais alors que ce contrebandier  
le voisinage, passait une partie de  
son temps en vêtement noir, au No. 160  
du Rachel Est, une maison de di  
sorder bien connue.

Le corps de Police ait supposé veiller  
sur la sécurité des citoyens et faire  
obiger la loi, pourvu que le chef protige  
t-il un voleur, avise et pourvoit pour  
il a un honnête dépositaire de certains deniers  
ce corps, Montréal est-il ce qu'il faut faire  
des braqueurs et des voleurs alors que des  
hommes qui avaient l'envie de subjuguer la  
vie et la prospérité des gens eux-mêmes  
des bandits?

Que va faire le Bureau à ce sujet?  
Les citoyens de Montréal sont très intérêt  
évidemment à un pareil état de chose!

Soumission rapport du Sûrintendant  
des Édifices de Montréal aux citoyens, recor  
mandant de faire voter des actes dits  
au montant de \$ 253.72 pour payer  
le coût de l'inscription de certaines exp  
ositions à l'Hôtel de Ville, à l'ancien  
hôtel de ville de Ste Cunigonde et à  
la caserne de L'Île-aux-Coudres.

Approuvé par M. le commissaire à l'Assey.  
Résolu De recommander au Conseil de voter  
de ladite somme, pour le faire exécuter  
sujet à l'approbation du Contrôleur et  
Auditeur.

Soumission rapport du Sûrintendant  
des Marchés, informant le Bureau  
que il y a un marché de Montréal  
une épicerie qui n'a pas ancune utilité  
pour son département.

Approuvé par M. le commissaire à l'Assey.  
Résolu De recommander ce rapport à l'ingénieur  
en Chef pour savoir comment cette épicerie  
a court, et si il peut être utilisée dans  
son département.

Soumission rapport du Sûrintendant  
des Marchés, recommandant que le  
bail de M. E. Rosenfeld, locataire du  
bâtiment portant le No. 118, dans le quartier  
Saint-Jacques, soit transporté à M. E.  
Rosenfeld et Fils dans son département.

Approuvé par M. le commissaire à l'Assey.  
Résolu D'approuver le transport du bail.

Souvenir un rapport de Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer au Conseil des Actes et mandat d'écouter une somme de \$ 2.000.<sup>00</sup> à la première subvention de \$ 3.000.<sup>00</sup> qui lui a été accordée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aury il est résolu D'accorder le paiement de la somme ci-dessus au Conseil des Actes et mandat d'écouter (ex-crédit voté pour subventions).

Souvenir un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène recommandant de faire droit à la requête de M. John Galipeau qui la demande l'autorisation de falloir d'utiliser, pour des fins d'culture un terrain situé près de l'Hôpital des Variétés.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est résolu d'accorder la permission demandée par M. Galipeau aux mêmes conditions que l'an dernier.

Souvenir un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de M. A. Marchessault qui occupe la position d'inspecteur de Batiment pour la cité des actes municipale de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury.

Appuyé par M. le Commissaire Rose il est résolu De transmettre ce rapport au département en foi, pour direction.

Intérêt de la motion de M. le Commissaire Villeneuve, visante sur l'ordre du jour se rapportant à l'appropriation d'un terrain requis pour l'établissement des

Boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel, et difficile à la prochaine saison du Brûlé.

Souvenir un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. W. J. Fisby l'autorisation d'occuper les lots portant les Nos. 1171-1172 du quai St. George, littré au No. 517 dans Philippe pour y ériger et vendre de la gare des personnes d'après la proposition de M. le Commissaire Aury.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est résolu D'accorder ladit permis.

Souvenir un compte de la compagnie du Canadien Nord, au montant de \$ 2.15.<sup>41</sup> représentant la part de la Ville dans le coût de l'entretien du bâtiment à certaines rues dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Tricot.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est résolu De transmettre ce compte à l'ingénieur en chef, pour rapport.

Souvenir une demande d'augmentation de salaire pour le contremaître à l'emploi de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Tricot.

Appuyé par M. le Commissaire Aury il est résolu De déposer cette demande au Conseil des majoritaires de salaire.

Souvenir un rapport de département en foi transmettant le compte ci-dessous fait par l'entreprise Jacques & Roche G. G. Minard, ac. socié :

Achille Desjardins \$ 256.<sup>00</sup>  
Joseph Léveillé 138.<sup>60</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Ron il est  
d'astoyer le paiement dudit compt.  
ter à même le fonds de risorse.

Souveni le rapport du département  
en poi; recommandant de payer à  
Maitre Person, Tacheux lez.  
le franc dû dans la cause de la  
Montreal City Land Co. s'élèvent à  
la somme de \$ 310.<sup>70</sup>.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Ron il est  
d'astoyer le paiement dudit franc à  
même le fonds de risorse.

Souveni le Maire Léveillé son siège  
et M. le commissaire Ron et appela pruden.

Souveni un rapport du département en  
poi; au sujet d'un demande de M. L.  
Desault qui décrit être payé d'une  
somme de \$ 223<sup>75</sup> au profit de 2% sur  
le montant de l'indeuté qui lui a été  
accordé lors de l'inspropriation du  
Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Turcot, il est  
d'informer M. Desault conformément  
au dit rapport.

Souveni un rapport du département  
en poi; recommandant d'accepter l'offre  
faite par Maitre Lamotte, Tacheux lez.  
de quitter leur action intra bordage  
à sa hôte en pour cette dernière rembourser  
les débours faits jusqu'à \$ 17.<sup>75</sup>

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Turcot, il est  
d'approouver cette recommandation  
et d'autoyer le paiement de la somme  
ci-dessus, ex-fond de risorse.

Souveni un rapport du Trésorier de la  
cite, demandant d'être autorisé  
à percevoir une taxe spéciale de \$ 5.<sup>00</sup>  
mensuelle de MME. Bisson & Deo.  
meurs, la deux dernières attachées  
à son département.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Turcot, il est  
d'autoyer le Trésorier de la cite à  
donner suite audit rapport.

Souveni un rapport du Trésorier de  
la cite demandant d'être autorisé  
à publier l'avis relatif aux charges  
régulières du taux d'intérêt autorisé  
par la législation à ce dessus mentionné  
sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Turcot, il est  
d'autoyer le Trésorier de la cite à  
faire publier odit avis dans la Bande  
et la Gazette.

Souveni un rapport du Président du  
Bureau des Estimatrices, au sujet  
d'une requête de la Cie d'Investissement.  
D'indiquer les qui demandent d'être  
exempté du paiement de la taxe  
imposée par la cité située sous le  
bâtiment en face de sa propriété, rue  
Sainte-Catherine ouest.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réso<sup>n</sup> par M. le commissaire Turcot, il est  
d'informez au dit rapport d'informer  
la Cie d'Investissement à D'indiquer les qui la  
cité n'a pas le pouvoir de faire la réduction  
demandée.

Souveni un rapport du Suptendant de  
Police qui rapport à une interpellation  
de M. le commissaire Villeneuve, au sujet  
d'un contable qui se serait rendu

comptable d'un tel de faire le rebut.  
Déposé aux archives.

*Missoire* Soumis un rapport du département en faveur sujet d'une communication de M. G. W. Parent, qui a suscité la nomination d'instinctif except pour faire l'évaluation de la propriété de M. J. O. Heimault, en rapport avec l'expropriation pour l'élargissement du canal de l'Agardes, sur proposition de M. le commissaire Turcet, Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il fut approuvé ledit rapport et de donner instruction au département en faveur de donner suite aux recommandations y contenues.

*Missoire* Soumis une résolution, adoptée par la Commission de la Bibliothèque, au sujet du lachat du livre, sur proposition de M. le commissaire Turcet, Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il fut déclaré communiqué cette résolution au département en faveur pour rapport.

*Missoire* Soumis une communication de M. Henri Andrade, offrant, au nom des propriétaires intérêts dans l'expropriation de la rue Notre-Dame est, de vendre à la Ville un terrain requin pour l'élargissement de cette partie de ladite rue dans le quartier Mercier pour la somme de \$ 101,885.<sup>2</sup>

*Missoire* Soumis une communication de M. le commissaire Turcet il fut déclaré communiqué cette communication à l'ingénieur en chef pour rapport sur l'opportunité de faire cette expropriation et au President du Bureau des estimations pour rapport sur l'évaluation du terrain

a expropriez.

Soumis un rapport du département en faveur sujet de faire le constat de conséquences d'embordage plan M.M.O. Henry Morgan & Co. sur un terrain situé à l'angle de l'avenue de Paris et de la rue du Docteur Horne.

Sur proposition de M. le commissaire Turcet, Appuyé par M. le commissaire Turcet il fut déclaré communiqué ce rapport à l'ingénieur en chef pour préparation d'un plan et pour rapport.

La séance fut adjournée à mardi le 26 de novembre, à 11 h. A. M.

*Ajournement.* Vendredi

Procès-verbal d'une partie du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 26 février 1915. A. M.O.

Présente.

Sous Signature le Maire M. Martin,  
M.M. le Commissaire Ross,  
Villemeuse.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumission d'un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale re-  
commandant qu'une somme de  
\$10,000. soit votée comme supplé-  
tive à l'Opere de la Croix des Sœurs  
Grecs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
décidé de déposer ce rapport sur la table, pour  
être pris en considération lors de la  
prochaine séance du Bureau.

M. le Commissaire Turett prend  
son siège.

Soumission d'un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale demandant  
de voter un crédit de \$150.00 à l'usage  
du boulanger du Refuge Meurling et  
pour autres dépenses urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Turett il est  
décidé d'ajouter à la disposition du département  
de l'Assistance Municipale un crédit  
de \$150.00 pour le sujet ci-dessus susdit  
à l'approbation du Contrôleur et Auditeur  
et de faire rapport au Conseil en consé-  
quence, si il y a lieu.

Président

Soumission d'une communication de l'ex-  
tricité de la ci-décompt municipalité  
de Maisonneuve informant le Bureau  
que l'Ingenieur-mécanicien en charge  
des automobiles a donné instructions  
de ne pas laisser sortir l'automobile  
qui était utilisée par le département  
des finances et priant le Bureau  
de faire concéder ces instructions  
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Turett, il est  
décidé de donner instruction à l'Ingenieur  
en charge des automobiles de concéder  
les instructions qui il avait pu donner  
à ce sujet, et de juger si ce que la  
nouvelle administration soit entrée  
en fonction.

Une commission sera formée pour fournir  
une offre par le Secrétaire  
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
décidé de transmettre cette commission au Secrétaire  
des Achats et des Ventes.

Soumission d'une communication de M. S. Jeune-  
noth offrant d'acheter à raison de \$75.00  
une bûche de terrain longeant sa pro-  
priété, située sur la rue de Montigny.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Turett, il est  
décidé de transmettre cette communication, ainsi  
que le dossier complet en cette affaire, au  
département en question et au Président du  
Bureau des Estimates, pour rapport.

Soumission d'une communication de la Park  
Exterior Municipal Reform Association  
au sujet de l'exigation de certain travail  
dans le parc Exterieur.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Rissolet

Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
De déterminer cette communication  
à l'ingénieur en chef pour rapport  
d'urgence ce.

Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale au  
sujet du personnel du Bureau d'Hygiène  
de la ci-devant municipalité  
de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le commissaire Rose.

Rissolet

Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
De donner instruction au Directeur  
du Bureau municipal d'hygiène  
de commun à l'emploi de la cité jusqu'à  
ce que la nouvelle administration soit  
en fonction. Le personnel du Bureau  
d'hygiène de la ci-devant municipalité  
de Maisonneuve, de l'autour de même  
les services de ces employés, et de faire  
à sa disposition les pièces occupées  
dans l'ancien hôtel de Ville de Maisonneuve  
par le bureau d'hygiène.

Il est, en outre

Rissolet

Que M. S. Prevost, qui occupe  
l'emploi de contrôleur des vidanges  
soit transféré au département de l'élec-  
trification tel que une somme de \$ 1.000.  
soit voter au Bureau d'hygiène et  
des statistiques pour payer la fraie  
d'administration pour l'emploi  
du département d'hygiène dans les limites  
de la ci-devant municipalité de Maisonneuve.

Soumise une communication de M. J.  
P. Deloquin, demandant de lui fournir  
des copies des rapports des analystes  
au sujet du granit acheté par la Ville  
dans la côte du mois de mai 1915.  
Sur proposition de M. le commissaire Turet.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est

Rissolet De donner instruction à l'ingénieur  
en chef de faire suite à cette demande.

Soumis un rapport du département  
en faveur recommandant de faire voter  
dans ce dit additif pour payer  
la indemnité et la honoraine pour  
l'expropriation pour l'aménagement  
du tunnel de la rue St-Denis.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Rissolet De donner instruction au Contrôleur  
et aux dites pour rapport.

Soumis un télogramme de Mr. Gordon  
Grant se déclarant prêt à agir comme  
aviseur technique pour l'arbitrage de  
réclamations de la Cook Construction Co.  
à raison de \$ 100.00 par jour.

Sur proposition de M. le commissaire Turet.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Rissolet De tenir un service de M. Gordon  
Grant comme aviseur technique pour  
la cité à raison de \$ 100.00 par jour.

Soumis deux reçus de mandat vérifiés  
par le Contrôleur et Auditeur de la cité,  
aux montants respectifs de \$ 4.629.83 et  
1.546.97, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Rissolet D'en autoriser le paiement.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef  
recommandant de voter la dépense  
dans ce dit de \$ 100.00 pour la dépense  
consulter de son département.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Rissolet De mettre à la disposition de l'ingénieur en chef  
une somme de \$ 100.00 pour la dépense consulte.

de son département (ex-administration générale).

Soumis un rapport du President du Bureau des Estimateurs, transmettant les renseignements demandés par le Bureau au sujet des réclamations pour la cotisation des établissements mentionnés dans son rapport de 18 février 1918.

Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction il est

Résolu que la cotisation pour le coût des établissements mentionnés dans le rapport du President du Bureau des Estimateurs en date du 18 février 1918, soit payable par versements annuels pendant une période n'excédant pas 10 ans de la mise en force des réclamations évaluées selon la loi.

Soumis le rapport de Secrétaire du Médecin Contagieux pour la semaine finissant le 23 février courant.

Appuyé par M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction il est  
de déposer ce rapport aux archives.

Soumis une communication du Dr. H. A. J. Styler, au sujet de la répartition des crédits voté pour la goutte de lait.

Appuyé par M. le Commissaire Ross.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction il est  
de transmettre cette communication au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène pour étude, et de lui retourner son rapport en date du 25 février courant.

Soumis une communication de la Internationale Gully - Morgan Co. offrant de vendre à la Ville des salles automotrices pour plus tard.

Sur proposition de M. le Commissaire à l'Instruction, Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction il est  
Résolu De transmettre cette communication à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumis un rapport du Secrétaire du département de Privileges, au sujet de la régularité des garanties des titres de la MRC ayant été demandé le privilège à la Doctorine des représentatives de voter annuellement durant une semaine.

Sur proposition de M. le Commissaire à l'Instruction, Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction il est  
Résolu D'informe la commission que le Bureau régulière de ne pouvoir se rendre à leur demande.

M. le Commissaire Amy prend son siège.

Joint proposé par M. le Commissaire à l'Instruction, Appuyé par M. le Commissaire à l'Instruction

Quel département en soi nécessite une fonction d'examiner attentivement tous les dossiers relatifs à l'achat de terrains qui forment actuellement partie de la possession de l'Administration, et de fournir au Bureau des Commissaires les renseignements suivants:

1<sup>e</sup> Le nom de toutes les personnes ou compagnies qui ont vendu des terrains pour la MRC.

2<sup>e</sup> Si ces personnes ou compagnies détiennent par elles-mêmes des ventes fait antérieurement, et à quel prix ces terrains leur avaient été vendus, et à quel prix ils les ont vendus à la ville de l'Administration; (la date des différentes transactions devant être donnée.)

3<sup>e</sup> Si le prix de vente n'a pas été payé en argent ou en libellé; et c'est en libellé, à qui ces libellés ont été donné.

Réthon De retour ce rapport au Secrétaire -  
dant des Parcs, avec instructions  
de préparer le cahier de charges pour  
la demande de ces soumissions.

Le vote étant appuyé sur la proposition  
à ce sujet, le Bureau se présente comme  
suit:

Pour M. Ainey, Villeneuve Rose.  
Contre Jucat.

Ainsi la motion fut affirmative, et il est  
en conséquence.

M. J. avoir, locataire d'une propriété  
qui doit être expropriée pour l'ali-  
gement de la rue St. Laurent. D'après  
sa présente devant le Bureau sur  
le sujet des dommages qu'il prétend  
permettre de cette expropriation.

M. J. avoir été avisé de s'introduire  
avec M. H. Audette à ce sujet.

Souvenir un rapport du département en  
faveur au sujet de la Commission de Parc  
de Montréal.

Un rapport de M. le commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le commissaire Rose, il fut  
d'après ce rapport au Secrétaire  
de Parcs, pour faire le renseignement  
demandé par le département en faveur.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
des Parcs, attirant l'attention du Bureau  
sur la nécessité de demander des sou-  
missions pour la tracé de l'île Ste  
Hélène, et pour l'exploitation des fruiti-  
ges, durant la saison de 1918.

Un rapport de M. le commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le commissaire Rose, il fut

Réthon De retour ce rapport au Secrétaire -  
dant des Parcs, avec instructions  
de préparer le cahier de charges pour  
la demande de ces soumissions.

Souvenir le dossier concernant lieux-  
précis pour l'allongement du Boulevard  
Saint-Laurant, pour la partie  
comprise entre le tunnel et la rue de  
Gatineau.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il fut  
Réthon De retour ce dossier à l'Architecte  
de la Ville, avec instructions de faire rap-  
port d'urgence sur la valeur des esca-  
liers, des portes, etc., qui doivent  
être démolis pour permettre l'allonge-  
ment de cette partie du Boulevard  
Saint-Laurant.

Souvenir la requête suivante :

Specification No. 27-28-30.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Jucat, il fut  
Réthon D'approuver ladite requête.

Il fut proposé par M. le commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le commissaire Rose.

Attendu que le Avocat de la Ligue ont ex-  
posent au Bureau que l'issue d'une  
Contention qui se fait engager contre  
les arbitres de la Société ayant agi  
dans l'expropriation du Boulevard St.  
Joseph, en faveur au moment d'une  
spécie de honoraire que ils ont chargé  
leur sujet, très probablement défavorable  
à la Ligue.

Qu'à la réunion du Bureau  
en date du 8 juillet 1917, a l'effet de  
lui donner instruction au département en faveur  
de prendre les procédures contre les arbitres et

le Secrétaire qui ont agi dans  
l'expatriation du Boulevard St.  
Joseph, soit reconnue déceuse et an-  
nullée.

La vote étant appuyé sur la  
proposition ci-dessus, le Bureau se fait  
l'heure pour quitter.

Appelé par M. le Commissaire Proc. Villeneuve, il est  
contre M. le Commissaire Ainey.

Résolu En conséquence.

Son Honoré le Maire lève son siège  
et M. le Commissaire Rose est appuyé  
à présider.

M. le Commissaire Ainey lève son siège.

M. J. E. Lamarche, l'un des Avocats  
de la Ville, fait part au Bureau des  
intentions de Maitre Davidson &  
Pitcher, avocat, au sujet du paie-  
ment des intérêts dans la cause de  
Bellard & la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Proc. il est  
de faire tenir à la révolution du Bu-  
reau, en date du 12 février 1918.

Sousun: un rapport du Superviseur  
de l'Edifice du Commerce, transmet-  
tant le résultat d'une épreuve d'un  
appareil Comburta.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Proc. il est  
que l'on demande à la Comburta Device  
Corporation, Comburta contrepartie l'in-  
stallation de deux de ses appareils sur  
les fourmairies de la Ville.

Son Honoré le Maire prend son siège.

Sousun: un rapport de l'ingénieur  
en chef au sujet d'un blâment  
de M. le Maire pour  
l'érosion d'un terrain apparte-  
nant à la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Proc. il est  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De donner instruction au Superviseur  
dant des Achats et des Ventes de  
faire rapport immédiatement sur  
cette question.

Sousun: un rapport de l'ingénieur  
Superviseur de l'Aqueduc, re-  
Commandant de mettre à la disposition  
de son département les crédits nécessaires  
pour payer le coût du service  
de la distribution de l'eau dans le  
pays l'apprécie, durant une période  
de six mois.

Sur proposition de M. le Commissaire Proc. il est  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De voter pour la faire ci-dessus une  
somme de \$ 624.25 à être versée à l'endroit  
du crédit voté pour l'agence de per-  
sonnel d'entretien et de l'œuvre  
de filtration.

L'agence est adjointe à mercredi:  
Le 27 du courant, à 11 h. A.M.

Agrement M. maire

Procès-verbal d'assemblée du Bureau  
de la Commission.

Tenu le 27 février 1918, A.M.

Président,

Son Honneur Mme M. Martin,  
M.M. le Commissaire Ross.  
Villemaur

La lecture des minutes est suspendue.

Le mandat vérifié par le  
Contrôleur et Auditrice de la Ville au  
montant total de \$ 94.914.74 suivant  
liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villemaur  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
décidé l'autoriser le paiement.

Soumis un rapport du Directeur  
du Bureau Municipal d'Hygiène  
concernant la pièce de porcelaine, au  
nom de la Ville de Montréal du Bureau  
d'Hygiène de Montréal.

Pour faire suite à la résolution  
du Bureau, adoptée le 26 février concernant  
ce sujet.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Villemaur il est  
décidé d'employer du Bureau d'Hygiène  
de la ci-dessous ville de Marjouleau  
dont les vues suivent soient transférées  
au Bureau Municipal d'Hygiène  
et de Statistique à savoir:

M. le Docteur D. J. Fournier.

O. Léveillé - A. Morin - P. Saint-Jean.

2: Que les pièces ci-après envoier soient

laisser à la disposition du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de  
Statistique, à savoir:

(a) à l'Hôtel de Ville, la troisième partie  
du sous-sol occupée par le Bu-  
reau d'Hygiène de la ville de Mar-  
jouleau;

(b) Au bureau public, la pièce occu-  
pée par la Goutte de lait et l'inspec-  
tion médicale des écoles, comme suit:  
1: au sous-sol.

2: au premier étage, côté nord, bureau  
de la goutte de lait et l'inspec-  
tion médicale des écoles; côté sud, la salle  
des conférences;

3: que le matériel et l'appareillage vi-  
ergette dans l'état aussi ordinaire  
rapport aux lettres a-b-c-d-e-f-g-h-  
e et la cinquante (50) tables pliantes  
soient laissé à la disposition du Bureau Mu-  
nicipal d'Hygiène et de Statistique.

4: Que une somme de \$ 1.000,- soit mise à la  
disposition du Bureau Municipal d'Hy-  
giène et de Statistique pour faire face  
jusqu'au prochain budget supplémen-  
taire, aux dépenses nécessaires par le item  
suivant à savoir:

(a) Malades contagieux, désinfectante,  
marque en quasiment; transport des  
malades aux hôpitaux et de leur famille  
à la maison de réception; fourniture.

(b) Inspection des aliments, inspection des  
églises, inspection sanitaire, goutte de lait,  
fourniture.

(c) Dépenses imprévues.

Soumis une communication de M. J. A. de  
l'Eglise, sollicitant une position de comité

dans le bureau du Trésorier.  
Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Reçu et transmis cette communication au  
Trésorier de la Ville.

Souvenir une communication de M.  
A. Laframboise, sollicitant une  
position comme inspecteur.  
Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Reçu et transmis cette communication  
à l'ingénieur en chef pour considération.

Souvenir une communication de M.  
A. Dutilleux, autrefois employé dans  
le département des Incendies demandant  
de lui octroyer une police acquittée.  
Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Reçu et transmis cette demande au chef  
du département des Incendies, pour rapport.

Souvenir une communication de M.  
J. B. Baillargeon demandant la remise  
d'un dépôt qu'il a fait en rapport  
avec son contrat pour la fourniture  
d'une voiture automobile au dépar-  
tement de Police.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Reçu et transmis cette demande au Secrétaire  
détaché de Police, pour rapport.

Souvenir une communication de  
l'un des paroissiens de St. Stanislas  
demandant, au nom de la fabrique de  
cette paroisse, l'autorisation d'édifier  
des émulations sur le lot vacant ap-  
partenant à la Ville et situé à l'angle  
de la rue Farine et du Boulevard St-Joseph.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Reçu et transmis cette demande au  
Secrétaire avec un Edifice Même.  
cipave, pour approbation.

M. le commissaire Aury prend son  
siège.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du département de l'Incendiation  
en réponse à une plainte concernant  
la révoie de l'incendie du réservoir  
sur la rue Sherbrooke orient.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Reçu et transmis ce rapport aux archives.

Souvenir un rapport du département en  
faveur du sujet des commanditaires  
faite par le Secrétaire dont du Marché  
concernant le marché de la ci-dessous  
municipalité de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le commissaire Aury.  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Reçu et transmis ce rapport au Secré-  
taire dont des Marchés, pour rapport.

Souvenir un rapport du département  
en faveur transmettant les explications  
solennelles par M. P. H. Archambault  
le Comptable du département, au sujet  
d'une plainte portée contre ce dernier  
par M. J. F. Payet.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Reçu et transmis ce rapport aux archives.

M. le commissaire Vincent prend son siège.  
Souvenir une communication de la Union

l'end corporacion demandant si la Ville  
devait faire à lui payer, sur certaines  
conditions, une obligation qui devint  
échéue en 1919.

Résolu De proposer à M. le commissaire Villeneuve,  
Appuyé par M. le commissaire Turcot, il est  
De transmettre cette demande au Trésorier  
de la Ville, pour rapport.

Souvenir un rapport du département  
en foi; au sujet de la Commission des  
fiefs de Montréal.

Résolu De proposer à M. le commissaire Turcot,  
Appuyé par M. le commissaire Ross, il est  
De déposer ce rapport au conseil.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Ross, il est  
De poster une somme de \$ 25.<sup>00</sup> pour le  
contingent de la Cour des Recours.

M. Léchevin Mercier se présente  
devant le Bureau au sujet de la  
demande faite par M. D. Girardin  
d'être exempté du paiement d'un  
éigkeit courant sur la rue Persillier.

Résolu Sur proposition de M. le commissaire Turcot,  
Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Que le rapport soit fait au Conseil  
Voulu demandant qu'un arrangement  
soit fait avec les propriétaires de la  
rue Persillier pour leur exempter du  
paiement de tout ou en partie de  
l'éigkeit courant sur l'adite rue.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en  
chef, informant le Bureau qu'il a transmis  
vers les documents demandés par M.  
D. Girardin, concernant la question de  
l'équation.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en  
chef, en réponse à une interpellation  
de M. le chevalier Lafontaine, au sujet  
du tunnel de la rue Ontario.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot,  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De transmettre ce rapport au Conseil.

Sur proposition de M. le commissaire Turcot.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
D'abandonner le département de l'assurance  
Publique à l'exécution en vigueur le poste  
d'une valve automatique si la proprié-  
été de M. A. Desilets, 4900 boul. de  
l'avenue du Canada, a été vendue  
au crédit de 60% être voté par le  
Conseil.

Souvenir un rapport du département en  
foi; au sujet de la qualité de gaz four-  
ni aux citoyens par la M. C. S. I. L.  
Light Heat & Power Co.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De demander à la M. C. S. I. Light Heat  
Power si il n'y avait pas possibilité  
de donner satisfaction aux contribu-  
tifs et pour quelle raison il ne leur  
fournit pas la qualité de gaz qu'ils ont  
fournie.

M. l'abbé Picotte, curé de Saint-Pierre  
à Laval, et M. A. Malo, l'un des syndics  
de la fabrique de cette paroisse, accompa-  
gnés de M. Léchevin Maynard, sont présent-  
s devant le Bureau au sujet de l'appropriation  
d'un terrain appartenant à cette fabrique  
et reçus pour l'ouverture de Boulevard St.  
Joseph entre la rue de Lorimier et la rue du Escale.



d'asphalte sont irrégulières et doivent être rejeter.  
Il fut proposé par M. le commissaire Villeneuve,  
Appuyé par M. le commissaire Rose.  
Que les soumissionnaires reçoivent le 18 février  
Courant, pour la fourniture d'asphalte  
soient rejeter et que les chèques accus-  
sant reçus à l'ordre des soumissionnaires soient  
référés aux soumissionnaires.

La motion fut mise aux voix. Le  
vote fut donné comme suit:

Pour M. le commissaire Arvey, Villeneuve,  
Turcot.

Résoùn Avoir la motion et affirmation étaient  
En conséquence.

M. le commissaire Arvey lâcha son siège.

Enjoint au M. le commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le commissaire Turcot, il fut  
d. l'Asst. J. H. D. Scoggs, 147 rue Bishop  
en Delmas le s. 11273 rue Bleury  
de comparaître devant la Bureau des  
Commissaires de la Ville de Montréal ~~de la~~  
à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal  
jeudi le 28 février courant, à 3 hrs. P.M.  
Dans la salle de séance du Bureau  
pour prêter témoignage, dans l'affair  
concernant la accusation portée  
contre le capitaine de police G. Lassard  
par M. le commissaire Villeneuve.

Il fut  
Enjoint à la personne ci-dessous mentionnée  
d'apporter avec elle un note et autres  
documents qu'elle peut avoir en sa  
possession en rapport avec ladite enquête.

La présente assignation est donnée en vertu  
des dispositions de l'article 218 de la Loi de la  
ville de Montréal.

La séance fut adjourné à jeudi  
le 28 de courant à 10<sup>h</sup> M. A. M.  
Ajustement.  
*M. Martineau*

Procès-verbal d'une réunion spéciale du Bureau des Commissaires.

Re: Questions des Abattoirs.

Tenu le 27 février 1918, P.M.

Sont présents :

Son Honoré le Maire M. Martin,  
MM. les Commissaires Ross,  
Villeneuve,

Jacot  
Villeneuve

Sont aussi présents :  
Avocat en Chef, le Directeur du  
Bureau Municipal d'Hygiène,  
MM. le Échevin O'Connell-Maynard,  
jaurier, M. Girard.

Le Bureau procède à l'étude de la question  
des abattoirs, et après discussion  
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
Appelé par M. le Commissaire Jacot, il est  
demandé à la Compagnie des  
Abattoirs quond ille sera éprouvé à  
rencontrer le Bureau pour donner une  
réponse à la demande qui lui a été faite  
il y a 11 jours derniers, il qui lui a été com-  
muniqie le 12 du même mois.

2<sup>e</sup> De demandes au Bureau provincial  
d'hygiène, si la compagnie des Abattoirs  
opère sur fondoir avec un appareil de  
laver parfaitement.

Ajurement. M. Maynard

Procès-verbal d'une séance du Bureau des  
Commissaires.

Tenu le 28 février 1918, A. M.

Présente.

MM. le Commissaire Ross.

Villeneuve.  
Jacot.

En l'absence de Son Honoré le Maire  
M. le Commissaire Ross est appelé à  
présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des  
minutes, au cours de laquelle, Son  
Honoré le Maire prend son siège.

Les minutes sont approuvées.

Successeur communication de M. N.  
Brien se plaignant du taux qui lui  
a été chargé comme dépôt, pour faire  
digérer l'argen.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le Commissaire Jacot, il est  
demandé de transmettre ladite communication  
à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Successeur communication de M.  
John N. Roberts, informant le Bureau  
que il ne pourra pas être présent à  
l'enquête ce soir.

Renvié à M. le Commissaire Villeneuve.

Successeur communication de la W. F.  
Thom Gil lez au sujet de la fourniture  
d'huile à automobile.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le Commissaire Jacot, il est

Résolu De transmettre la dite communication au Secrétaire du Conseil et des Finances.

Souvenir un rapport du Directeur de l'Assurance MUNICIPALE, demandant de mettre une somme à la disposition de son département comme fond de contingent.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve. Il est déplacé une somme de \$ 25.- sur le crédit de l'administration générale pour le faire ci-dessus.

Souvenir une communication de la P.M. MUNICIPALE au sujet de sa munition pour fabrication de sable et d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve il est déplacé la dite communication au Secrétaire du Conseil et des Finances.

Souvenir du mandat reçu par le Compteur et Administrateur de la Ville au montant total de \$ 38,122.00 suivant billets certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Turcot. Il est demandé au Trésorier le paiement.

Souvenir une communication de MM. Harmon Bros. qui sujet d'une émission de billets de la ville de MONTREAL.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Ross il est déplacé la dite communication à son Nommer à Marie.

Souvenir des rapports du département

Joint des experts recommandant l'établissement de certaines réclamations sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu De déterminer le règlement des dites réclamations comme suit, à moins le contraire de ci-dessous.

11463 E. M. Renouf, Foundation \$ 26.95

11573 Della Filicia Potier do 47.12

11614 The Leslie Investment &

Industrial Co. potier brique 79.62

11505 Ed. E. Feigin, Accident d'auto 11.45

10897. Petitot Frereau, bri par 1.75

10834. J. Wilfred Potier, Fermier de

sa boutique \$ 3.50

avec intérêt et frais 1MM. laum.

Laum 1F.70

The Gazette Abonnement annuel 6.00

Il est également,

Résolu D'autoriser le règlement des réclamations suivantes, à moins le contraire de ci-dessous nonobstant les rapports du département en foi:

11562 Arthur Rhegium Rech de salair 32.52

11540. Aldine Fecille do do 51.2

11565- Dixie Lafosse do do 17.52

Réclamation régit.

11541-11564-11484-11504-11575-11530-11485-

11574-11547-11548-11589-11551-11536-11538..

Souvenir un rapport du Chef du département des Incendies sur la demande de l'ex-pompiers Achille Vian, pour l'octroi d'une police payquillie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu De transmettre ledit rapport au département en foi.

Le Trésorier de la Ville informe le Bureau qu'il a reçu de jour en jour des libellés

fairent partie de l'incision d' $\$ 6,900.00$ .  
ut demandé la permission de transmettre  
ces débentures à la Banque de Montréal  
à mesure qu'elles sont reçues des  
gouvernements.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Turcot, il est  
D'accordé l'autorisation demandée.

Résolu <sup>✓</sup> Soumis une communication de M. A. Anger, connue dans le bureau des  
Travaux demandant un congé de  
trois mois pour cause de maladie.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Turcot, il est  
De l'approuver cette demande au Trésorier  
de la Ville, pour obtenir un certificat  
du Docteur Chogron.

Résolu <sup>✓</sup> Soumis le dossier au sujet de la融化ation John Quinlan. Son travail  
est fait et rapport avec la  
comité des bibliothèques.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
D'approver le règlement de ladite融化ation au montant d' $\$ 1287.35$ .

Son Honoré le Marin attire l'attention  
du Bureau sur le fait qu'il désirait  
que M. le commissaire ait avisé fait point  
pour adopter la présente résolution.

Résolu <sup>✓</sup> Soumis une communication de M.  
Benjamin Benoit, au sujet de  
l'échangeement de la rue St Denis  
entre les rues des Cariages et Carmel  
aussi qu'une interpellation de M. le  
chevalier Houle sur le même sujet.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Ross il est  
De déposer ce document au dossier

de l'expatriation.

Soumis un rapport du Superintendent  
des Achats et des Ventes, trans-  
mettant une lettre de la Compagnie  
Rensselaer Valve demandant le  
paiement d'un somme d' $\$ 4,710.12$   
pour fournitures d'acier toutes au  
département de l'Agriculture.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Turcot, il est  
De transmettre cette demande au Trésorier  
de la Ville, pour examiner et rapporter.

M. le commissaire Turcot laisse son  
siège.

Soumis un projet d'annoncer pour  
la demande d'assurance pour  
la fourniture d'asphalte devant l'ex-  
cise de 1918.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve,  
Appelé par M. le commissaire Ross il est

D'approver les dits arrangements, d'en  
annoncer la publication dans le Bulletin  
Municipal, et de demander des son-  
ministres pour 1000 tonnes ou plus.

M. le commissaire Turcot prend son siège.

Son Honoré le Marin laisse son siège, et  
M. le commissaire Ross est appelé à pre-  
sider.

Soumis un rapport du Superintendent  
des Privileges et des Licences, informant  
le Bureau que M. E. Flamond, in-  
specteur des Licences a utile la requête  
qu'il avait faite, concernant la hauteur  
de son salaire.

Résolu <sup>✓</sup> Sur la proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuve M. le commissaire Turcot il est  
de déposer aux archives.

Souvenir une résolution du Conseil  
à l'effet de rejeter un rapport du  
Bureau du commissaire concernant  
la vente de fantoches et de pupitres  
au magasin et aux échoppes de la  
ville de Maisonneuve.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuve M. le commissaire Turcot il est  
de déposer aux archives, et d'informer  
le maire en conséquence.

M. le commissaire Villeneuve soumet  
une communication au sujet du gas-  
pillage de l'eau et de l'usurpation  
du système d'eau.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuve M. le commissaire Turcot il est  
de transmettre copie de ladite commu-  
nication à Son Honorabilité le Maire et  
aux Commissaires.

Souvenir un rapport du Trésorier de  
la ville, déclarant ne pouvoir recon-  
naitre d'accepter l'offre de M. A. P.  
Frigon, concernant la négociation  
d'un emprunt de \$ 800,000. - demandé par  
la fille de Maisonneuve.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuve M. le commissaire Turcot il est  
d'approuver ledit rapport, et d'informer  
M. Frigon en conséquence.

Souvenir un rapport du Sûrintendant de  
Police transmettant un état des  
montants exigés pour payer le salaire  
du personnel des dépôts extérieurs de Police  
de la ci-devant municipalité de Maiso-  
nneuve du premier mois au 31 décembre

1918.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Approuve M. le commissaire Turcot il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de le  
transmettre au Contrôleur et Auditeur  
pour sa vérification.

Souvenir une communication de  
l'Commissaire des Travaux Publics  
de la ville de Detroit demandant de  
lui faire un rapport sur les  
concernant l'entretien de la neige  
dans la rue où circulent les tramways.

Sur proposition d'M. le commissaire Turcot.

Résolu De faire le Secrétaire d'accorder réception  
de cette communication, et d'informer le  
général d'armes à son intention à la  
Commission des Tramways pour obtenir  
les renseignements qu'il désirera.

Souvenir une communication de M. C.  
H. S. Wattkin qui se plaint du fait  
d'être privé du service de la poste  
sa nef Drolet.

Sur proposition d'M. le commissaire Turcot.

Résolu Approuve M. le commissaire Villeneuve il est  
de transmettre cette communication  
à l'ingénieur Sûrintendant de l'Agence  
pour rapport d'engagement.

Souvenir un rapport du département en  
logis informant le Bureau que la Cour  
Supérieure a prononcé un jugement  
ordonnant que des biens immobilier  
soient attribués pour le prolongement  
de la rue St. Paul, à St. Ambroise lots 522, 523,  
524 et 525 du No. 4674 de la paroisse de  
Montreal, dans la quartier Ennad.

Sur proposition d'M. le commissaire Turcot.

Approuve M. le commissaire Villeneuve il est

Résolu De donner instruction à l'inspecteur de la police de se conformer audit juge-  
ment.

Souvenir un communiqué d' M.  
J. Pascal, au sujet d'un filé. pro-  
tecteur de son invention.

Sur proposition d' M. le commissaire Turet.

Résolu Approuver M. le commissaire Villeneuve il est  
désigné pour cette communication  
à la Commission des Tramways.

Souvenir à dossier concernant l'achat  
d'une propriété de la fabrique de Saint-  
Pierre-Claver pour le prolongement  
du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition d' M. le commissaire Villeneuve.

Résolu Approuver M. le commissaire Turet il est  
désigné pour ce dossier à l'ingénieur  
en chef, avec instruction de faire  
au Directeur du Bureau des Estima-  
tions un plan mentionnant ladite proprie-  
té.

M. le commissaire Villeneuve, remplace  
M. le commissaire Rose à la présidence.

Souvenir un rapport du chef du di-  
partement des incendies, informant le  
Bureau, en réponse à une communi-  
cation du Docteur G. A. Dickey, qu'il  
n'y a pas d'aucune place vacante  
permis au citoyen attaché à  
son département.

Sur proposition d' M. le commissaire Rose

Résolu Approuver M. le commissaire Turet, il est  
désigner M. Dickey en conséquence.

Souvenir un rapport du chef du departe-  
ment des incendies, informant le Bureau  
qu'il n'y a pas lieu de faire droit à la

requête demandant l'installation  
d'une boîte d'alarme à l'angle des rues  
Sainte-Emilie et Bidard.

Sur proposition d' M. le commissaire Rose.

Résolu Approuver M. le commissaire Turet, il est  
désigner à l'chein Bidard en  
conséquence.

Sur proposition d' M. le commissaire Rose.

Résolu Approuver M. le commissaire Turet il est  
désigner à l'chein instruction au Lieutenant  
de Police de voir à ce que l'automobile  
précédemment à l'usage du chef Mme.  
Chevallot, d' M. le commissaire soit mise  
à la disposition du département des  
Incendies et la police fasse à ce que  
l'autre automobile soit mise à sa place.

Souvenir un rapport du chef du dipar-  
tement des incendies attestant l'atten-  
tion du Bureau sur la nécessité de  
fournir une grande quantité additionnelle  
de charbon pour le chauffage de la patte  
No. 34.

Sur proposition d' M. le commissaire Rose.

Résolu Approuver M. le commissaire Turet il est  
désigner à la fabrique de St.  
Augustin de Cantrelle que il sera  
à payer le surplus de chauffage  
occasionné par le fait qu'il occupera  
la grande salle située au-dessus du  
portail pour la célébration de culte, et de transmettre  
le rapport du chef du département des  
incendies au Lieutenant dont des Edifices  
Municipaux avec instructions de  
donner suite à la demande y contenue.

Souvenir un rapport du chef du departe-  
ment des incendies, relativement à la  
demande de l'ex-pompier Thomas Gallogly  
pour l'octroi d'un petit aéquitif.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu ~~de transmettre ce rapport au dépar-~~  
~~tement en foi; pour l'admission.~~

Soumis un rapport du Chef des  
départements des Incendies, demandant  
que la somme de \$ 1150<sup>00</sup>  
soit versée à même le crédit voté  
pour le salaire d'un pompier de  
premier classe, soit appliquée à  
l'engagement de deux pompiers, au  
salaire respectif de \$ 600<sup>00</sup> et de \$ 550<sup>00</sup>.

Résolu Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
d'affirmer ladite recommandation.

Soumis un rapport du Chef du dépar-  
tement des Incendies, demandant  
que le capitaine James MC esquit soit  
réduit, pour cause, au grade de  
lieutenant.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu ~~de transmettre cette recommandation.~~

Soumise une communication de M. le  
lieutenant Fairview, demandant de  
l'informer à qui incombe l'obligation  
d'intenter la cause Dixon, entre la  
voie du terminal et la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu ~~de transmettre cette communication~~  
~~au département en foi; pour rapport.~~

Soumis un rapport du Sûrintendant  
du département d'Éclairage, demandant  
de mettre à sa disposition un crédit  
nécessaire pour le service de l'éclairage  
dans la ci-devant municipalité de

Marijuana.  
Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu ~~de transmettre ce rapport au Com-~~  
~~troller et Auditeur.~~

M. le commissaire Avey prend son  
siège.

Soumis une communication du  
Révérend Arthur St. James se  
plaintant du fait que le dommage  
entité causé à l'église située  
sur la rue O'Brien fut demandé  
en avance d'être remboursé du taux  
payé depuis 1909.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu De transmettre cette communication  
au Sûrintendant de Police et au  
Procureur de la Ville, pour rapport.

Soumis un rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale, transmet-  
tant la renonciation demandée  
par le Bureau au sujet du fraude  
généraux de certains services du  
département d'Hygiène.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu De disposer ce rapport aux archivs.

Soumis un rapport de l'Architecte de  
la Ville, reconnaissant l'acte des  
permis suivants:

Elzibert Dionne, permis d'occuper la  
lotte 1809-1810 de quartier St. Henri, située  
au No. 2612 de la rue Notre-Dame est, pour  
y ériger un garage.

Judge Baron, permis d'occuper le lot

cad. 29 subd. 273-274-275-276 du quartier Hochelaga, pour y recevoir un magasin et vendre du bois.

Sur proposition d' M. le commissaire Ameury.

Résolu Approuvé M. le commissaire Juillet  
D'accorder cette permission.

Souvenir une communication de maître Curran & Curran, avocat, demandant de rembourser à MM. Drapéau & Champaqué, deux députés fait faire en 1914, pour garantir des travaux d'excavation faits dans la cataracte au sud de la ville.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet  
Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication au Trésorier de la Ville, pour rapport.

Souvenir une communication de la M'archante & Employeur Gouin inc. Accident le 20 au sujet de l'effet d'un orage survenu au sujet au No. 12, bras O.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet  
Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication au Trésorier de la Ville, pour rapport.

Souvenir une communication de M. J. Archambault, au sujet de dommages causés à l'île de ses voitures.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet  
Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication au département de Reclamations, pour rapport.

Souvenir une communication de M. D. Hamilton demandant s'il peut prendre des commandes par tél.

phone, après la heure de fermeture.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet.

Résolu Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication au département en loc. pour rapport.

Souvenir une communication de source d' eau de la ville, sollicitant la pose gratuite de la canalisation municipale qui aboutit à Bordeaux.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet.

Résolu Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication au Trésorier de la Ville, pour rapport.

Souvenir une communication de M. J. B. Sigouin, demandant de faire creuser un canal le long de la ferme qu'il exploite au nord de chez lui à la route Saint-Michel afin de prévenir les inondations.

Sur proposition d' M. le commissaire Juillet.

Résolu Approuvé M. le commissaire Villeneuve il est  
de déterminer cette communication à l'ingénieur en chef, pour rapport immédiat.

La séance est adjournée à vendredi  
le 1er mars 1915 à 11 h. A.M.  
Adjournement.

M. Maury

Procès-verbal d'une séance du  
Bureau du Commissaire  
P.  
Tenue le 28 février 1918 à M.

Présente.

Sous l'orature le Marin M. Marte,  
MM le Commissaire Rose  
Tressent  
Villeray.

Maitre Wilson et Beccaritch  
représentant le Capitaine Saussard.  
Maitre P. E. Lamarche, représentant la Cité.

✓ Maitre Wilson demande que il  
soit permis, au nom du Capitaine  
Saussard d'assister à l'enquête, où  
quoi le Bureau accessible.

M. le Commissaire Villeray déclare  
alors qu'il fera assigner M. Saussard  
comme témoin, pour la prochaine  
séance.

M. J. A. D'Amour, secrétaire  
du Département de Police est as-  
sumenté et examiné.

En cours de témoignage de M.  
D'Amour, M. le Commissaire  
Ainsley prend son siège et se met  
après quelques instants.

Sur proposition de M. Beccaritch Tressent.  
Appuyé par M. le Commissaire Rose il est  
décidé que les codes de la police en vigueur soient  
permis à la période de temps qui a été  
écoplée depuis la nomination de M.  
G. Saussard comme directeur de police.

Résolu

Le témoin d'Amour produit les  
documents suivants:  
Exhibit No. 3 Manuel de Police.  
do No. 4 Document du Capt. Laverdiere

Courtable Thomas Camppear, as-  
sumenté et examiné.

✓ Frère Hormidas, assumenté et exa-  
miné.

Angl. Emma Courteau, épouse  
de Joseph Boucher, assumenté et  
examiné.

La séance est adjournée  
à mardi; le 5 mars 1918, à 3 h. P.M.

Ajournement  
M. Marte

✓

Procès-verbal d'instance au Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 1er mars 1918 A.M.

Présent,

Sous Signature le Marin M. Martin,  
M.M.C. Commissaire Ross,  
Tucot.

Sur proposition de M. le Commissaire Tucot.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu que les minutes soient approuvées.

Une soumission urgente pour fourniture  
est soumise par le Secrétaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Tucot.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de faire transmettre au Directeur des  
Achats et des Ventes.

Sur proposition de M. le Commissaire Tucot.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu que l'instance du Bureau, en date  
du 28 février 1918 à l'effet d'autoriser  
la publication des annonces relatives  
à la demande de soumission pour  
la fourniture d'asphalte soit amendée  
en changeant les matières jugées à  
midi : vendredi, le 8 mars 1918, par  
ceux de : jeudi à midi : lundi le  
11 mars 1918.

Sur demande une communication de  
M. J. C. Marchand au sujet de  
la commande de bois que la Ville lui  
a donnée pour les travaux de répa-  
ration du pont La Chèvre.

Sur proposition de M. le Commissaire Tucot  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est

Résolu De transmettre copie de cette communica-  
tion à M. le Commissaire Tucot et à  
M. le chef de l'École M. incard.

Sur demande une communication de M.  
M. Tucot, sollicitant un emploi  
pour son fils.

Sur proposition de M. le Commissaire Tucot.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de déposer cette communication aux  
archives.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Sur demande un rapport de Gifford ad-  
joint de la tête, présent le Bureau  
des Commissaires de bien-vouloir auto-  
riser le Sous-intendant du département  
des Infrastructures de faire imprimer  
des copies du règlement No. 571 en fran-  
çais et en français en anglais pour  
remettre à la Compagnie Montréal  
Light Heat & Power Co. et de mettre  
à sa disposition pour cette fin un crédit  
de \$ 20.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu D'approuver ladite recommandation, sujet  
à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

Sur demande un rapport de Directeur de  
l'Opérance Municipale, informant  
le Bureau que M. J. A. Gunderson  
a été libéré du service militaire, et  
recommandant que son nom soit porté  
sur la liste des employés de la Cour du  
Recours, à partir des 1er mars et avant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu D'approuver ledit rapport.

Souvenir du mandat, vérifié par  
le Contrôleur et l'Administrateur de la Côte,  
au montant total de \$ 67, 861. 25  
suivant liste certifiée.  
See proposition d'M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Rose il est  
Résolu de l'assentir à l'apurement.

Souvenir sur rapport du département  
en poi; concernant une demande de  
filiation d'M. J. B. N. Marion.  
See proposition d'M. le Commissaire Turet.  
Appuyé par M. le Commissaire Rose il est  
Résolu de transmettre ce rapport à M. le  
Commissaire Villeneuve.

M. l'Avocat Monette soumet une  
requête d'M. Emery Lamoureux, en  
faveur d'Amoy, demandant une en-  
quête administrative sur les faits  
perdues au village d'Amoy dans l'acte requêté. Celle-  
ci soit l'administration du département  
de l'Assistance Municipale.

See proposition d'M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Rose il est  
Résolu de transmettre cette requête au dé-  
partement en poi; pour être mise devant  
la prochaine administration  
de sorte entier en fonction, et  
d'en transmettre copie au Directeur  
de l'Assistance Municipale.

Sur l'ordre du Maire faire son signe  
et M. le Commissaire Rose est appuyé  
à prétendre.

See proposition d'M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Turet il est  
d'approuver la requérance suivante:  
Ajustement 106, 107, 108.  
Voirie Dis. Nord 28, 29.

Voirie Dis. art 19.  
Égoutte dis. art 28.

Police 34

Hygienie 15

Gaffier - élection 1.

Partie mt. Royal 12, 13

Immeubles 9

Edifices Municipaux 20.

Souvenir sur rapport du Contrôleur et  
l'Administrateur, transmettant un état des  
crédits additionnels à faire voter pour  
payer les indemnités et les frais  
dans l'expropriation des terrains  
qui sont utilisés dans le tracé  
de la rue Saint-Denis.

See proposition d'M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amoy il est  
Résolu de faire rapport au Conseil d'adminis-  
tration de faire voter pour faire ces  
derniers, un crédit additionnel de  
\$ 11, 672. 09.

Souvenir sur rapport du Syndicat  
des Edifices Municipaux, transmet-  
tant l'ordre d'approuver le contrat de la  
compagnie de téléphones Bell, pour  
l'année 1918, concernant tous les  
téléphones en usage dans les divers  
services municipaux.

See proposition d'M. le Commissaire Amoy.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
Résolu d'approuver ledit contrat, et d'autoriser  
son débourse à M. le Maire et à Gaffier de  
la Côte à le signer.

Souvenir sur rapport de l'ingénieur en  
 chef recommandant de payer à MM.  
 M. Agnew, architecte, une somme de  
 \$ 722. 09 pour payer leur honoraire pour  
 la surveillance des travaux exécutés au

Government Cartier.

See proposition d M. Bloemberger in Villenue.

Resolution Approuve par M. le Commissaire des Colonies et  
Le Gouvernement ce rapport au dé-  
partement de l'Intérieur pour savoir si il  
Concourt dans la recommandation  
d'Ingenieur en Chef.

Souvenir des rapports de l'Architecte de la Ville recommandant l'octroi du permis suivante :

J. G. Buthier a mon permis d'occuper  
le lot cod. 7 subdiv. 785-786 du gr.  
Saint-Denis, n° 1038  
de la rue St Hubert, pour y ériger une  
boutique de réparation d'automobiles  
et une garde.

La Compagnie En Dénie du gou-  
dron du Canada, penses d'installer  
une chaudiere à vapeur sur le lot  
cod. 398 n° 170 des quartiers Musée  
pour y installer une usine pour la fabri-  
cation de la naphtaline.

See proposition of the Commissioner of Survey.

Pisola Appuyé par M. le Commissaire Taxatik et  
D'accord des deux parties permis.

M. O. Mathys, représentant les biens  
des propriétaires, demandera à l'Assemblée  
l'usage des salles municipales pour  
les réunions des associations.

See proposition de M. Bloemberger aux Amis.

Priester Appel de la M. leconneur au Villeneuve et  
de l'ordre des frères instruction au Seigneur.  
Leur demander de faire leur cérémonie  
et au Seigneur demander des Marathis  
de s'entendre avec M. O. Mcathy pour  
lui offrir gratuit des vêtements et ustensiles  
de pèlerinage, pendant la semaine du  
4 au 9 juillet.

Soumis au commissaire du mmo.  
Beigne & Beigne, au sujet de la  
valuation du terrain appartenant  
à la Dominion Oil Cloth Co. Ltd.

See proposition d M. le commissaire Villeneuve  
Officier pay M. le commissaire Amiel à la  
Région de Thionville ladite commission a été  
au département en force pour rapport.

formez une stat. prépare par le  
Contrôleur et Auditeur des montants  
disponibles sur la caisse votée pour  
travaux d'ignorance de passer et de  
transférer.

See proposition of Mr. Commissioner Gillenwater.

Rivista Apprezzata M. Ueconomia. Inserto  
de depurando os controles et Auditos  
de Comptos edit itat. en y ajoutant  
le montante disponible sur le credito  
votado para los gastos.

Sommury rapport de l'audition  
de Marchis au le dem arde des  
dames de chancery de Montrouge  
pour l'enregistrement de la mort de Marchi.  
Le 10 et 11 avril prochain pour  
les soins de marche.

Sur proposition de M. le commissaire Aimey,  
Appuyé par M. le commissaire Thuret il est  
résolu de faire droit à ladite demande gra-  
tuitement

Soumm'un rapport du département a  
or: au sujet M. A. Marchand  
qui occupe la position d'inspecteur  
de Bâtiment dans la cité de Montréal  
l'ité de ville.

Resolu de déposer ledit rapport aux archives.

Soumis au rapport du département de la

au sujet de l'engagement des employés municipaux de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le commissaire Ameury.

Réponse Appelé par M. le commissaire Turetzki et  
De la partie temporairement, jusqu'à la nouvelle administration  
des services des anciens employés  
de la Ville de Montréal, dont la  
Ville aurait besoin.

Souvenir un rapport de Bibliothécaire  
Municipal, au sujet de la création  
de succursales dans les Bibliothèques mu-  
nicipales, dans l'Hôtel de Ville de  
Montréal et dans le hôtel de  
ville des quatre arrondissements.

Sur proposition de M. le commissaire Ameury.

Réponse Appelé par M. le commissaire Villeneuve et  
De l'établir l'étude de cette question, jusqu'à  
l'entrée en fonction de la nouvelle  
administration.

Souvenir un rapport du Directeur  
des Achats et des Ventes, au sujet du  
paiement d'un loyer pour l'usage  
du terrain de M. Hector Cormier au  
à Cartierville, et du transport des  
machineries laissées sur ledit terrain.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Réponse Appelé par M. le commissaire Ameury, il est  
De l'envoyer à l'Ingénieur en Chef  
pour rapport.

M. le commissaire Villeneuve remplace M.  
le commissaire Ross à la présidence.

Souvenir un rapport du Chef du dépar-  
tement des Incendies, concernant la  
vacance à remplir dans la brigade  
au fur et à mesure qu'il se produira.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.  
Appelé par M. le commissaire Turetzki, il est  
Réponse De déposer ledit rapport sur la table  
pour considération à la prochaine si-  
éance.

Souvenir un rapport du Sénéchal et  
de M. Marchin, au sujet du maraî-  
chage de Montréal.

Sur proposition de M. le commissaire Ameury.

Réponse Appelé par M. le commissaire Turetzki, il est  
De demander à l'Ingénieur en Chef  
de préparer un plan détaillant le circuit  
de 500 mètres autour des marchés Mai-  
sonneuf, conformément au règlement  
de la Ville.

Souvenir un rapport de l'Ingénieur en  
Chef, transmettant le budget repon-  
dant à l'année 1918, pour le territoire  
de l'ancienne municipalité de Mai-  
sonneuf.

Sur proposition de M. le commissaire Turetzki.

Réponse Appelé par M. le commissaire Ameury, il est  
De l'envoyer à l'Ingénieur en Chef  
concernant l'achat du terrain pour la Bibliothèque.

Souvenir un rapport de Bibliothécaire  
Municipal, dirigeant un rapport  
du département en fait concernant  
l'achat du terrain pour la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le commissaire Ameury.

Réponse Appelé par M. le commissaire Turetzki et  
D'apporter ledit rapport du départe-  
ment en fait qui concerne à ce que la Ville  
obligera le Commissaire de la Bibliothèque  
à ne faire aucun dépense d'argent que  
son fonds ait été préalablement  
porté, doit être maintenu, et que le chef  
doit également être maintenu que la com-

der de la Commission de la Bibliothèque pour l'achat de livres doivent être également approuvés par le Bureau des Commissaires ou par la Commission administrative lorsqu'en cette dernière sera en fonction.

Il est, en outre,

Résolu De recommander à la Commission de la Bibliothèque la liste des livres qui n'ont pas encore été achetés.

Souvenir aux secrétaires du Conseil, parmi le Bureau de l'information, la Police, l'Inventement, l'Industrie, lesquels pourraient faire faire une proposition pour que soit fourni le gaz aux résidents de la ville Congrès. Seule proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De transmettre cette résolution au département en foi, pour rapport.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef concernant que la route fera application au profit de la Commission des chemins de fer pour obtenir l'autorisation d'installations temporaires ou permanentes à travers le voie du C.R.R et du C.P. sur Dorionville.

Sur proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est D'approouver ledit rapport et de transmettre à donner au département en foi, pour direction.

Résolu

Souvenir un rapport du Directeur Ingénier au sujet de l'opérat qui va être signifié à M. Mr. O. Fortin, pour la mettre fin à l'opérat d'avoir à cause d'imposition sur la propriété de la bâti.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au département en foi,

voie du C.P. sur proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre.

Souvenir un rapport de l'ingénieur en chef, transmettant le rapport médical. Dans le cas de M. J. Lepointe, maître de section.

Sur proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire ce rapport aux assises.

Souvenir une interpellation de M. le chevalier Ward, concernant le passage du Boulevard Saint-Jacques, au nord du tunnel.

Sur proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en chef pour rapport.

Souvenir une interpellation de M. le chevalier Ward, concernant l'élargissement du tunnel de la rue St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Turett. Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre cette interpellation à l'ingénieur en chef pour savoir s'il est possible à l'avenir de maintenir les travaux d'élargissement du dit tunnel.

Souvenir un rapport du département en foi, au sujet de l'opérat qui va être signifié à M. Mr. O. Fortin, pour la mettre fin à l'opérat d'avoir à cause d'imposition sur la propriété de la bâti.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au département en foi,

d'abandon le chose dans la statu quo jusqu'à la prochaine administration.

Soumission une communication de M. J. Ernest Ouimet pourant le Bureau du Commissaire de la Ville de Montréal d'intervenir auprès du Contrôleur des Combustibles pour lui demander que l'ordre en conseil s'appliquant à la fermeture des théâtres et des salles de spectacles annuler le vendredi, celle d'avoir vu que la situation du charbon à Montréal n'est améliorée et que d'autre part la température permettrait sans inconvenient de donner une date favorable au décret des interdictions.

Réponse

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Tressot il est d'appuyer auprès du Contrôleur des Combustibles la demande du propriétaire de théâtre et de salle de spectacles M. le Commissaire Poirier déclinent.

M. le Commissaire Poirier son avis.

Soumission une communication de M. le maire A. Lacoste demandant de l'aide de la Ville.

Réponse

Sur proposition de M. le Commissaire Tressot, Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est de transmettre cette demande à l'ingénieur en Chef et au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

Soumission une communication de la Cie P.H. Miner, au sujet de sa soumission pour la fourniture de sable à asphalté et de la poussière engangée.

Sur proposition de M. le Commissaire Tressot, Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est de transmettre cette communication au Dr Superintendent des Achats et des Ventes.

Soumission un rapport du Bibliothécaire communal demandant d'installer dans l'ancien hôtel de Ville de Marquette une succursale de la Bibliothèque civique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, Appuyé par M. le Commissaire Tressot il est de déposer ce rapport au dossier, pour être pris en considération par la prochaine administration.

Soumission une communication du Maire de Saint-Eustache, demandant de l'informer à quel prix la Ville vendrait un terrain d'arrosage et un bâtiment à tracteur chevalin.

Sur proposition de M. le Commissaire Tressot, Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est de transmettre cette communication à l'ingénieur en Chef pour rapport.

Soumission une communication de géant de la succession Emond, informant la Ville qu'il la tiendrait responsable des dommages qui pourraient étre causés à une propriété située sur un Dufault ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Tressot, Appuyé par M. le Commissaire Ainey il est de transmettre cette communication à l'ingénieur en Chef pour son attention.

Il a été décidé d'ajourner à lundi le 4 du courant, à 11 h. P. M. Agencement. Inauguration

Procès verbal d'assemblée du Bureau  
de Commissaire.

Tenu le 4 mars 1918, à M.

Présente.

Sous Hommage à Mme M. Martin,  
M. le Commissaire Ross.  
Tunstall.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Tunstall, il est  
Résolu que les minutes soient approuvées.

Soumis la tableau d'assiduité des em-  
ployés du département de l'Administration  
Municipale, pour le mois de février  
dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Tunstall.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de déposer aux archiviers.

M. le Commissaire Villeneuve prend son  
siège.

Soumis un rapport de l'ingénieur en  
chf. recommandant de poster une  
culdit de \$ 50.- pour payer les frais  
d'opération de l'autobus à huis à  
sa disposition du département des  
Finances et M. le Commissaire sait  
reception des Bureaux, en date du  
26 février dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Tunstall.

Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu d'opter pour la faire ci-dessus une  
somme de \$ 50.- dans le Budget de Maironnem.

Soumis un rapport de l'ingénieur en  
chf. demandant qu'un crédit de \$ 2000.-

soit voté pour couvrir les dépenses  
en salaires, etc. au sujet des  
litiges relatifs aux élections collectives  
des quatre Mont-Royal, Notre-  
Dame de Grâce, Longue-Pointe et  
Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Tunstall,  
Appuyé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De transmettre ce rapport au Comité  
des Etudes pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Tunstall il est  
Résolu à l'ordre. Savard (proc.).

Enjoint J. P. Ligr. 1215 du Sacré-Coeur.

Pho. Valiquette, 1149 rue St. Hubert.  
Edgar Villeneuve 93 rue Ste. Elizabeth.  
Joseph Bouchard.

Récienc fein hommidae, de complicité  
devant le Bureau des Commissaires de  
la police de Montréal, à l'Hôtel de Ville

de la police de Montréal, mardi le 5 mars  
courant, à 3 Heu P.M. dans la salle  
des séances du Bureau, pour témoigner  
à l'affaire concernant  
la accusation portée contre le Capitaine  
de police G. Savard, par M.  
le Commissaire Villeneuve.

Et cest

Enjoint aux personnes ci-dessus mentionnées  
d'apporter avec elle la note et autres  
documents qu'elles peuvent avoir en leur  
possession sur rapport avec ladite enquête

Et cest  
Enjoint au Récienc Fein hommidae d'apporter  
avec elle la feuille d'observation sur l'état  
du Capitaine G. Savard, le moins de dates  
de entrer et sortir du dit Capitaine  
sous le Sacré-Saint-Benoit.

La présente assignation est doublée en vertu des dis-  
positions de l'article 218 de la Charte de l'État du Québec.

Soumission rapport du Député-  
Ingenieur en Chf. recommandant  
l'apprécie d'une troupe arrière.  
telle que dans la case de la propriété  
de M. P. J. Champigneul, rue Stada-  
cova.

✓ Soumission rapport du M. lecommissaire Trust.  
Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De recommander au Conseil le vote  
d'une somme de \$ 246.<sup>00</sup> pour les  
frais ci-dessus.

Soumission deux reçus de mandat  
vérifiés par le Contrôleur et Auditeur  
de la Ville, aux montants respectifs  
de \$ 9,349<sup>61</sup> et \$ 36,405<sup>25</sup> suivant  
les certificats.

✓ Soumission rapport du M. lecommissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De faire à l'autorité de la Ville  
le paiement.

Soumission rapport des inspecteurs  
de tramways pour la semaine finissant  
le 23 octobre dernier.  
Sur proposition de M. lecommissaire Trust  
Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De faire à l'autorité de la Ville  
le paiement.

Soumission rapport de l'Ingenieur  
en Chf. au sujet d'assèches No 9 en  
automne de l'automne dernier par un  
couvert du Canadien Nord.

✓ Soumission rapport du M. lecommissaire Trust.  
Appuyé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
Résolu De faire à l'autorité de la Ville  
le paiement dans ledit rapport, et de  
transmettre ce dernier au département  
en faveur de direction.

Soumission rapport de l'Architecte de la  
Ville, transmettant une communication

✓ de M. A. P. Frigon, qui se plaint  
que par suite l'absence d'agent de  
travaux de la ville à la date de la vente  
de sa propriété à été mis en vente.

Sur proposition de M. lecommissaire Trust.  
Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De transmettre cette communication  
à l'Ingenieur en Chf. pour apport.

Soumission rapport de l'Ingenieur en  
Chf. recommandant de mettre à la dispo-  
sition du département des Travaux  
Publics le crédit suivant:  
ébrouagement aux balais (autr.) \$ 10,000.  
Entretien (matériel de nettoyage) 3,000.  
Total \$ 13,000.<sup>00</sup>

✓ Sur proposition de M. lecommissaire Trust.  
Appuyé par M. lecommissaire Ross il est  
Résolu De faire à la disposition du departe-  
ment des Travaux Publics le crédit  
ci-dessous.

Soumission rapport du Député Inge-  
nieur en Chf. recommandant de  
faire voter un crédit de \$ 162.<sup>00</sup> pour  
perfir le montant requis pour pa-  
ayer la crête d'un égout coulant dans  
la rue Charlesbourg entre la rue Beaubien  
et Saint-Charles.

✓ Sur proposition de M. lecommissaire Trust.  
Appuyé par M. lecommissaire Villeneuve il est  
Résolu De recommander au Conseil le vote de la  
somme sujette à l'approbation du Contrôleur  
et Auditeur.

Soumission rapport de l'Ingenieur en  
Chf. informant le Bureau qu'il a trans-  
mis à M. J. B. Pilote un copie de  
rapport de l'analyse que ce dernier avait  
effectuée.

✓ Sur proposition de M. lecommissaire Trust.

Révolu Appelé par M. le commissaire Ross il est  
d'adopter ce rapport aux archives.

Soumettre le rapport de Chef du dépar-  
tement des Finances, selon le changement  
survenu dans la brig de  
d'après le quinzième jour et terminant le  
28 février dernier.

Appelé par M. le commissaire Ross.

Révolu De l'admettre changement.

Soumettre une communication d'HO.  
le chevalier Mayrand concernant la  
préparation du plan du terminal de  
l'avenue Papineau.

Sur proposition d'M. le commissaire Trottier.

Révolu Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
de transmettre cette communication  
à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'ingénieur  
en chef au sujet d'une demande de  
la Société d'Électricité de Montréal à l'  
Association pour l'octroi de certaines  
travaux dans le Parc Extension.

Sur proposition d'M. le commissaire Trottier

Révolu Appelé par M. le commissaire Villeneuve il est  
de transmettre ce dossier au département  
en po. pour rapport.

M. le chevalier Dubois introduit  
une délégation de propriétaires qui  
demandent par signe d'iter expédition  
du paiement du court dîme érigé et com-  
tit fait par la ville Robin.

La secrétaire est prie de trans-  
mettre à M. le commissaire Villeneuve  
le dossier complet en cette affaire.

Soumettre des communications de la

Société Saint-Jean Baptiste, née  
Montcalm, et de l'ancienne bi-  
bliothèque de la Bibliothèque de  
Milwaukee, demandant de leur faire  
parvenir une copie du rapport  
des experts du Bureau de recherches  
sur les propriétés de M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Révolu D'informer les signataires de ces com-  
munications que le Bureau regrette  
de ne pouvoir, pour le moment, se  
rendre à leur demande.

Soumettre une communication d'HO.  
le chevalier Vandeleur recommandant  
M. Odemarville G. Laflamme qui sollicite  
un emploi de la ville.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Révolu De déposer cette communication au  
dossier de demande d'emploi.

Soumettre une communication d'HO.  
D. A. Laflamme. M. P. au sujet de  
travaux de réparation du pont de  
Gatineau.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Révolu D'informer M. Laflamme que la circulation  
sur la route transversale en attendant  
la complition des travaux.

Soumettre une communication de M. E. De-  
rozier sollicitant un emploi au service  
de la Ville.

Sur proposition d'M. le commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le commissaire Ross il est  
Révolu De déposer ladite communication aux  
archives.

Souvenir une communication de M.O.  
P. J. Peltier, demandant de faire  
intoyer le tracteur en face de sa  
propriété, au Boisbournier.  
Son propos est d' M. le Commissaire Turcet,  
Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
résolu de transmettre cette communication  
à l'Ingénieur en chef pour attention  
immédiate.

Souvenir une communication de  
Mme. J. H. Beaulieu, sollicitant  
la position de directrice de la succursale  
de la Bibliothèque publique dans l'a-  
ncien hôtel de Ville de St. Léonard.  
Son propos est d' M. le Commissaire Villeneuve.  
Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
résolu de transmettre cette communication  
à M. le Commissaire Aley.

M. le Commissaire Aley prend son siège.

Souvenir une communication de M. G.  
Jagmeir, offrant de céder certaines terres  
à la Ville.

Résolu Son Honneur le Maire laisse son siège, et  
M. le Commissaire Ross est appeler à prendre.  
Son propos est d' M. le Commissaire Ross il est  
appelé par M. le Commissaire Ross il est  
sollicité de faire faire une visite à la  
propriété de M. G. Jagmeir.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du Comité d'Édifice M. le Commissaire Turcet  
sur les travaux de réparation à  
l'ancienne école de la Côte-des-Neiges  
située au No. 126 de la rue Léonard.  
Son propos est d' M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appelé par M. le Commissaire Turcet, il est  
résolu de transmettre ce dossier au chef du dép-

tement des Travaux publics rapport.

Souvenir une communication de M.O.  
le Notaire Dieau, au nom de la Société  
Paris Saint-Jacques, et de la Société  
des amis de l'Île de St. Léonard,  
de céder à la Ville une partie de ses terres  
Hampstead, King's-ton et Beaconsfield.  
Son propos est d' M. le Commissaire Turcet.  
Appelé par M. le Commissaire Aley il est

Résolu De transmettre cette communication à  
l'Ingénieur en chef pour rapport d'ingénierie.

Souvenir une communication de M.  
J. Deschatelets, au sujet de l'exploita-  
tion de sa propriété, située à l'angle  
du Boulevard Langelier et de la rue  
Lajambe.

Son propos est d' M. le Commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le Commissaire Aley il est  
résolu de informer M. J. Deschatelets que la  
Ville n'a pas l'intention d'exploiter  
cette propriété pour le moment.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du Comité d'Édifice et du Gouvernement  
de rembourser à la Compagnie Asphalt  
Supply, un dépôt de 200 £ fait en  
rapport avec son contrat pour la  
fourniture de cailloux de piste devant  
fin juillet 1917.

Son propos est d' M. le Commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le Commissaire Turcet il est  
résolu de faire venir le remboursement dedit dépôt.

Souvenir un rapport du Gouvernement  
concernant le changement des armes de la  
Ville.

Son propos est d' M. le Commissaire Aley.

Appelé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
résolu de dispenser ce rapport sur la table pour être

per un conciliation par la prochaine administration.

Soumission rapport du Comptable des Achats et de Ventes recommandant de rembourser à la Compagnie Molinex Quarry un dépôt de \$200.00 fait en l'appel avec sa soumission pour la fourniture de pierre à m. Godard durant l'année de 1917.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve, appuyé par M. le commissaire Turcotte, il est résolu d'autoriser le remboursement dudit dépôt.

Continuation de l'interrogatoire de MQ au commissaire Villeneuve.

Relativement à l'interrogatoire que j'ai faite le 22 et le 25 février, au sujet du département de la Police, les renseignements suivants m'intéressent :

Le Comptable qui a volé les pneus d'un automobile en question est encore à l'emploi de la Ligue.

Le Comptable que d'après la curie de la paroisse St. Benoit-Baptiste, fréquentait une maison de bordée, sur le boulevard Rachel et, est encore à l'emploi de la Ligue.

Le Chef, en faisant paraître un aperçu de papille, chose protégée visuellement en volume, et le homme dépravé qui font partie du corps de police, et cette pratique ne peut avoir qu'un effet de plus pénible; cela est non seulement injuste pour les officiers qui font leur concurrence leur devoir, mais tend de plus à démoraleiser tout le personnel du département. Je répète

que ce tel état de chose ramène la Ligue de Montréal aux conditions qui existaient aux jours de Fabre et de Nagle, alors que de nombreux qui avaient pris de l'estime la vie et la propriété des citoyens étaient eux-mêmes de bandits.

J'accuse en outre, le chef d'avoir gardé dans le corps de police un autre individu qui, au vu du chef, n'est pas coupable de vol dans les circonstances suivantes :

Un officier spécial de la "Shipping Federation," avait un homme faire aussi voler deux jambes à bord du vapeur "Coxinthian," en se rendant avec le prisonnier au poste No. 1, il fut mallicé à partir avec ce dernier et un comptable de la Ligue vint à son secours et l'aide à conduire son prisonnier au poste No. 1, où les jambes furent placées dans un glacis.

Le lendemain matin, les jambes furent apportées à la Ligue, mais comme il fut constaté que le prisonnier était un détenteur, on le mit entre les mains des autorités militaires et l'affairé en custodia jusqu'à la "Shipping Federation," violant les jambes. Lors apprit que le Comptable de la Ligue si le vol appartenait pour son usage personnel. Le vol fut commis le 25 novembre dernier. La chose fut portée à la Commission du Chef et le Comptable fut destitué le 24 décembre, mais il fut reintègré le 7 janvier.

Je déclare, en outre que le Chef n'a pas destitué un détective qui fut arrêté il y a environ deux semaines lors d'un démantèlement.

dans un major de jen, bien que cela soit également contenant l'acte réglementaire visant le département de la Police.

J'accuse, d'plus, le Chef d'avoir gardé dans le corps de police, deux des trois constables attachés au poste No. 12, qui en deux occasions, volèrent une automobile appartenant à un citoyen, éminemment et qui ne le accusait pas, le garagiste privé de ce dernier et l'abandonnèrent dans une autre partie de la Ville. Un des constables impliqués dans cette affaire a quitté le corps de Police. Leur circonstance d'auquel il avait été communiqué fut également portée à la connaissance du chef.

Le Bureau du Commissaire doit se rendre compte que son inaction en face d'un état de choses aussi déplorable est véritablement une rémission d'un flagrant manquement au devoir de la part du Chef, qui, en la haute position qu'il occupe, connaît ou connaît pour imprévisibles de pariller chosir, une faute plus grave que celle dont le voulent compabler le dilégitante eux-mêmes.

J'aimerais aussi savoir pour quelle raison le lieutenant Barritt a été détaché du poste No. 12. Il est évident que le déplacement du constable et officier de police, à un moment d'abord à un moment d'après, son égard à une condition d'existence et de plus injurier et de plus injudicieux. Le lieutenant Barritt, un officier avec un dossier

son tâche, a été transféré du poste No. 12 sur le Boulevard St. Laurent au poste No. 24, à la hauteur St. Paul qui se trouve à une distance de 1/2 heure de sa résidence. Dans la discussion qu'il a eue à ce sujet, le Chef a-t-il été influencé par le fait que le lieutenant Barritt était venir chez moi, à ma demande, et m'avait quelquefois en sorte personnellement prévenu à ma demande lorsque j'étais allé au poste No. 12 pour demander la protection que je crois assuré droit de reclamer depuis que l'on a attenti à ma vie. Le Chef a-t-il considéré que le lieutenant Barritt s'était mis trop courtois à en ces occasions ou a-t-il été influencé par le fait que ce lieutenant avait parlé en termes si logique, du rapport du Bureau de recherche municipale sur le département de Police. Dans la circonstance, l'adjurement de cet officier n'est plus ni moins que d'être pernicieux.

Tandis qu'il prétendait avoir la haute voix Barritt, le Chef maintenait donc en fonction, au poste No. 12, un constable qui, lui, avait été dénoncé deux fois dans la même journée, pour cette espèce pendant qu'il était d'service, fait en son poste de Corps de police et fut de service dans la même journée pour protéger la vie et la propriété des citoyens.

Le Commissaire Rose, comme administrateur du département de la Police, doit connaître tout ce fait; cependant il n'en a communiqué aucun au Bureau du Commissaire.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
dont des M. Malachie, recommandant  
de mettre à sa disposition un crédit  
de \$ 25.<sup>00</sup> pour acheter une capri-  
che pilote pour contrer la suffocation  
pour être utilisée par ceux qui sont  
chargés des travaux de réparations  
au système de raffigération.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Com-  
missaire et Auditeur pour que le crédit  
de \$ 25.<sup>00</sup> soit porté sur le budget  
spécial de M. Malachie.

Souvenir un rapport du Secrétaire dont  
du département de Travaux, recom-  
mandant de confier au Secrétaire  
du Dépôt M. Malachie la soie de  
transport au Contrôleur du Trésor  
de la Province sur certains reçus  
de billets de la Taxe des hôpitaux que  
le Gouvernement a acheté de la  
ville.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
du Dépôt M. Malachie, au sujet  
de la reprise du souc de St. Léonard  
qui avait sollicité l'usage gratuit  
de la salle municipale du quartier  
Bordeaux pour le 6 ou 7 mars courant.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir un rapport du President du  
Bureau des Estimates, transmettant  
des annonces pour les règles de cotisation

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir le tableau d'accidentes du  
département des Accidents et de l'Entretien  
pour le mois de février dernier.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir un extrait du procès-verbal  
d'une séance du Conseil, tenue le 25  
février 1918, à l'effet de voter au  
Budget un dépôt que le Gouverne-  
ment doit que son propriétaire appa-  
rtenant à la Ville et située aux No.  
397-401 de la rue St. Antoine soit  
vendue à l'encherir avec mise à prix.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée, transmettant un état  
des montants reçus pour l'admis-  
sion, de l'Assiette et de la pénalité  
publique de M. Malachie, à compter  
du 9 février au 31 décembre 1917.

✓ Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
de l'Assemblée et du Conseil, à l'effet de transmettre ce rapport au Commissaire  
et Auditeur pour que le Gouvernement  
soit recommandé.

Sur proposition de M. le commissaire Anley.  
Appuyé par M. le commissaire Villeneuve il est  
Résolu d'adopter ce rapport aux archives.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
d'Etat du département de l'Instruction  
publique au sujet d'une communication  
de Mgr. A. de Groulart qui demande  
que la Ville lui vienne en aide en lui  
payant pendant un certain temps  
la solde que son mari défunt  
recevait comme vidangeur.

Sur proposition de M. le commissaire Anley.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu d'informer Mgr. de Groulart que la  
Ville ne peut légalement faire droit à  
sa demande.

Souvenir de options pour l'achat  
du terrain qui sera le prolongement  
de la rue St-Louis.

Sur proposition de M. le commissaire Turet.  
Appuyé par M. le commissaire Anley il est  
Résolu d'accepter ces options à M. le  
Commissaire Villeneuve.

Souvenir un rapport du Chef du  
département du Travail concernant  
la vacance à remplir dans la brigade  
au fur et à mesure que celle-ci se  
produirait.

Sur proposition de M. le commissaire Anley.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
De demander au département en soi si  
le Bureau peut donner suite à ce rapport.

Souvenir une communication de M.  
C. J. Renaud, employé dans le Bureau  
du trésor, sollicitant un congé d'un  
mois.

Sur proposition de M. le commissaire Turet.

Réponse à M. le commissaire Anley il est  
Résolu de transmettre cette demande au Trésorier  
de la Ville, pour rapport.

Souvenir un rapport du Secrétaire  
d'Etat du Parc, au sujet de la commission  
du Parc d'Montmorency.

Sur proposition de M. le commissaire Anley.  
Appuyé par M. le commissaire Turet il est  
Résolu de déposer ce rapport sur la table  
pour être pris en considération par la  
prochaine administration.

Souvenir un rapport de Gifford od.  
joint à la liste, transmettant une  
proposition de M. James Chabaud  
qui offre de faire la traduction des  
rapports de l'expert du Bureau au  
de recherches municipales de  
New York.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le commissaire Anley il est  
Résolu d'accepter ladite offre avec certaines  
modifications et conditions comme  
suit:

Le travail de traduction sera fait  
d'ici au 30 du mois courant. Pour  
une somme de \$ 875<sup>00</sup> Comportant la  
fourniture d'un original et d'une  
copie conforme, au clavéraphone,  
sur papier uniforme sans étais.

M. Chabaud, présent, s'engage au nom  
de ses clients, à accepter les conditions  
ci-dessus et s'engage en outre en leur  
nom à assumer la responsabilité de  
l'exécution de la traduction et à accepter  
ladite somme de \$ 875<sup>00</sup> Comportant tout  
total avec l'intention que la Ville ne sera  
appliquée à payer autre somme additionnelle.

A la demande de M. le commissaire Rose, le Bureau fait copier une page du procès-verbal de la commission faite par M. Rose de deux bulles d'abord aux experts qui ont préparé ce rapport à quelques conditions, il souhaitait peut-être à en faire la traduction.

M. le commissaire Villeneuve laissant son siège, et son nom au M. Daix, il prend le sien.

Soumis un rapport du Secrétaire de l'Assistance Municipale, traitant un état de ce dit régime pour l'entretien général de l'Hôtel de Ville et de la voirie publique de Montréal, depuis, d'ici à la fin de l'année de 1918.

Sur proposition de M. le commissaire Aury, Appelé par M. le commissaire Tucat, il est résolu D'approver ledit rapport, et de le transmettre au Contrôleur et Auditrice pour sa vérification.

Don l'ordre au Maire laisser son siège.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, traitant un régime d'assurance, officiel ou quelconque, demandant la permission de s'abstenir les 5 et 6 de mois courant.

Sur proposition de M. le commissaire Aury, Appelé par M. le commissaire Tucat, il est résolu De placer devant à ladite réunion.

Soumis un rapport du Secrétaire de l'Assistance Municipale, demandant de mettre à sa disposition un audit de \$ 12.500 pour l'achat de chevaux.

Sur proposition de M. le commissaire Aury, Appelé par M. le commissaire Tucat, il est résolu De transmettre ce rapport à l'Inspecteur en Chef, et au Secrétaire du département de l'Assistance, pour savoir si les camions-automobiles ne pourraient pas être utilisés en même temps que les chevaux pour le service d'éclairage des foires.

Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, traitant le Bureau au fait qu'à la suite des accusations portées contre lui, par M. E. Samson, il a été titré une action en dommages contre ce dernier et contre M. J. H. E. P. Samson, un autre employé de ce département. Sur proposition de M. le commissaire Tucat, Appelé par M. le commissaire Aury, il est résolu De déposer ce rapport au dossier.

Soumis un rapport du Greffier-adjoint de la Ville, M. Beauregard, demandant une direction qui ait à la fourniture de lettres aux candidats aux prochaines élections municipales.

Sur proposition de M. le commissaire Tucat, Appelé par M. le commissaire Aury, il est résolu D'accepter le Greffier de la Ville comme par la loi, à venir aux candidats qui en feront la demande une ou des copies de la liste, à raison de 75 centimes la ligne, et d'approuver la tâche indiquant les termes, telle qu'ils devront être versés de ce chiffre entre les mains du Greffier de la Ville et remboursé aux candidats après leur mise en nomination.

Soumis une communication de M. J. O. Reid,

✓ avocat. Concernant l'inspiration  
de la rue Notre Dame orient.  
Sur proposition de M. le commissaire Turet,  
Appuyé par M. le commissaire Arvey il est  
Résolu de transmettre cette communication au  
Secrétaire du département des  
Réclamations, pour son attention  
immédiate.

✓ Soumission une communication de M.  
J. A. Marchand, le rendue à la Ville  
une certaine quantité d'stoffe pour  
la confection des uniformes du dépa-  
tement de Police.  
Sur proposition de M. le commissaire Turet,  
Appuyé par M. le commissaire Arvey, il est  
Résolu de transmettre cette communication au  
Directeur Général des Achats et des  
Ventes pour s'informer de la perte de  
cette marchandise.

✓ Soumission une communication de Mme.  
Flett, Falconer, le 1er juillet prochain  
d' Mme J. R. Dougall & al, attirant  
l'attention du Bureau sur le fait  
que la propriété appartenant à ces  
derniers, située dans la rue  
Loyola et Saint-Pierre, a été incendiée  
le printemps dernier.  
Sur proposition de M. le commissaire Turet,  
Appuyé par M. le commissaire Arvey, il est  
Résolu de transmettre cette communication  
au département des Réclamations,  
pour rapport.

Commission Ross. On observe que  
wishes to be made clear for the Board  
that interpellations should be restricted  
on or over clear cut questions and  
should not be made the vehicle  
for criticism of colleagues and byg

expression of opinion and views.  
La réunion fut ajournée à mardi;  
la S du Compt. à 11 hr. A M.  
Ajournement.  
*M. Marchand*

Procès-verbal d'une séance des  
Bureaux de Commissaires  
Tenue le 5 mars 1918, a.m.  
Présente,

Sous Signature à Montréal M. Martin  
M.M. le Commissaire Ross.  
Ainey.

La lecture du minutes est suspendue.

Soumission rapport du Gouvernement  
joint de la Ville au sujet d'une  
communication de la Société dite:  
"American Travel Association" qui  
offre de faire connaître à l'industrie  
les avantages de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Révolte Appelé par M. le Commissaire Ross il fut  
de déposer ce rapport sur la table  
pour être pris en considération par  
la prochaine administration.

M. le Commissaire Turcet prend un siège.

Soumission une communication de M. H.  
Courtal, demandant de lui renouveler  
pour une autre année le privilège de  
la vente des appareils électriques dans  
les magasins de Jean Viger.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.

Révolte Appelé par M. le Commissaire Ross il fut  
de transmettre cette communication au  
Sous-intendant de Police, pour rapport.

Soumission une communication de M. J.  
Flaund & Robert, demandant non  
de M. J. Turc, associé à la Ville que le  
privilège d'exploiter le dépôt de M.

soumission qui a été transporté.  
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey.  
Appelé par M. le Commissaire Ross il fut  
Révolte De transmettre cette communication au  
Sous-intendant du département  
de l'Inciduation, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.  
Appelé par M. le Commissaire Ainey il fut  
Révolte Offre de location (39059) en date du  
15 février 1918, recommandant d'accueillir  
telle offre de M. Aldéric Clément de  
louer à la Ville pour un autre annie  
l'immeuble 2940 Boulevard Saint-  
Laurent, occupé par la poste de police  
No. 21, à raison de \$ 300. = par annie  
soit annuellement, en y chargeant  
les mots, pour une autre annie, "pour  
ceux de "pour trois autres annies".

Soumission de deux documents concernant la contrat  
pour l'entretien de personnes pauvres.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.  
Appelé par M. le Commissaire Ainey il fut  
Révolte Des disposer de dossier sur la table, pour  
être pris en considération par la pro-  
chaine administration.

Soumission un rapport du Directeur des  
Bureaux Municipaux d'Hygiène, re-  
commandant de payer à débours quitter  
de lait un premiers fourrément Id # 150. =  
soit un montant total de \$ 3 300. =

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.  
Appelé par M. le Commissaire Ainey il fut  
de approuver ledit rapport et de la trans-  
mettre au Contrôleur et Auditeur, avec in-  
struction de donner suite aux recom-  
mandations y contenues.

Soumission un rapport du Directeur des Bureaux

✓ L'ordre d'Hygiène, concernant la demande faite par M. A. Maréchal pour obtenir une licence gratuite pour exercer à boulanger à domicile.

✓ Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Résoire Appelé par M. le commissaire Aixey il est  
d'informé M. Maréchal que cette question est à l'étude.

✓ Soumis une communication télégraphique de M. J. N. Ropert, informant le Bureau qu'il ne pourra être présent à l'enquête qui se tient sur le compte du Capitaine Savard parce qu'il est actuellement à Trois-Rivières. Qui:

✓ Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Résoire Appelé par M. le commissaire Ross, il est  
de l'informe cette communication au dossier.

✓ Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Résoire Appelé par M. le commissaire Aixey il est  
d'abattre l'ordre du Bureau  
Municipal d'Hygiène à faire par l'ingénieur sanitair de son département l'inspection de l'appareil de la bie des Abattoirs.

✓ Soumis une requête demandant de renouveler le bail de M. Joe Richer pour l'ital No. 6 du marché Bonsecours.

Résoire Sur proposition de M. le commissaire Ross il est  
de l'informe cette requête au Secrétaire du Marché pour rapport.

✓ Soumis le tableau d'accidenté des employés du département des Travaux. Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Résoire Appelé par M. le commissaire Aixey il est  
de l'informe ce tableau aux Accords.

M. le commissaire Villeneuve prend sa retraite.

✓ Soumis un rapport du département en faveur d'informant le Bureau que la demande de l'ex-pompiers Gally, leur pour un poste auquel on peut être accordez.

✓ Sur proposition de M. le commissaire Ross.

Résoire D'informe le régiment en Consigne.

✓ Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Résoire Appelé par M. le commissaire Aixey il est  
de l'informe M. René Gauthier, curé de

✓ Enjoint le paroissien Saint-Jacques, à M. Antoine

Désormier, gérant du club St. Louis

à M. Louis Létourneau, marchand de

✓ Coup de poing devant le Bureau des

✓ Commissaires de la Ville de Montréal, à

✓ L'Hôtel de Ville de la Ville de Montréal, mer-

✓ cudi: le 6 mars courant, à trois heures

pm. dans la salle des réunions dudit

✓ Bureau, pour rendre témoignage dans

✓ l'affaire concernant les accusations

✓ portées contre le capitaine de Police,

✓ G. Savard, par M. le commissaire Villeneuve.

Il fut

✓ Enjoint aux personnes ci-dessous mentionnées d'apporter avec elles un notier et autres documents que elles peuvent avoir en leur possession, en rapport avec l'ordre en question.

Il fut

✓ Enjoint audict A. Desormier d'apporter avec lui, en outre, le montant de bourses et le montant de chèques du club St. Louis depuis 1915, de même que sur toute de bourses et sur

liante de chaque personne, pour la même période de temps.

La présente assignation est donnée  
en vertu des dispositions de l'article  
21 R. de la charte de la Ville de Montréal.

Somme des mandats vérifiée par le  
Contrôleur et Auditeur de la Ville,  
au montant total de \$4,832. - suivant  
liste certifiée.

Sur proposition d' M. le Commissaire Villeneuve.

Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu de faire l'autorité le paiement.

Somme sur rapport du département en  
faveur de l'informant le Bureau que il a  
pu être fait droit à la rémunération de  
M. D. Hamilton qui a demandé  
si il pouvait prendre des commandes  
par téléphone au pape au moyen de fer-  
meture.

Sur proposition d' M. le Commissaire Ross.

Résolu Appelé par M. le Commissaire Turet il est  
d'informer M. D. Hamilton, conformi-  
lement au rapport du département en  
faveur.

Somme sur rapport du Secrétaire  
des Achats et du Vente, transmettant  
un compte de la Compagnie des  
Pacifiques, au montant de \$ 118. =  
pour frais de suivi.

Sur proposition d' M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu Appelé par M. le Commissaire Turet il est  
de transmettre ce rapport à l'ingénieur  
en Chef pour rapport d'ingénierie.

Somme sur rapport du département en  
faveur concernant une demande de lire  
l'empereur Achille Vian, pour l'octroi d'un

policie acquittée.

Sur proposition d' M. le Commissaire Ross  
Appelé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
Résolu De transmettre ce document au Chef du  
Département des Services, et au  
Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène, pour rapport.

Somme sur rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef concernant une dé-  
mande d'emploi de M. J. A. Yelle.

Sur proposition d' M. le Commissaire Turet.

Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De faire l'autorité le rapport aux archives.

Somme sur rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef concernant une demande de  
mettre à la disposition du départe-  
ment de la Ville un crédit additionnel  
pour l'enlèvement de la neige  
des trottoirs.

Sur proposition d' M. le Commissaire Turet

Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De faire pour les fins ci-dessus, une  
somme de \$ 2000. en faveur de l'ingénier.

Somme sur rapport de l'Ingénieur  
en Chef concernant une demande de  
emploi de M. J. A. Chalifour.

Sur proposition d' M. le Commissaire Turet.

Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De disposer ce rapport aux archives.

Somme sur rapport du Député Ingé-  
nieur en Chef demandant un crédit  
de \$ 450. = pour le changement de nom  
de certaines rues d'après l'ancienne  
nomenclature de l'ancienne  
municipalité de l'Assomption.

Sur proposition d' M. le Commissaire Turet

Appelé par M. le Commissaire Ross il est  
Résolu De disposer ce rapport sur la table pour

être pris en considération par la prochaine administration.

Sur proposition d'Mr le commissaire Trust et Appuyé par Mr le commissaire Ross il est

Résolu De permettre au département des Travaux Publics de faire construire en règle, assurant que la température de la peinture, quarante-deux mois dans l'ancienne municipalité de Maisonneuve, pour laquelle un crédit de \$ 3,366. - a été voté par le Conseil.

Soumis un rapport du Département des Travaux Publics demandant de voter un crédit de \$ 4,400. - pour réparer l'égoït de la rue St. Antoine, entre la rue Rose de Lima et l'avenue Atwater.

Sur proposition d'Mr le commissaire Trust et Appuyé par Mr le commissaire Tellier il est

Résolu D'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$ 4,400. - à être pris à même le crédit voté au budget pour allocation de charité.

Soumis un rapport du Secrétaire d'Etat des Édifices Municipaux concernant le personnel et le matériel de l'ancien hôtel de Ville de Maisonneuve et du bien public de Maisonneuve.

Sur proposition d'Mr le commissaire Ainsley.

Résolu De laisser le choix dans le Etats-Unis jusqu'à la prochaine administration.

Et ce qui concerne le personnel et d'autoriser le Secrétaire d'Etat du département des Édifices Municipaux à prendre charge de l'intillage de plombier

avant que de retour de marchandise concernant la plomberie et la fonderie appartenant à vapour, se trouvent dans les ateliers du département de la voirie de ladite municipalité.

Attendu que par sa résolution de 26 février dernier, le Bureau des Commissaires a rejeté les services de M. Gordon Grant, comme avaleur technique dans l'arbitrage sur la réclamation de la ville de Lévis.

Sur proposition d'Mr le commissaire Trust et Appuyé par Mr le commissaire Ross il est

Résolu D'envoyer à l'Honorable M. ministre des Chemins de fer pour la faire décliner à M. Grant l'antériorité nécessaire.

Soumis une communication de M. L. Gariépy qui se plaint de manquer d'etat fédérale 44 sur l'as. dans la gare de Montréal.

Sur proposition d'Mr le commissaire Ainsley.

Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en chef pour attention immédiate.

Soumis une communication du Secrétaire de la publication dite American City demandant de lui faire prendre une photographie de l'ambulance automobile de la ville de Newark.

Sur proposition d'Mr le commissaire Trust.

Résolu De transmettre cette communication à l'ingénieur en chef.

Soumis une communication de Son Honorabilité le Maire, transmettant un rapport de Directeur de l'Assainissement Municipal.

que demande que l' M. M. J. Sammons  
lit l'amarr hoint la surface  
dans un autre département.  
Le propos de M. le Commissaire Trust  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est  
Résolu De déposer ce dossier sur la table pour  
être pris en considération par la pro-  
chaine administration.

M. le Commissaire Ainsi tenu au siège.

Soumission communiqué du  
Directeur du Bureau de Recherches  
Municipales de New York en re-  
ponse aux remarques de l'Inge-  
nieur en chef de la ville, concernant  
le rapport préliminaire fait par  
udit Bureau sur la quantité de  
l'Aqueduc.

Le propos de M. le Commissaire Villeneuve  
Appuyé par M. le Commissaire Trust il est  
De déposer cette communication sur  
la table.

Soumission rapport du département  
en foi transmettant au Bureau  
une copie des jugements rendus  
par la Commission des services  
d'utilité publique sur la demande  
faite par la cité d'ordonna à  
certaines compagnies de placer leurs  
filles dans le Confédérat souterrain  
du district No. 4.

Le propos de M. le Commissaire Trust  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve il est

Résolu De faire édit rapport et de faire  
le secrétair de utérer au départe-  
ment en foi de copie des décisions  
rendue par la Commission des services  
d'utilité publique pour faire partie  
du dossier de ch department.

Soumission demandé d'incorporation  
du cercle universitaire de Montréal.  
Le propos de M. le Commissaire Ross  
Appuyé par M. le Commissaire Trust il est  
Résolu De transmettre cette requête au  
Succinctant de Police pour rapport.

Soumission rapport du Succinctant  
de Police, transmettant en état  
du travail accompli par les inspecteurs  
Bilanger devant le mur de ferrié  
dernier.

Le propos de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Trust il est  
Résolu De déposer ce rapport aux archives.

M. le Commissaire Ainsi tenu au siège.

M. le Commissaire Ainsi tenu au siège.

Soumission rapport du Succinctant  
des Achats et de Vente, et  
Commandant de rembarques M. M.

J. A. Labrecque, leie et J. Cohen - Louie  
Jules pasteur déposé qui ont fait  
avec leur compagnie pour la four-  
niture de charbon, pour le départe-  
ment de l'Aqueduc, savoir:

J. Cohen & Louie \$ 350. =

J. O. Labrecque, leie 650. =

Le propos de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Trust il est  
Résolu De astoyer le Tricoyez de la bûche à un  
brûleur qd M. J. O. Labrecque, leie et J.  
Cohen & Louie, un montant tellement  
tenu.

M. M. J. Person, le Man. de la Pointe  
aux Îles, et l'échiquier Pointe sont  
présent devant le Bureau au sujet de  
la fourniture de bûche à cette maison d'exploitation.

au cours du procès verbal. Son honneur le Maire tient son siège, et M. le Commissaire Ainey est appelé à prêter des serments.

M. le Commissaire Poirier prend son siège.

Apres discussion, l'itiude de cette question est difficile à l'assemblée. Le juge preside la séance. L'ordre du jour est lu, et les représentants de la ville de Pointe-aux-Trembles se rangent à verser. Le cit apelle qu'il tient la main du Capitaine de la ville une avance de \$3000,- sur le montant du dû à la ville, pour fourniture d'eau.

La séance est adjournée à 3 hés. p.m. ce jour, pour constituer l'enquête dans l'affaire du Capitaine G. Savard, et à ordre commun A.M. le 6 du courant, pour l'exécution des affaires de justice.

Ajournement.

Montreal

Procès-verbal d'interrogatoire du Bureau des Commissaires.

Tenu le 5 mars 1918. P.M.

Prévenus,

Son honneur le juge M. Martin.

M.M. le Commissaire Poirier.

Villemeur.

Tessier.

Re: Enquête capitaine de Police G. Savard.  
Sont accusés : maître Beaubien et Wilson représentant le capitaine Savard. Mme P. LaFamache, représentant la ville.

Les témoins originaires sont appelés : Sodhi le timoche, le veuve fine Hornibrook et M. Jules Taliquette, répondant à l'appel de leur nom.

M. le Commissaire Villemeur commence à donner le texte d'une déclaration, au sujet de l'absence des témoins. Madame Edna Robertson.

M. le Commissaire Ainey prend son siège. Les procureurs du capitaine Savard s'obstinent à la lecture de cette déclaration.

Le juge M. Charron dépose devant le Bureau un rapport de non et invente tout contenant qu'il n'a pas signifié au témoins Edna Robertson le subprocès que lui avait été confié.

M. le Commissaire Villemeur demande la

permis de disposer au dossier de l'in-  
quête une déclaration relative à  
l'absence du témoin Edna Ro.  
buteux.

Il est proposé par M. le commissaire Trust.  
Appuyé par M. le commissaire Rose.  
Quoq. les permis demandés par M.D.  
M. le commissaire Villeneuve soit refusé  
la voie est pris sur cette motion  
dans la voie sur port agent Comm. suit.  
Pour MM le Commissaire Trust & Rose  
contre M.D. le commissaire Ainsley.

Résolu la motion est affirmatif et il est  
Résolu En conséquence.

Son Honoré le Mani laisse son siège  
et M.D. le commissaire Rose est appelli  
à prendre.

Levinet fait l'interrogatoire et examine  
Madame le p. avocante et examine  
Dame Augt. Emma Caenier et son  
fils Joseph Boucher. examinée.

En cours du tirage nom de Madame  
Boucher. M. le commissaire Villeneuve  
produit, comme exhibit No. 5 un  
affidavit de J. Boucher en date du  
16 janvier 1916.

Sur procès-verbal du capitaine Savard  
produint, comme exhibit No. 6 un  
contrat affidavit du nègre Joseph  
Boucher. en date de 7 février 1916.

La seance est adjournée au 6 de courant  
mardi à 3 h. P.M.

Ajournement  
<sup>minutary</sup>

Procès verbal d'interrogatoire du Bureau  
des Commissaires.

Tenu le 6 mars 1916, à 11 h.

Présent,

Son Honoré le Mani Maitre  
M. le commissaire Rose  
Treasurier.

Sur proposition de M. le commissaire Trust.  
Appuyé par M. le commissaire Rose il est  
Résolu que les minutes soient approuvées.

M.D. le commissaire Ainsley suspend son  
siège.

Sur proposition de M. le commissaire Trust.  
Appuyé par M. le commissaire Rose il est  
Résolu que la résolution du Bureau No. 39159  
en date du 4 mars 1916 soit, à l'effet  
d'autoriser la publication d'un avis  
pour des bônes de cotisation d'égoïste  
soit amodier en ajoutant aux mots:  
desdites annonces ceux de: dans la  
Presse et la Gazette.

Soumis un rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale déclarant  
ne pouvoir recommander de faire droit  
à la demande de l'Empire Order Dan-  
gster of the Empire qui a sollicité  
l'autorisation d'organiser un Reg. Day  
sur proposition de M. le commissaire Rose.  
Appuyé par M. le commissaire Trust il est  
Résolu d'informe le intérêts en conséquence.

Soumis le dossier concernant la demande  
faite par M. J. Léveillé d'être exempté  
du paiement d'un égoïste contribut de